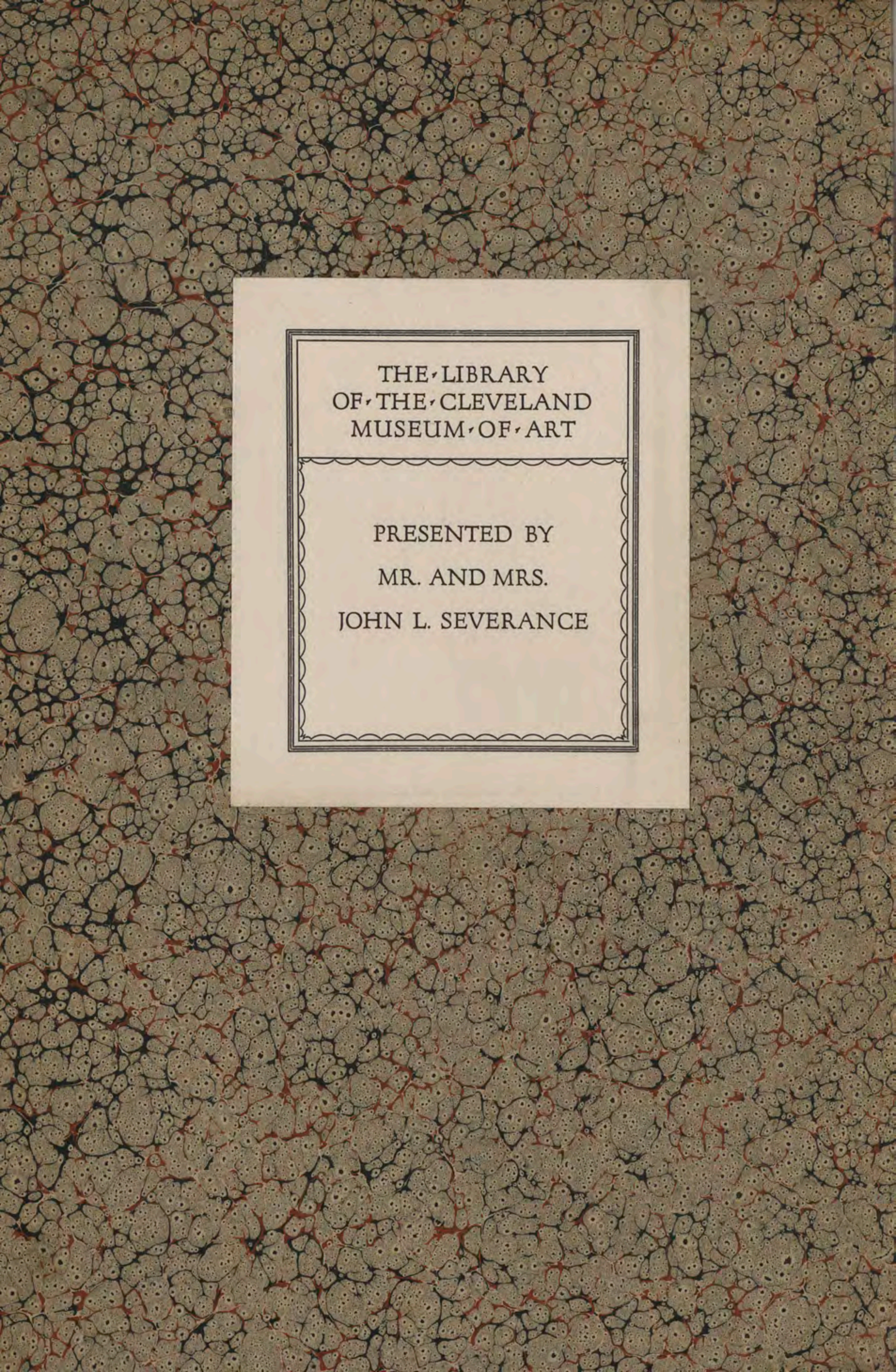
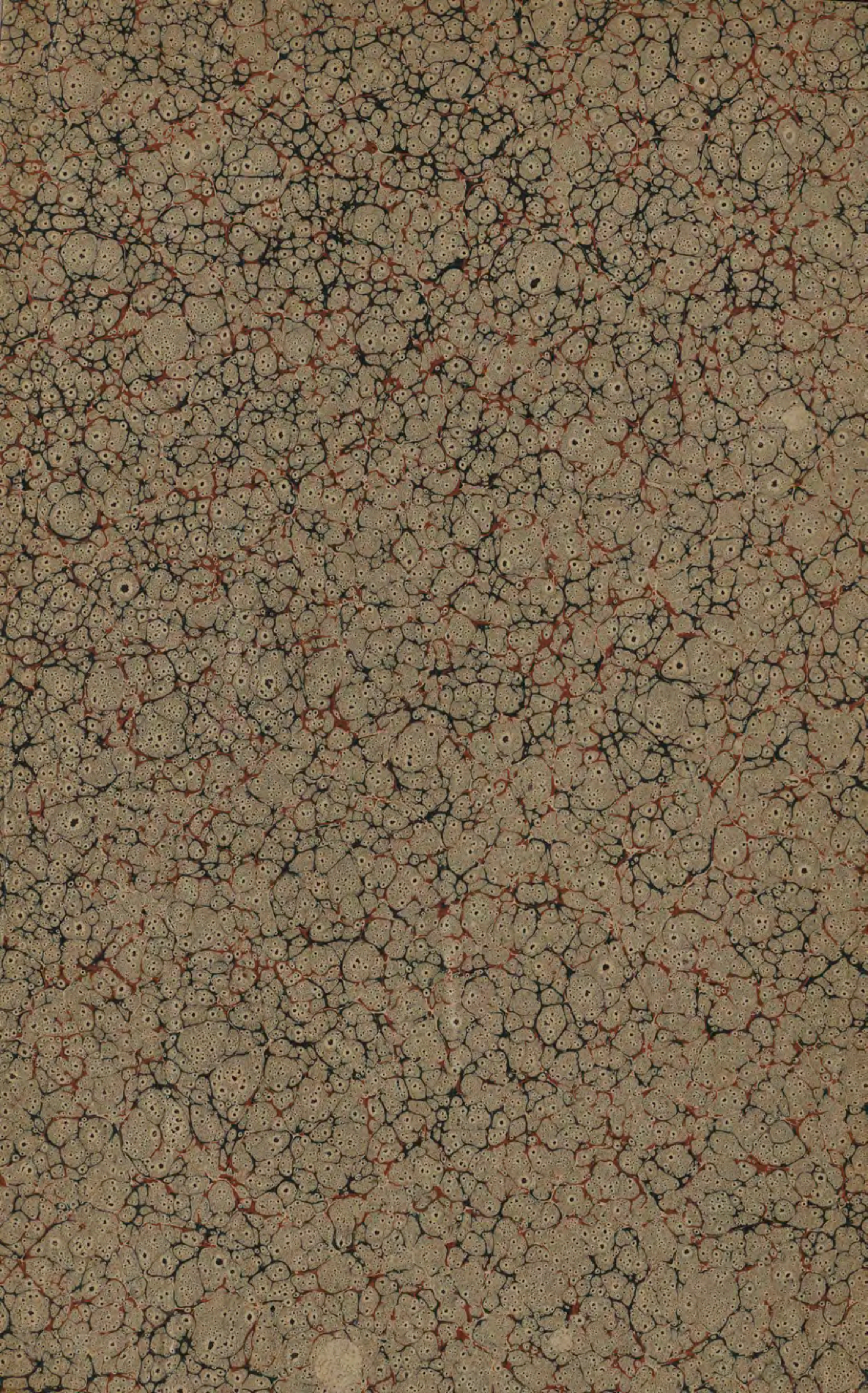
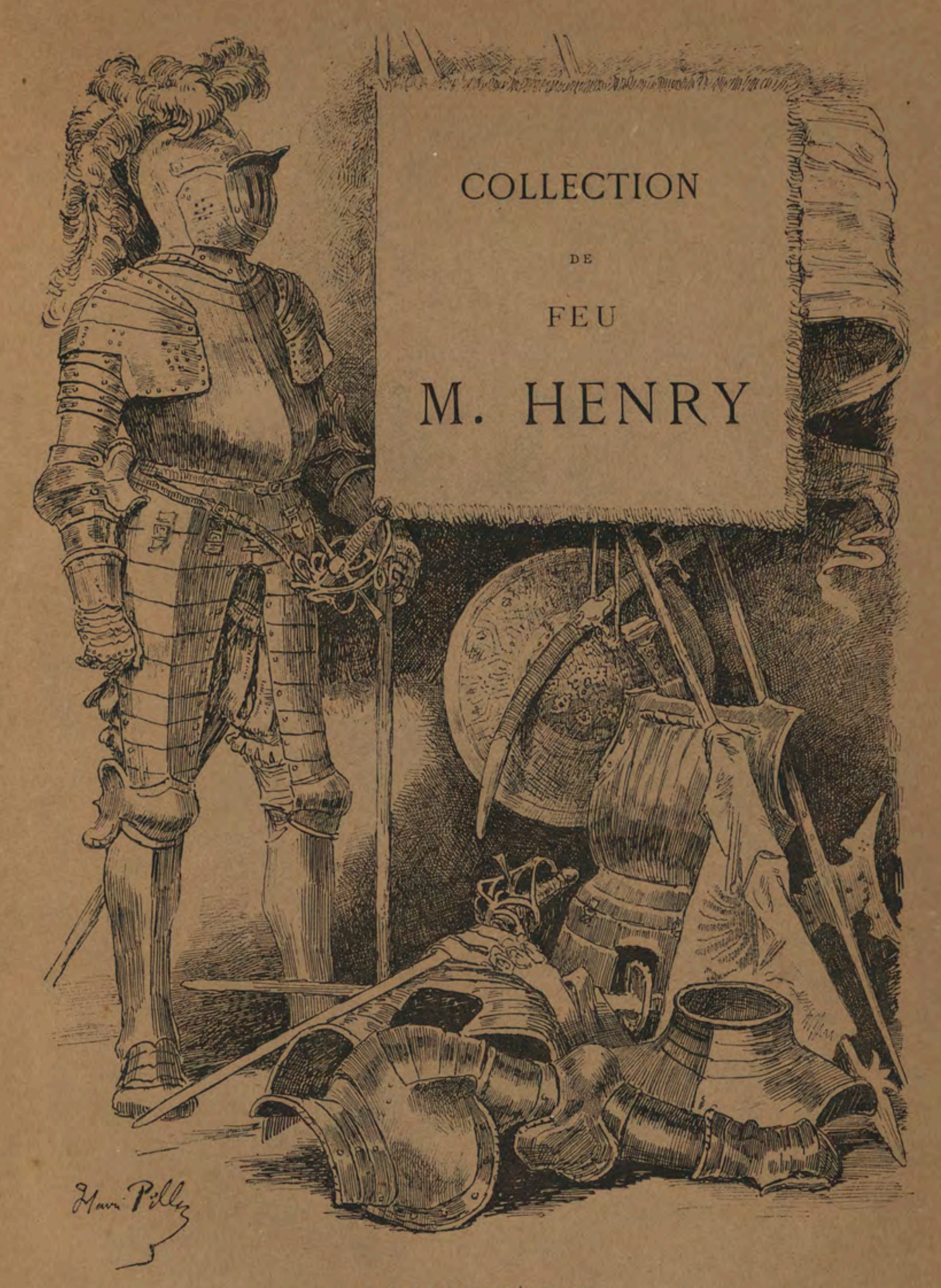

Hotel Drouot - Paris
CMA LIBRARY
Date of Sale: 4/19/1886 – 4/22/1886
ID: OHCA0~~1~~P____
86-P24353







PAR LE MINISTÈRE DE

Me GEORGES BOULLAND, Commissaire-Priseur

26, rue des Petits-Champs, 26.

ASSISTÉ DE :

MM. HARO Frères, Peintres-Experts
14, rue Visconti, et 20, rue Bonaparte,
Pour les Tableaux.

M. EUGÈNE SORTAIS, Expert
23, rue des Capucines, 23,
Pour les Armes et Objets d'art.

CHEZ LESQUELS SE DISTRIBUE LE PRÉSENT CATALOGUE.

COLLECTION

DE

FEU M. HENRY

PARIS. — IMPRIMERIE DE L'ART

E. MÉNARD ET J. AUGRY, 41, RUE DE LA VICTOIRE

CATALOGUE

DES

ARMES & ARMURES

EUROPÉENNES ET ORIENTALES

DU XVE AU XVIIIE SIÈCLE

Salades — Armets — Boucliers — Arquebuses
Mousquets — Pistolets — Épées ciselées et damasquinées — Dagues — Hallebardes
Arbalètes — Amorçoirs — Pulvérins
Modèles de canon — Suite intéressante d'Épées de cour

TABLEAUX ANCIENS

Meubles — Bronzes d'art et d'ameublement — Curiosités diverses
Porcelaines de Sèvres.

TAPISSERIES, COSTUMES ET ÉTOFFES

Le tout composant l'importante collection de M. HENRY

Ancien antiquaire

DONT LA VENTE AURA LIEU

Par suite de son décès

HOTEL DROUOT, SALLE N° 1

Les Lundi 19, Mardi 20, Mercredi 21 et Jeudi 22 Avril 1886

A DEUX HEURES ET DEMIE

Par le Ministère de Me GEORGES BOULLAND, commissaire-priseur
26, rue des Petits-Champs, 26

Assisté de

MM. HARO frères, peintres-experts	M. EUGÈNE SORTAIS, expert
Rue Visconti, 14, et rue Bonaparte, 20	Rue des Capucines, 23
Pour les Tableaux	*Pour les Armes et les Objets d'art*

Chez lesquels se distribue le Catalogue illustré.

EXPOSITIONS PARTICULIÈRE : le Samedi 17 Avril, de 2 heures à 5 heures 1/2
ET PUBLIQUE : le Dimanche 18 Avril, de 2 à 5 heures.

CONDITIONS DE LA VENTE

Elle se fera au comptant.

Les adjudicataires paieront *cinq pour cent* en sus des enchères, applicables aux frais.

L'exposition mettant le public à même de se rendre compte de l'état des objets, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

Paris. — Imprimerie E. Ménard et J. Augry, 41, rue de la Victoire.

PARMI les ventes remarquables de cette année nous devons signaler celle de la collection Henry, qui est indiquée pour les 19, 20, 21 et 22 avril, dans la semaine précédant Pâques.

M. Henry, le fin et loyal amateur qu'ont connu tous ceux qui en Europe s'occupent d'armes et d'armures, est mort au courant de l'année dernière, au milieu de sa chère collection qui était pour lui, on peut le dire, l'objet d'une incessante sollicitude.

Henry, l'ancien chapelier de la rue de la Paix, comme on l'appelle encore dans le monde de la Curiosité, avait été ruiné par la Révolution de 1848, qui lui fit perdre alors la fourniture des coiffures de la famille d'Orléans dont il était le chapelier attitré.

Au commencement de l'Empire, sur le conseil de quelques-uns de ses clients, il se mit à vendre des épées de cour. Le goût parfait qu'il apporta dans le choix de ces épées ne tarda pas à lui donner une grande vogue; et, renonçant peu à peu au commerce de la chapellerie, il s'adonna à la recherche des armes et armures anciennes : épées des XVIIe et XVIIIe siècles, rapières ou poignards de la Renaissance, armes orientales de toute sorte. Retiré des affaires après 1870, il devint exclusivement collectionneur. Il s'était installé dans un vaste local de la rue des Petits-Champs où, pendant les années qui suivirent jusqu'à 1885, il amassa de véritables trésors artistiques, armes précieuses, tableaux d'anciens maîtres, étoffes et meubles de grand style.

(Extrait du *Journal des Arts*.)

DÉSIGNATION DES OBJETS

ARMURES, BOUCLIERS ET CASQUES

1 — Très remarquable armure, composée du plastron, de la dossière, des brassards, cuissards, et du casque en forme d'armet. Le tout, à l'exception de la dossière, est décoré de bandes et médaillons en fer repoussé et ciselé, représentant des amours et figurines de femmes et d'Hercules tenant un sceptre, entremêlés de fleurs et branches de lis.

La dossière unie était destinée à recevoir un manteau de cérémonie.

M. Henry, d'après une note laissée par lui, estimait que cette armure avait dû appartenir au roi Henri IV.

Il se basait, du reste, sur la tradition conservée dans la famille de laquelle il la tenait.

2 — Belle armure complète du xvie siècle, avec bandes en fer poli, alternées de bandes en fer finement gravé et doré. Le casque est un armet, orné de la même décoration que l'armure. Cette armure porte le faucre à charnière et a subi quelques restaurations.

3 — Armure complète du xve siècle (dite gothique) en fer poli et articulé; la tête est protégée par une salade et une bavière.

4 — Demi-armure noire de lansquenet, à bandes polies. xvie siècle.

5 — Plastron et dossière en cuivre repoussé, de figures et ornements dorés.

6 — Très riche bouclier à fond uni ; l'ombilic présente une sorte de tête de monstre, la frise est ornée de très beaux ornements gravés et dorés, l'intérieur est garni de velours grenat, bordé de galon d'or.

7 — Bouclier à fond uni et orné de fins ornements, incrustés en argent; l'ombilic présente une tête fantastique, repoussée dans le métal. Travail italien du xvie siècle.

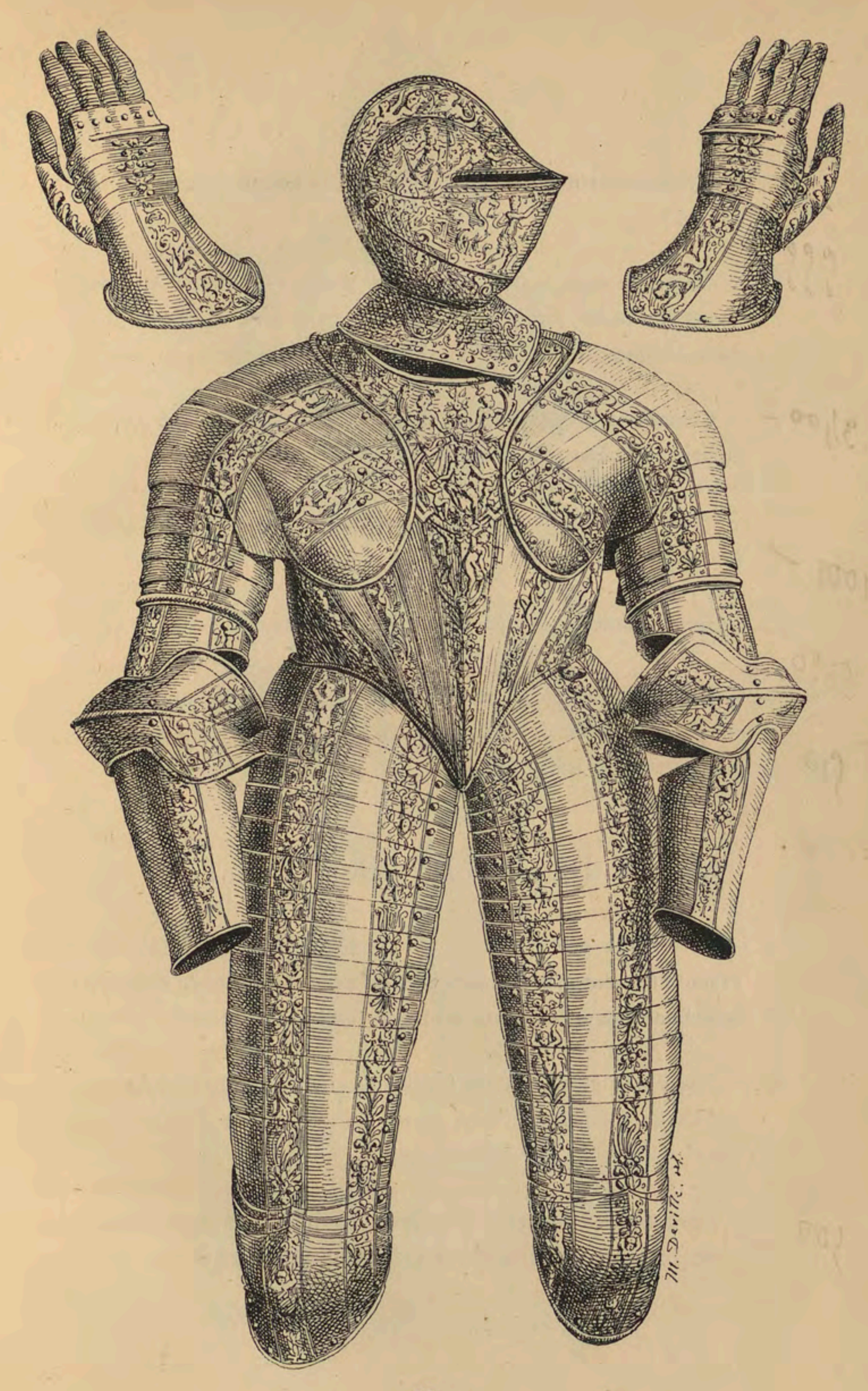
8 — Bouclier à fond uni, damasquiné d'arabesques d'argent.

9 — Bourguignotte à crête prononcée à petites côtes, finement gravée et entièrement argentée. xvie siècle.

10 — Bourguignotte, crête élevée et ciselée en torsades, gravée de trophées et larges rinceaux. Travail milanais de la seconde moitié du xvie siècle. (Oreillères refaites.)

11 — Petit morion à ergot. Les deux côtés du timbre sont gravés d'une armoirie figurant un lion debout, supportée par deux guerriers en costume romain, tenant en main la palme du martyre; le tout surmonté d'une croix à double bras. Crête garnie de fleurs et animaux gravés. xvie siècle.

12 — Morion à haute crête couverte d'ornements et de médaillons gravés, se détachant sur fond doré; timbre à bandes polies alternées avec des bandes gravées et dorées. xvie siècle.



N° 1.

13 — Trois autres morions en fer uni, de la même époque. (Sera divisé.)

14 — Morion à ergot, garni de bandes gravées de fleurs et animaux. La partie inférieure du timbre est garnie de clous figurant des têtes de lion ciselées. XVIe siècle.

15 — Cabasset orné de trophées et figurines ciselées, dans la partie inférieure, une suite de clous à têtes ciselées.

16 — Trois armets du commencement du XVIe siècle, avec et sans gravure. (Sera divisé.)

600 — 17 — Deux salades et bavière du XVe siècle. (Sera divisé.)

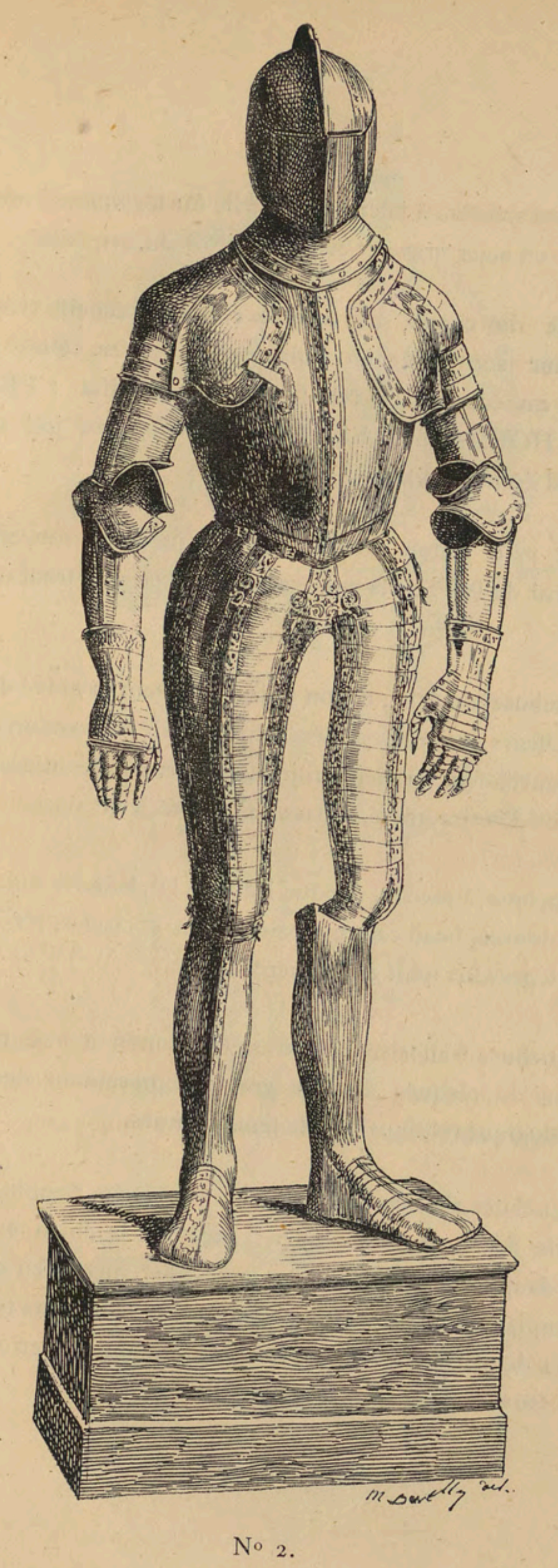
18 — Environ cent pièces dépareillées, dont quelques-unes finement gravées et dorées, d'armures des XVIe et XVIIe siècles. (Ce lot sera divisé.)

ARMES DE JET ET ARMES A FEU

19 — Très belle arbalète du XVIIe siècle, arbrier en ivoire de morse finement gravé sur toutes ses faces de sujets de chasse ; la crémaillère et la plaque sont gravées et poinçonnées.

20 — Deux arbalètes à cric du XVIe siècle, arbriers en bois d'ébène, garnis de plaques d'ivoire gravé. Le cric de l'une d'elles est garni de son crochet de ceinture. (Sera divisé.)

21 — Jolie petite arbalète à baguette du XVIIe siècle, arbrier finement incrusté de plaques de nacre et d'ivoire gravé.



No 2.

22 — Élégante arbalète à jalet en bois d'if, fût légèrement sculpté, garniture en acier gravé et ciselé. Travail du xviie siècle.

23 — Modèle de canon en bronze ciselé, à échelle réduite, monté sur son affût en bois garni de fer. Près de la bouche, un écusson en relief porte l'inscription : FERDINANT HOFMAN FREI HERR, 1760. Très joli travail allemand du xviiie siècle.

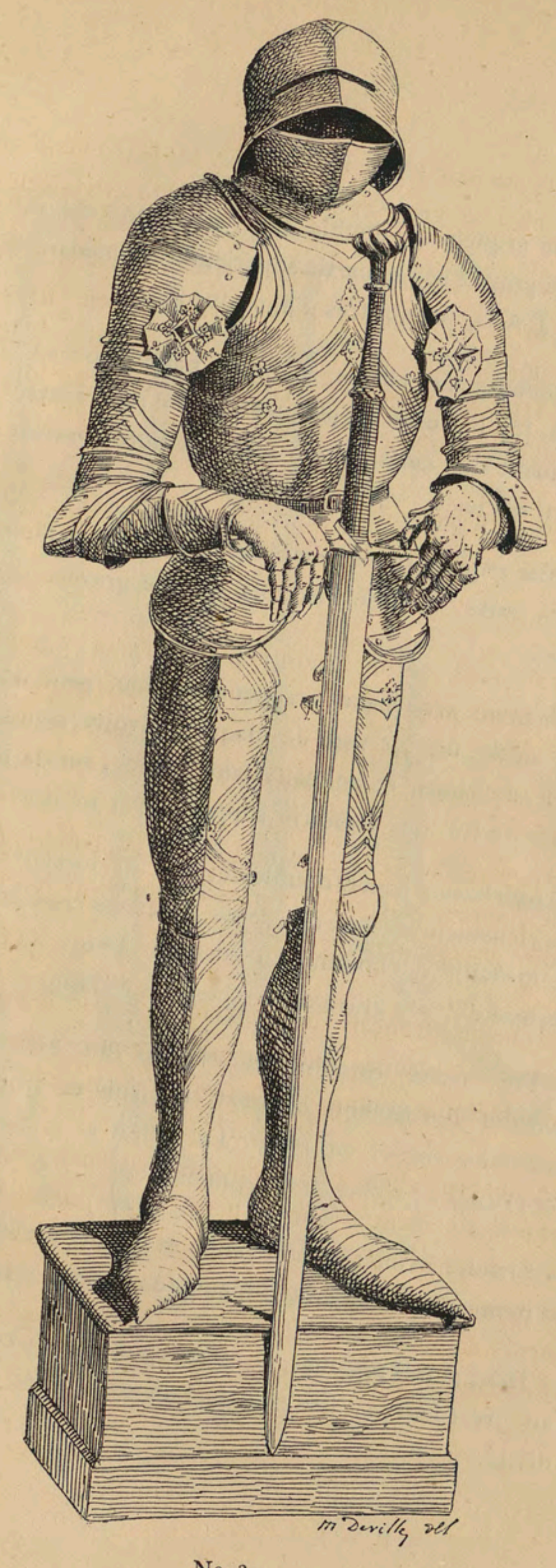
24 — Autre petit canon de la même époque, sur son affût en bois garni de fer. Sur la culasse, un écusson montrant un lion debout.

25 — Arquebuse à mèche, canon pointé d'argent et gravé de figurines et fleurs entièrement doré, chien ciselé figurant un dragon et le couvre-feu un mascaron, fût incrusté de filigranes de cuivre et d'ivoire gravé, écusson rapporté. xviie siècle.

26 — Arquebuse à mèche, époque Louis XIV, batterie unie, sous-garde ajourée, beau canon à pans gravés et ciselés, fût incrusté d'ivoire gravé et teint et de nacre.

27 — Arquebuse française du xviie siècle, canon à huit pans, fût incrusté de plaques d'ivoire gravé, représentant des scènes mythologiques et figurines de femmes nues.

28 — Arquebuse allemande à rouet du xvie siècle, double détente, batterie finement gravée de personnages ; le chien est formé d'un dauphin ciselé dans la masse, le couvre-feu d'un lion accroupi, canon rayé et à pans, fût incrusté dans toutes ses parties de plaques d'ivoire gravé, de personnages en costumes et de fauves. Beau travail du xvie siècle.



No 3.

29 — Petite arquebuse, double détente, canon rayé, fût incrusté d'ivoire gravé ; sur sa partie supérieure, un médaillon avec les lettres T A G, surmontées d'une couronne.

30 — Arquebuse de chasse à rouet, batterie ornée d'animaux gravés, fût incrusté de plaques d'ivoire représentant un chasseur tuant des cerfs, canon gravé et doré. Travail de la fin du xvie siècle.

31 — Petite arquebuse pied de biche, fût incrusté de nacre et de cuivre gravé, batterie à double détente gravée, canon poinçonné.

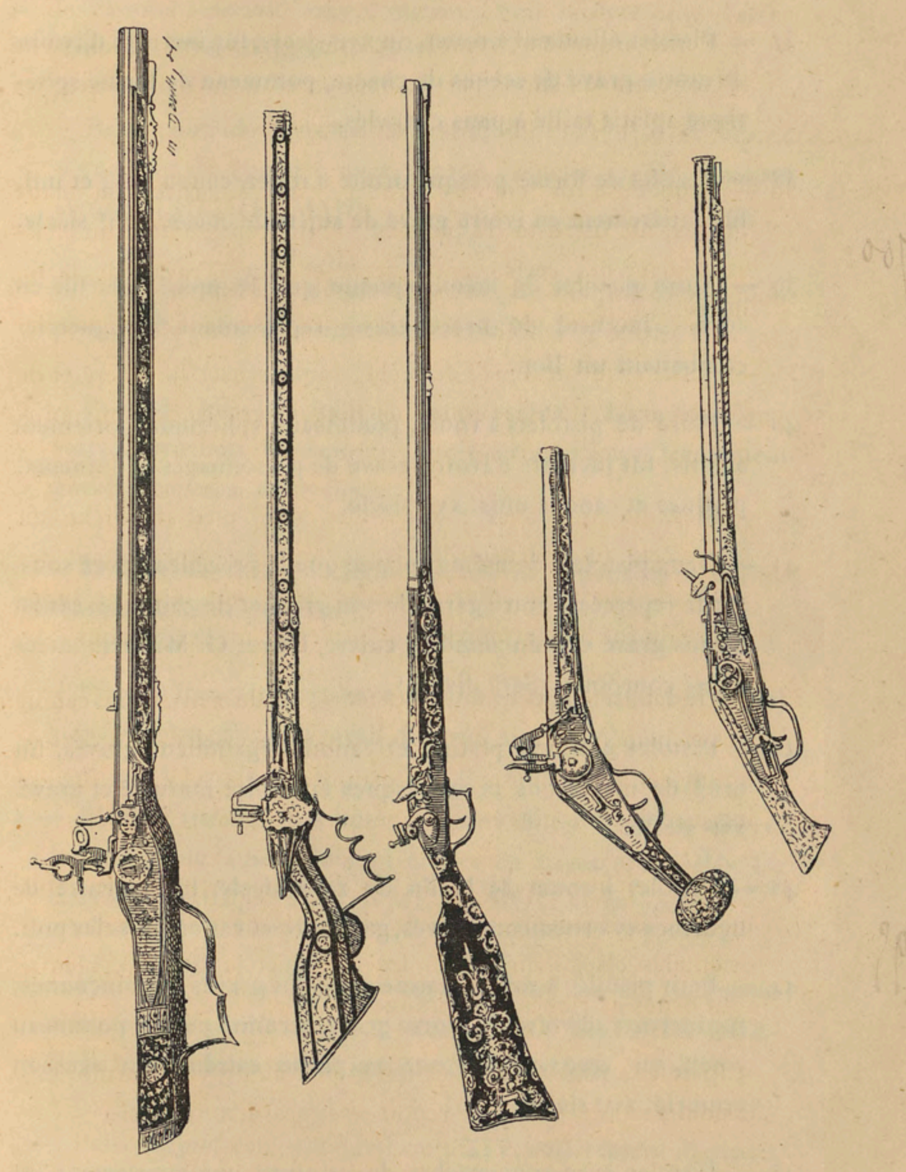
32 — Élégante arquebuse à rouet italienne, pied de biche du xviie siècle, fût incrusté de plaques d'ivoire, représentant des sujets de chasse et animaux fantastiques ; sur la partie supérieure du fût, une armoirie supportée par un lion debout.

33 — Arquebuse à rouet, double détente, fin du xviie siècle, canon très richement décoré de scènes équestres ciselées. Au centre, un médaillon d'homme en costume Louis XIV. Le fût est incrusté d'ivoire gravé et d'arabesques d'argent.

34 — Très riche carabine de la fin du xviiie siècle, bois incrusté d'ornements d'argent et garnis de trophées d'armes orientales ciselés en relief. Le canon et la batterie, bleuis, sont ornés de riches damasquines d'or.

35 — Pistolet à rouet italien, canon et platine gravés et armoriés ; le pommeau est en cuivre repoussé et gravé. xviie siècle.

36 — Deux autres pistolets, de même époque et de travail analogue au précédent ; la batterie de l'un est gravée et dorée. (Sera divisé.)



Nos 30, 32, 34, 40, 38.

37 — Pistolet allemand à rouet, du XVIe siècle, fût incrusté d'ivoire de morse gravé de scènes de chasse, pommeau de forme sphérique aplatie taillé à pans cannelés.

38 — Pistolet de forme presque droite à rouet, canon long et uni, fût entièrement en ivoire gravé de sujets de chasse. XVIe siècle.

39 — Autre pistolet de même époque que le précédent, fût en corne, incrusté de nacre gravé représentant un guerrier combattant un lion.

40 — Paire de pistolets à rouet, pommeaux sphériques fortement aplatis, fût incrusté d'ivoire, gravé de personnages et animaux, platines et canons unis. XVIe siècle.

41 — Deux pistolets de même époque que le précédent, avec sous-garde repercée, l'autre garni de son crochet de ceinture, canon à pans gravé et poinçonné en cuivre, lettres G. M. surmontées d'une couronne. (Sera divisé.)

42 — Pistolet à rouet, platine et canon élégamment gravés, fût orné de mascarons et arabesques en ivoire incrusté et gravé. XVIe siècle.

43 — Pistolet à rouet de la fin du XVIIe siècle, fût incrusté de figurines et ornements gravés, garniture et canon en acier poli.

44 — Petit pistolet à rouet, platine et canon gravés et poinçonnés, fût incrusté d'ivoire de morse gravé, terminé par un pommeau côtelé en creux, ayant sur sa partie extrême un écusson armorié. XVIe siècle.

45 — Pistolet avec son crochet de ceinture, commencement du XVIIIe siècle. Travail italien, bois orné d'acier, décoré de têtes et mascarons en relief.

46 — Pistolet à double canon tournant, bois sculpté orné d'acier découpé. Travail du XVIIIe siècle.

47 — Belle paire de pistolets en ivoire, dont la crosse est formée d'une tête de guerrier avec casque, canons gravés, platines signées IAN HERMANS.

48 — Paire de pistolets de travail analogue à la précédente mais plus petits, portant la signature KOSSERS A MOSTER.

49 — Paire de pistolets italiens, canon signé : *Lazarino Commazzo*, crochets de ceinture, bois orné d'acier légèrement gravé et repercé. XVIIIe siècle.

50 — Pistolet du XVIIIe siècle, crosse en fer à pans de la forme d'un manche de poignard.

51 — Pistolet français, garniture de bois en acier repercé et gravé, signé Hervin, Paris. Travail du XVIIIe siècle.

52 — Pistolet italien, bois sculpté garni de fer ciselé et ajouré. Les pièces de la batterie sont ornées de mascarons ciselés. Le couvre-feu est signé : D.O.VME LA MOV. XVIIIe siècle.



53 — Paire de pistolets, platine et garniture en fer richement ciselées, canon acier cannelé signé : GIO. BATISTA GUERINO. Très beau travail italien du XVIIIe siècle.

54 — Paire de pistolets, époque Louis XIV, entièrement incrustés de rinceaux d'argent gravé, garniture en argent ciselé et doré. Remarquable travail.

55 — Curieux petit briquet de la fin du xviiie siècle, garniture de bois et canon en cuivre ciselé et gravé, batterie acier uni et poli.

56 — Environ quinze batteries d'arquebuses et de pistolets, clef d'arquebuse, canons et fragments d'armes à feu. (Ce lot sera divisé.)

ÉPÉES, DAGUES ET POIGNARDS

DES XVe, XVIe et XVIIIe SIÈCLES

57 — Petite épée à deux mains, à quillons droits et unis, lame gravée au talon. Fin du xve siècle.

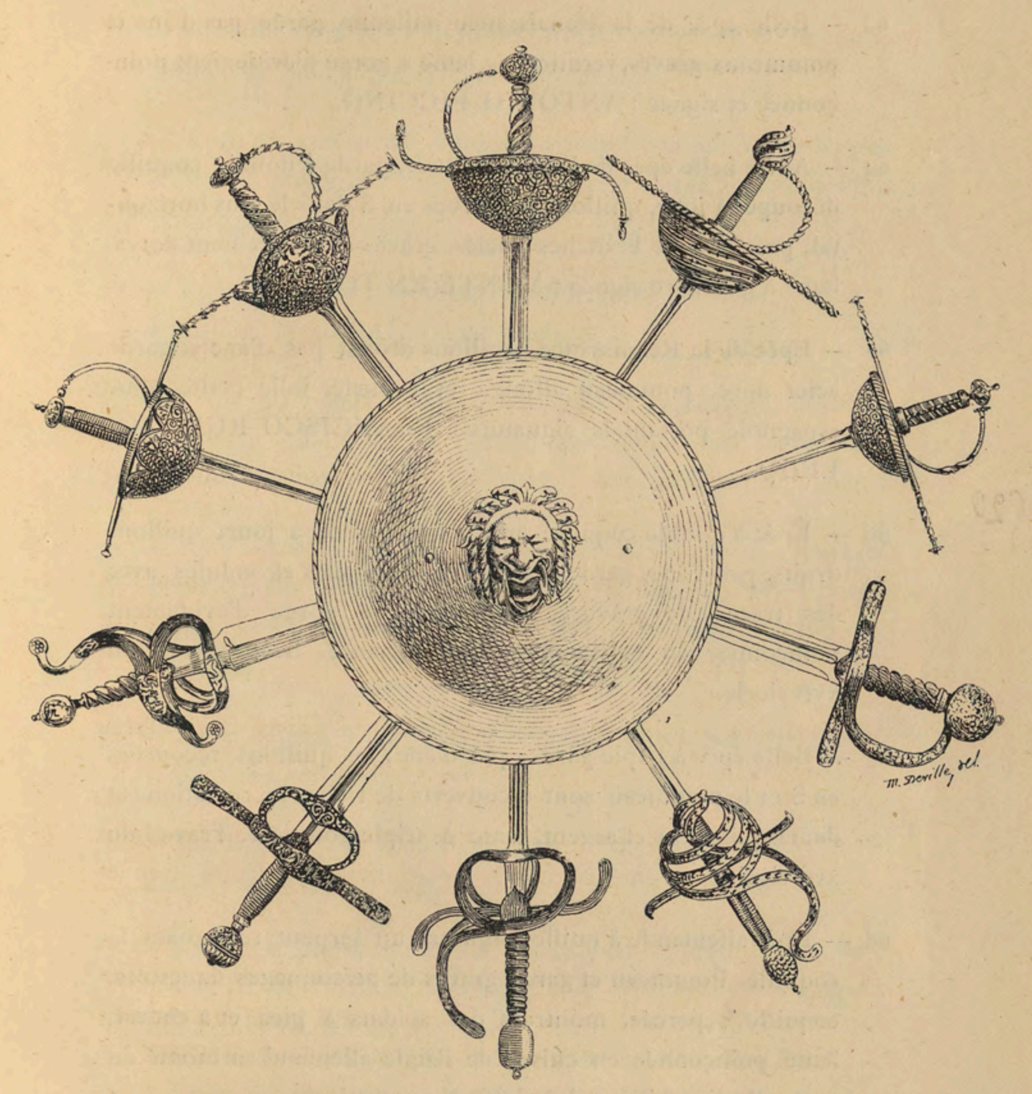
58 — Deux petites épées à deux mains, à quillons recourbés et pommeaux aplatis et repercés, portant des traces de dorure encore visibles. xvie siècle.

59 — Glaive à quillons droits, pommeau en cuivre ciselé, large lame plate avec inscription en cuivre incrusté.

60 — Trois belles épées à deux mains, du xvie siècle, lames plates à gorge d'évidement, quillons et pommeaux droits avec et sans gravure. (Sera divisé.)

61 — Très fine épée espagnole du xviie siècle, garde et quillon gravés et cannelés, élégante petite lame à gouttière signée : SEBASTIANO ERNANTZ SAHAGUIN DEL VIEDO.

62 — Très belle épée de la Renaissance, à quillons recourbés en S, rejoignant la garde, ornée de médaillons et figurines ciselés en champlevé, richement damasquinée d'or et d'argent, lame plate poinçonnée.



Nos 7, 81, 64, 79, 89, 91, 86, 84, 88, 62.

63 — Belle épée de la Renaissance italienne, garde, pas d'âne et pommeaux gravés, vermicellés, lame à gorge d'évidement poinçonnée et signée : ANTONIO PICCINO.

64 — Autre belle épée de la Renaissance, garde à double coquille découpée à jour, quillons recourbés en S dans le sens horizontal, pas d'âne et branches ciselés, gravés et entièrement dorés, lame à gouttière signée : MONTE EN TOLEDO.

65 — Épée de la Renaissance, quillons droits, pas d'âne et garde acier doré, pommeau allongé et cannelé, jolie petite lame espagnole portant la signature : FRANCISCO RUIZ TOLEDO.

66 — Épée à double coquille gravée et repercée à jour, quillons droits, pas d'âne, garde et pommeau cannelés et ondulés avec des traces de gravure, belle lame à gorge d'évidement poinçonnée en cuivre d'un loup incrusté. Beau travail du xvie siècle.

67 — Belle épée à triple garde, pas d'âne; les quillons recourbés en S et le pommeau sont recouverts de riches incrustations et damasquinés or et argent, lame à triple gouttière. Travail du xvie siècle.

68 — Épée allemande à quillon figurant un serpent rejoignant la coquille. Pommeau et garde gravés de personnages équestres, coquille repercée, montrant des soldats à pied et à cheval, lame poinçonnée en cuivre de l'aigle allemand surmonté du mot « Berlin ». Travail de la fin du xviie siècle.

69 — Épée à quillons recourbés horizontalement en S, garde contournée, ornée de croix ciselées, lame plate légèrement gravée avec lettres I H S.

70 — Épée du xve siècle, quillons droits, pommeau en fer uni, large lame poinçonnée, légèrement gravée.

71 — Épée du xvie siècle, à quillons recourbés en S, garde, pas d'âne et pommeau cannelés en spirale, large lame à double gouttière peu profonde.

72 — Épée italienne à quillons droits, garde fer ciselé, lame à gouttière signée CAINO. xve siècle.

73 — Petite épée de la même époque que la précédente, quillons droits et pommeau de forme quadrangulaire, lame plate incrustée de cuivre.

74 — Jolie épée à quillon recourbé en S, et garde aplatie et gravée, petite coquille percée de trous, lame à double gorge d'évidement, signée IONSANS EN CARACOLA. Fin du xve siècle.

75 — Épée courte à quillons recourbés, pommeau plat gravé, large lame poinçonnée. xve siècle.

76 — Deux épées à coquilles, lame large. xvie siècle. (Sera divisé.)

77 — Épée avec pommeau à pans et garde en fer ciselé et damasquiné d'or et d'argent, lame unie avec fine gouttière jusqu'à son extrémité. Fin du xve siècle.

78 — Épée courte, à lame large, de la fin du xvie siècle.

79 — Belle épée à quillons droits et pommeau orné d'arabesques d'argent incrusté et ciselé, large lame plate poinçonnée. Fin du xve siècle.

80 — Épée de la même époque et décoration analogue à la précédente, lame ornée de trophées et armoiries, de fleurs de lis surmontées d'une couronne royale, lettres E R.

81 — Deux autres petites épées italiennes de la même époque, pommeaux et gardes ciselés, lames plates à gorge d'évidement. (Sera divisé.)

82 — Épée à quillon recourbé et coquilles repercées, garde et pommeau en acier et partie dorée à médaillons et feuillages, belle lame espagnole signée : MONTE EN TOLEDO. XVIIe siècle.

83 — Épée à coquille et garde ornées de scènes guerrières en relief, lame à gouttière, gravée de trophées dans la moitié de sa longueur, se détachant sur fond doré.

84 — Très riche rapière, garde à corbeille festonnée, quillons droits, entièrement damasquinée et incrustée d'oiseaux et rinceaux en argent. Très belle lame à arêtes vives jusqu'à la pointe, gorge portant la signature PEDROD DEL CAMA.

85 — Rapière espagnole du XVIIe siècle, corbeille composée en partie de bandes unies polies et bandes gravées et repercées. Lame plate signée SCACCHUS ME FECIT.

86 — Autre rapière espagnole, garde à corbeille repercée et ajourée, quillons recourbés en S dont les extrémités ainsi que le pommeau sont découpés et ciselés d'ornements rappelant ceux de la corbeille. Belle lame plate à gorge d'évidement signée DOMINGO SANCHEZ CLAMADE.

87 — Rapière espagnole, corbeille repercée à jour et gravée, lame plate unie, à gouttière. XVIIe siècle.

88 — Autre rapière à corbeille, à festons gravés réunis par une collerette, quillon droit terminé par des petites boucles repercées à jour, lame signée : HERNANDEZ SELAZTIAN.

89 — Trois très belles rapières espagnoles du XVIIe siècle, gardes à corbeilles ajourées et ciselées, bords rabattus, quillons droits, fines lames. (Ce lot sera divisé.)

90 — Quatre belles rapières espagnoles, garde à corbeille unie, contre-corbeille intérieure ajourée et gravée, longs quillons droits. Très fines lames à gorges d'évidement, gravées d'inscriptions. Commencement du XVIIe siècle. (Ce lot sera divisé.)

91 — Belle rapière espagnole du XVIIe siècle, gorge en corbeille à bords rabattus, ornée d'une spirale en creux tournant des bords au centre de la corbeille et ajourée, quillons droits et pommeau cannelé et vrillé. Belle lame de Solingen.

92 — Trois épées espagnoles, quillons droits, doubles coquilles gravées et ciselées, fines lames espagnoles. XVIe siècle. (Ce lot sera divisé.)

93 — Épée allemande à quillon contourné, avec extrémité aplatie, pommeau à pans et garde damasquiné de points d'or, coquille repercée. Lame signée PETER BRUGEL ME FECIT IN SOLINGEN et décorée de diverses gravures et armoiries allemandes. XVIIe siècle.

94 — Très fine épée italienne à garde en croix, quillons droits et pommeau et fusée en acier à pans, lame à gorge d'évidement portant la marque TOLEDO; la partie plate du pommeau forme cachet et est marquée GIOVAN FIORON CORTELAIO. XVIIe siècle.

95 — Belle épée esclavonne à pommeau en fer noirci, figurant une tête de nègre, quillons droits, garde et pas d'âne fer noirci, enrichi de damasquines argent, lame à un seul tranchant, à triple gouttière gravée et dorée, poinçonnée M. M. XVIe siècle.

96 — Épée avec pommeau aplati ciselé de figurines, garde en fer ciselé, lame en partie gravée à double gouttière. XVIe siècle.

97 — Épée dans le genre de la précédente, avec lame unie.

98 — Quatre épées du XVIe siècle, à doubles coquilles repercées et ajourées, pas d'âne, pommeau à pans de divers formes, lames à gorges d'évidement poinçonnées et signées. (Ce lot sera divisé.)

99 — Environ soixante épées et poignards unis des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, quelques-uns incomplets. (Ce lot sera divisé.)

100 — Deux jolies colichemardes du commencement du règne de Louis XIV, à garde damasquinée d'or, figurant des trophées et ornements, lame gravée légèrement.

101 — Autre colichemarde de la même époque, garde et pommeau repercés et ciselés de figurines en relief.

102 — Jolie épée du commencement du règne de Louis XIV, garde, coquille et pommeau en acier incrusté d'argent, curieuse lame triangulaire à cinq gorges d'évidement sur son côté plein, aplatie et cannelée sur l'arête.

103 — Épée du commencement du XVIIIe siècle, garde et pommeau en argent repercé et doré, lame triangulaire légèrement gravée.

104 — Belle épée de cour du xviiie siècle, garde et coquille repercées et ornées de perles en acier facetées et polies, lame bleuie au talon dorée et armoriée.

105 — Trois épées, pommeaux et gardes gravés et repercés, lames gravées, commencement du xviiie siècle. (Ce lot sera divisé.

106 — Épée de cour espagnole de la même époque, poignée entièrement garnie de filigrane d'argent, lame plate en partie gravée.

107 — Trois épées à garde en argent ciselé et doré, lames gravées accompagnées de leurs fourreaux en galuchat, garnis d'argent. xviiie siècle.

108 — Deux épées, poignées en argent doré, orné de perles en argent, facetées et polies, avec lame bleuie et dorée marquée IGB et accompagnées de leur fourreau en galuchat garni d'argent, gravé et doré.

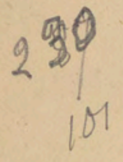
109 — Quatre épées, garde en acier finement ciselé, gravé et doré. Travail du xviiie siècle. (Ce lot sera divisé.)

110 — Jolie petite épée d'enfant à garde en bronze finement ciselé et doré, charmante petite lame plate armoriée et dorée sur toute sa longueur. xviiie siècle.

111 — Deux épées à garde d'argent et de cuivre, dorée, ciselée d'ornements rocailles, lame élégamment gravée et dorée, xviiie siècle. (Ce lot sera divisé.)

112 — Jolie petite épée d'enfant, du xviiie siècle, avec fusée en porcelaine de Saxe décorée, garde gravée et ciselée d'ornements dorés et argentés en réserve. Petite lame, finement gravée et dorée.

113 — Épée à garde d'argent ciselé, lame en partie gravée et dorée. xviiie siècle.



114 — Deux petites épées à garde en acier ciselé et incrusté d'or. Une des lames triangulaire unie, l'autre gravée sur fond doré dans toute sa longueur. (Sera divisé.)

115 — Trois belles hallebardes gravées d'ornements, personnages et armoiries se détachant sur fond doré. Travail du xvie siècle. (Ce lot sera divisé.)

116 — Pique du xve siècle, manche garni de cuir.

117 — Lance de tournoi, garnie de son oriflamme.

118 — Trois étendards en soie, garnis de fer doré à leur extrémité.

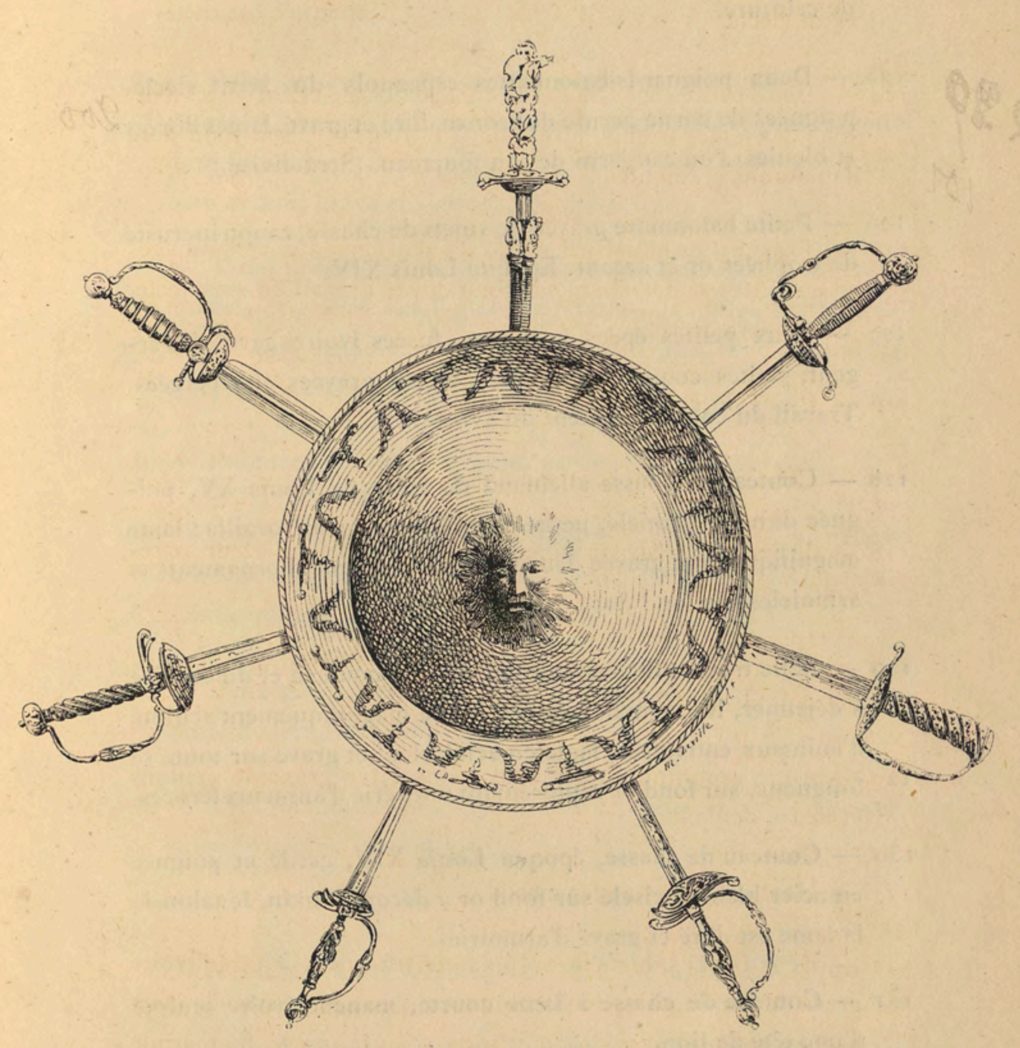
119 — Trois espontons en fer gravé, ajouré et flamboyant. Travail du xviie siècle. (Ce lot sera divisé.)

120 — Autre esponton de la même époque, fer gravé de griffons et fleurs de lis.

121 — Hache d'armes en fer ciselé.

122 — Deux haches, manche en bois incrusté de plaques d'ivoire gravé de feuillages et de personnages; l'une est gravée de deux haches croisées avec la date 1667, l'autre porte la marque C III 1661. (Sera divisé.)

123 — Masse du xve siècle à ailettes gravées, poignée recouverte de corde.



Nos 6, 107, 113, 130, 109, 129, 105, 102.

124 — Marteau d'armes de la même époque, garni de son crochet de ceinture.

125 — Deux poignards-baïonnettes espagnols du XVIIIe siècle, poignées de corne garnie de bronze doré et gravé, lames dorées et bleuies, l'un est garni de son fourreau. (Sera divisé.)

126 — Petite baïonnette gravée de sujets de chasse, canon incrusté de trophées or et argent. Époque Louis XIV.

127 — Deux petites épées de chasse, fusées ivoire garnies d'argent, petites coquilles de même métal, gravées et repercées. Travail du commencement du XVIIIe siècle.

128 — Couteau de chasse allemand de l'époque Louis XV, poignée de nacre cannelé, petite coquille ornement rocaille ; lame magnifiquement gravée dans toute sa longueur d'ornements et armoiries sur fond doré.

129 — Belle trousse de chasse composée du couteau et du service à déjeuner, les manches sont en ivoire magnifiquement sculpté d'animaux entrelacés, lame en acier bleui et gravé sur toute sa longueur, sur fond or représentant une série d'animaux féroces.

130 — Couteau de chasse, époque Louis XIV, garde et poignée en acier bleui et ciselé sur fond or à décor Tonkin, le talon de la lame est doré et gravé d'armoiries.

131 — Couteau de chasse à lame courte, manche ivoire sculpté d'une tête de lion.

132 — Dague italienne, lame unie quadrangulaire, quillon, manche et pommeau entièrement en acier ciselé et gravé. XVIIe siècle.

133 — Poignard à lame plate à arêtes, quillons et pommeau incrusté d'argent.

134 — Poignard espagnol à lame triangulaire, trois gorges d'évidement ajourées, quillons recourbés, pommeau et garde argent doré, garni de pierres, quillons recourbés vers la pointe; fourreau argent, gravé et signé L. B. 1781.

135 — Trois poignards de la Renaissance, quillons recourbés, ajourés et gravés ainsi que les pommeaux, fines lames profondément cannelées de nombreuses gorges d'évidement ajourées. (Ce lot sera divisé.)

136 — Poignard de même époque, garde en ivoire sculpté.

137 — Quatre poignards écossais, dont trois garnis de leur nécessaire de chasse, manches corne, garnis d'argent et de topazes, gaines en cuir garnies d'argent gravé. (Sera divisé.)

138 — Deux claymores, dont l'une à garde d'argent et l'autre à garde de fer. (Sera divisé.)

139 — Très fort lot de lames, pommeaux, fusées des xve, xvie, xviie et xviiie siècles. (Sera divisé.)

POIRES A POUDRE ET PULVÉRINS

140 — Poire à poudre ronde en bois gravé, avec incrustation au centre de plaques d'argent gravé, d'un côté un sujet de chasse et de l'autre une armoirie. xvie siècle.

141 — Autre poire à poudre analogue à la précédente, plus petite.

142 — Pulvérin du XVIe siècle, corne de cerf sculptée de tête de sanglier aux extrémités ; sur la face, sujet représentant une dame à cheval accompagnée de son page.

143 — Trois pulvérins en fer à petites côtes et gravés, un est garni de son crochet de ceinture. (Ce lot sera divisé.)

144 — Trois pulvérins en ivoire gravé de dessins et personnages, garnitures en fer gravé et doré, garnis de leur crochet de ceinture. Travail du XVIe siècle. (Ce lot sera divisé.)

145 — Deux autres pulvérins de même forme que les précédents, en bois incrusté d'ivoire et sculpté d'armoiries. (Ce lot sera divisé.)

146 — Pulvérin en cuivre doré, repoussé et ciselé. Les ornements découpés à jour représentent saint Michel terrassant le dragon. Travail du XVIe siècle.

PIÈCES DE CHEVAL

147 — Deux beaux chanfreins de cheval dont un uni avec écusson en fer rapporté sur le front et l'autre gravé et doré. XVIe siècle.

148 — Muselière de cheval d'une armure allemande du XVIe siècle, partie cuivre et fer repercé. Devise : IN. TE. DOMINE. SPERAVI. Au milieu du front, l'aigle d'Autriche; sur le sommet, une inscription allemande. (Travail remarquable.)

149 — Très belle paire d'éperons à trois molettes à forme d'étoiles, à pointes multiples en fer gravé et repercé. Fin du XIVe siècle.

150 — Lot d'éperons des XVIe et XVIIe siècles en fer gravé et damasquiné. (Ce lot sera divisé.)

ARMES ORIENTALES

151 — Très belle armure circassienne complète, composée de son armure de tête, les cottes de mailles, les brassards, le plastron, le dos, en fer gravé et damasquiné.

152 — Très jolie paire de brassards d'armure circassienne en fer richement orné de damasquine d'or.

153 — Huit brassards dépareillés d'armures orientales en fer gravé, ciselé, incrusté d'or et d'argent; sept d'entre eux sont garnis de leur gantelet. (Sera divisé.)

154 — Cinq paires de plastrons et dos d'armures circassiennes et sarrazines en fer richement incrusté de décorations de fleurs et d'ornements en or.

155 — Très beau casque de guerre japonais à large couvre-nuque articulé, le haut du cimier représente une tête de monstre à cornes.

156 — Armure japonaise complète, accompagnée de ses armes offensives et défensives.

157 — Cuirasse et dossière japonaises, fer niellé d'argent.

158 — Deux paires d'étriers en fer incrusté d'argent. Travail oriental. (Sera divisé.)

159 — Six boucliers circassiens en corne transparente, décorés de dessins laqués et dorés, clous en métal ciselé. (Sera divisé.)

160 — Hache d'armes de Mameluck, très richement damasquinée d'or et d'argent.

161 — Hache d'armes chinoise montée sur bambou laqué et doré.

162 — Deux marteaux d'armes sans manches.

163 — Casse-tête circassien, manche en galuchat, masse et extrémité du manche en argent niellé.

164 — Belle hache d'armes indienne, richement ornée de caractères et de figurines, manche damas incrusté d'or.

165 — Casse-tête circassien, masse ornée d'une damasquine d'or, manche incrustation d'argent et d'or alternés.

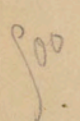
166 — Deux petites haches d'armes circassiennes, incrustées d'or, manches en métal gravé et doré. (Sera divisé.)

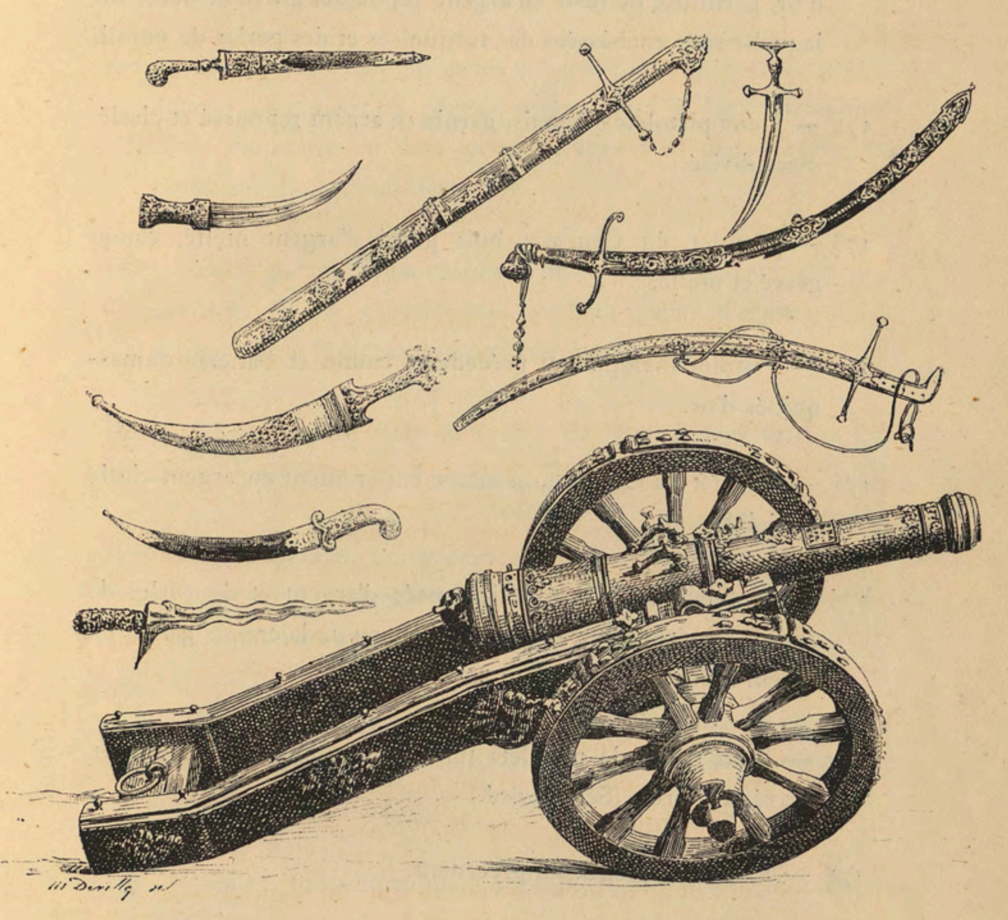
167 — Deux marteaux d'armes, fer damasquiné d'or. Travail oriental. (Sera divisé.)

168 — Trois beaux casques sarrazins et turc du XVIe siècle, timbres à cannelures et unis, pourtour inférieur damasquiné d'or, garnis de leur cotte de mailles. (Sera divisé.)

169 — Sous ce numéro un lot de pièces d'armures unies, gravées, dorées, etc., etc., telles que jambards, cuissards, etc., etc.

170 — Riche fusil tromblon, entièrement décoré de rinceaux et dessins orientaux, en argent repercé et doré ; le canon est orné d'une damasquine d'argent très en relief et gravée, la platine légèrement gravée porte la marque IONDON WARANTED. Travail anglais du XVIIIe siècle.





Nos 23, 183, 181, 209, 187, 213, 210, 214, 219.

171 — Beau fusil oriental, crosse en bois, garni de velours brodé d'or, garniture de fusil en argent repoussé, gravé et doré, sur laquelle sont enchâssées des turquoises et des perles de corail.

172 — Deux pistolets albanais, garnis en argent repoussé et ciselé. (Sera divisé.)

173 — Pistolet du Caucase, bois garni d'argent niellé, canon gravé et niellé.

174 — Pistolet analogue au précédent, canon et batterie damasquinés d'or.

175 — Pistolet du Caucase, monture entièrement en argent ciselé et niellé.

176 — Pistolet kabyle, crosse incrustée d'argent et de perles de corail, garniture du canon et pommeau de la crosse garnis en argent repoussé.

177 — Deux paires de pistolets turcs, monture en métal fondu, gravée et dorée. (Sera divisé.)

178 — Pistolet analogue au précédent.

179 — Arc en bois laqué et flèches. Travail du Caucase.

180 — Sabre turc, poignée en corne, fourreau cuir garni de fer, damasquiné d'or.

181 — Beau sabre turc, lame en damas fin, richement incrusté de devises orientales en or, poignée en corne de rhinocéros, quil-

lons recourbés, fourreau en cuir garni, ainsi que la poignée, d'une riche garniture d'argent doré repoussé.

182 — Six sabres turcs, poignées en corne de rhinocéros, lames damas, garnitures en argent, argent doré et fer damasquiné d'or, fourreaux en cuir garnis d'argent et métal gravé et repoussé. (Ce lot sera divisé.)

183 — Sabre persan, lame incrustée de caractères orientaux en or, quillons droits, poignée et fourreau garni d'argent doré repoussé. Le fourreau est garni de son baudrier.

184 — Sabre persan, poignée ivoire de Morse, garniture en fer damasquiné d'or.

185 — Sabre persan, lame poinçonnée et à gouttières dans toute sa longueur, fourreau en cuir repoussé, poignée et garniture de fourreau en fer gravée et richement damasquinée d'or.

186 — Petit sabre persan, d'enfant, lame damas, poignée en ivoire de morse et garnie, ainsi que le fourreau, en fer damasquiné d'or.

187 — Glaive indo-musulman à longue lame plate, poignée et fourreau garnis en argent repoussé et gravé.

188 — Yatagan turc, lame incrustée d'argent, poignée ivoire de morse, garnie de cuivre doré orné de grains de corail.

189 — Deux yatagans turcs, poignées en ivoire de morse garnies d'argent, fourreaux en argent repoussé et gravé. (Sera divisé.)

190 — Deux flissahs kabyles, lames gravées et poinçonnées, fourreaux en argent repoussé d'attributs et devises orientales. (Sera divisé.)

191 — Sabre indien, poignée de fer richement incrustée d'ornements d'or.

192 — Sabre indien, poignée en fer gravé et argenté, fourreau en galuchat garni d'argent gravé.

193 — Sabre d'exécution birman, poignée en bois sculpté et doré, garni d'argent repoussé, lame large à l'extrémité, fourreau d'acajou.

194 — Petit sabre algérien, poignée de corne.

195 — Deux khouttars indous richement damasquinés d'or. (Ce lot sera divisé.)

196 — Petit couteau de chasse chinois, manche en corne, garde en bronze doré.

197 — Yatagan birman, manche en corne de rhinocéros, fourreau bois garni d'os et de métal gravé.

198 — Sabre circassien, garnitures de poignée et fourreau en argent niellé.

199 — Sabre indien, à lame courbe, gravée dans toute sa longueur de devises et d'animaux incrustés en or. Poignée en fer uni argenté.

200 — Sabre indien, lame droite à trois gouttières, garniture de poignée et de fourreau en cuivre gravé et doré.

201 — Sabre albanais, poignée et quillons droits en argent ciselé et gravé.

202 — Khandjar albanais, poignée en ivoire de morse, fourreau de velours garni de cuivre.

203 — Élégant poignard arabe, manche en ivoire de morse garni de perles en corail montées sur argent doré, lame en damas d'un joli travail de gravure.

204 — Deux couteaux de chasse indiens, manches en corne et ivoire. (Sera divisé.)

205 — Trois poignards du Caucase garnis d'argent niellé. (Sera divisé.)

206 — Deux poignards turcs, fourreaux et garniture en fer, orné de damasquines d'or.

207 — Cinq poignards wahabites, lames damas, fourreaux et manches en argent repoussé, gravé et doré, et enrichis de pierres. (Ce lot sera divisé.)

208 — Trois poignards birmans, poignées en jade sculpté, fourreaux velours garnis de métal et d'argent doré et gravé. (Ce lot sera divisé.)

209 — Deux poignards indiens, à lames et fourreaux en fer, incrustés d'or et d'argent.

210 — Quinze poignards persans, manches en ivoire, corne, argent, fer damasquiné, jade, marbre, porphyre ; fourreaux cuir, argent et fer diversement ornés et damasquinés d'or, lames damas richement incrusté. (Sera divisé.)

211 — Riche poignard persan, lame finement damasquinée d'or et d'argent : fourreau en argent couvert de filigrane d'argent doré, garni de son baudrier en cuir brodé.

212 — Petit poignard turc, poignée en ivoire de morse garnie d'argent et de grains de corail.

213 — Poignard persan, poignée en jaspe taillé, fourreau garni de cuivre gravé.

214 — Six petits poignards orientaux, à manches droits de jade et de marbre, fourreaux en velours garnis d'argent gravé et doré. (Ce lot sera divisé.)

215 — Petit poignard persan, manche marbre bleu, fourreau garni d'argent repercé et gravé.

216 — Même poignard, manche en corne.

217 — Poignard persan, à manche d'ivoire garni de fer damasquiné.

218 — Kriss malais, dans son fourreau de bois, poignée finement sculptée en bois de santal.

219 — Très riche kriss malais, lame fin damas noir richement incrusté d'or, poignée en or figurant une idole, garnie de pierres précieuses.

220 — Kriss indien, lame damas, poignée et fourreau en argent doré et repoussé, garni d'une applique de pierres précieuses.

221 — Kriss javanais, poignée en bois sculpté figurant une idole.

222 — Belle canne à épée en jonc, lame orientale en fin damas noir incrusté d'or, petite poignée d'ivoire sculptée, virole en métal doré.

223 — Fragments d'armes orientales, fourreaux, poignées de jade, marbre et métal, lames de damas et autres, batteries de fusils et pistolets, etc. (Sera divisé.)

224 — Trousse birmane en bois plaqué d'argent, garnie de son couteau et de son poinçon.

225 — Trois baguettes de pistolets albanais, en fer gravé. (Sera divisé.)

226 — Javelot turc, en fer gravé.

227 — Deux fers de lance, dont un plat et l'autre à fourche flamboyante, damas incrusté d'or. Travail circassien. (Sera divisé.)

228 — Ceinturon syrien, en métal émaillé, doré et orné de pierres.

229 — Deux paires d'agrafes arabes, en argent, ornées d'émail et de grains de corail. (Sera divisé.)

230 — Deux petites cartouchières turques, en cuir brodé d'or. (Sera divisé.)

231 — Sacoche orientale, en cuir doublé de velours brodé d'or et d'argent. Les fermetures sont en argent.

232 — Poire à poudre, en cuivre orné d'argent repercé et gravé. (Travail oriental.)

233 — Autre poire à poudre, en cuir orné d'une applique en argent doré et perles corail.

234 — Deux ceintures kabyles, garnies de leurs cartouchières et sacs à balles; l'une est brodée de soie, l'autre de rivets d'argent et de grains de corail.

235 — Paire de fontes et de cartouchières en cuir, richement brodé d'or et d'argent. Travail oriental.

236 — Deux amorçoirs circassiens, en fer ciselé et incrusté d'or.

237 — Deux amorçoirs persans, en émail cloisonné.

238 — Batteries, bois et canons de fusils et pistolets orietnaux.

TABLEAUX

BREUGHEL

(PIERRE, dit le VIEUX)

239 — *Intérieur de paysans.*

Bois. Haut., 44 cent.; larg., 65 cent.

BRONZINO

(D'après)

240 — *Tête de femme : princesse.*

CALLOT

(Attribué à)

241 — *Arlequin et Arlequine.*

242 — *Comédien et Comédienne.*

Toile. Haut., 46 cent.; larg., 29 cent.

COELLO

(D'après)

243 — *Jeune Infante.*

Ovale.

Toile. Haut., 71 cent.; larg., 55 cent.

DIUOT

244 — *Portrait d'homme.*

Une note inscrite derrière la miniature mentionne le nom du comte d'Essex.

Miniature.

EUSBJ

(LUIS)

245 — *La Délivrance.*

Le prince Alexandre délivre le médecin Philippe ; guidé par la Vérité, il chasse la Calomnie et l'Envie.

Allégorie.

Signé et daté 1806.

Miniature.

KESSEL

(NICOLAS VAN)

246 — *La Tentation de saint Antoine.*

Peinture sur marbre, forme ovale.

Haut., 35 cent.; larg., 25 cent.

MABUSE

(Attribué à)

247 — *Triptyque.*

Au centre, une figure allégorique ; sur les volets, deux saintes.

Bois. Haut., 75 cent.

MIGNARD

(École de)

248 — *Portrait.*

Ovale.

Toile. Haut., 87 cent.; larg., 1 m. 13 cent.

MORONE

(Attribué à)

249 — *Portrait d'homme.*

Il est représenté debout, revêtu d'une riche armure, la main gauche appuyée sur son épée, et la droite sur son casque.

Curieux costume.

Toile. Haut., 1 m. 20 cent.; larg., 95 cent.

OSTADE (VAN)

(Attribué à)

250 — *Fête villageoise.*

Bois. Haut., 42 cent.; larg., 51 cent.

RIGAUD

(Attribué à)

251 — *Portrait d'homme cuirassé.*

Toile. Haut., 80 cent.; larg., 63 cent.

RŒHN

(A. D.)

252 — *Louis XVI recevant le duc d'Enghien au séjour des bienheureux.*

Allégorie.

Au milieu d'un parc, sur une pelouse, Louis XVI, vêtu des habits royaux, ayant près de lui Marie-Antoinette, le Dauphin Louis XVII et plusieurs seigneurs de sa cour, reçoit le duc d'Enghien.

De tous côtés, à l'ombre de grands arbres, plusieurs groupes de personnages célèbres de l'époque.

Signé à gauche et daté 1811.

Toile. Haut., 80 cent.; larg., 1 m. 15 cent.

TOLIGMATI

253 — *Tête d'homme.*

Il est représenté vu de trois quarts, regardant les spectateurs.

Toile. Haut., 70 cent.; larg., 55 cent.

VERELST

(PIERRE)

254 — *Buveur.*

Signé à droite du monogramme.

Toile. Haut., 20 cent.; larg., 17 cent.

WATTEAU

(D'après)

255 — *Le Voyage à Cythère.*

Toile. Haut., 57 cent.; larg., 70 cent.

ÉCOLE ALLEMANDE

256 — *Le Jugement de Pâris.*

Toile. Haut., 42 cent.; larg., 59 cent.

ÉCOLE FLAMANDE

257 — *L'Automne.*

Toile. Haut., 61 cent.; larg., 89 cent.

ÉCOLE FLAMANDE

258 — *Vierge et Enfant Jésus.*

Cadre. Haut., 17 cent.; larg., 13 cent.

ÉCOLE FLAMANDE

259 — *Vierge et Enfant Jésus.*

Bois. Haut., 33 cent.; larg., 27 cent.

ÉCOLE FLAMANDE PRIMITIVE

260 — *Adoration des Mages.*

Bois. Haut., 68 cent.; larg., 55 cent.

ÉCOLE FRANÇAISE

261 — *Portrait d'homme.*

Il est représenté de trois quarts, nu-tête, cuirassé et décoré du cordon bleu.

Ovale.

Toile. Haut., 71 cent.; larg., 58 cent.

ÉCOLE FRANÇAISE

262 — *La Duchesse du Maine.*

Elle est représentée debout, près d'elle un jeune page lui présente une corbeille remplie de perles et de pierreries.

Toile. Haut., 1 m. 19 cent.; larg., 94 cent.

ÉCOLE FRANÇAISE

263 — *Tête d'homme.*

Bois. Haut., 21 cent.; larg., 17 cent.

ÉCOLE FRANÇAISE

264 — *Conversation galante.*

Dans un parc, plusieurs personnages réunis causent ou jouent de la musique.

Toile. Haut., 1 m. 16 cent.; larg., 1 m. 20 cent.

ÉCOLE HOLLANDAISE

265 — *Le Coup de l'étrier.*

Devant la porte d'une hôtellerie, l'hôtelier offre un verre de vin à un jeune seigneur qui courtise sa servante.

A droite, un cavalier sur la route.

Plus loin, des paysans attablés.

Toile. Haut., 71 cent.; larg., 86 cent.

ÉCOLE HOLLANDAISE

266 — *Paysage.*

Daté 1644.

Bois. Haut., 40 cent.; larg., 60 cent.

ÉCOLE ITALIENNE

267 — *Le Mariage mystique de sainte Catherine.*

Bois. Haut., 72 cent.; larg., 58 cent.

ÉCOLE ITALIENNE

268 — *Portrait de jeune dame de qualité.*

Toile. Haut., 70 cent.; larg., 57 cent.

ECOLE ITALIENNE PRIMITIVE

269 — *La Vierge, assise, tient sur ses genoux l'Enfant Jésus.*

A droite et à gauche, saint Jean et sainte Catherine. Peint sur fond d'or.

Bois. Haut., 82 cent.; larg., 49 cent

ECOLE MODERNE

270 — Esquisse.

Bois. Haut., 33 cent.; larg., 25 cent.

ÉCOLE DE SIENNE

271 — *La Vierge et saint Jean adorant l'Enfant Jésus.*

Forme cintrée.

Bois. Haut., 70 cent.; larg., 37 cent

272 — *Portrait d'une petite princesse.*

Elle est couchée sur un coussin de velours rouge, tenant une couronne de la main gauche.

Cadre italien en bois sculpté.

Toile. Haut., 81 cent.; larg., 61 cent.

273 — *Portrait d'un commandeur de Malte.*

Il est représenté à genoux, les mains jointes et priant. Près de lui, son prie-Dieu sur lequel est un livre de prière; sur l'un des côtés du prie-Dieu sont ses armoiries.

Sur la base d'une colonne, une inscription mentionne son âge : ÆTATIS SUÆ 77.

Toile.

274 — *Portrait de dame. Époque Louis XIV.*

Forme ovale.

Toile.

275 — *L'Adoration des Mages.*

Bois. Haut., 68 cent.; larg., 55 cent.

593

276 — *Allégorie.*

Éventail époque Louis XIV.
Gouache. Peinture sur peau.

277 — *Sainte Famille; Pieta.*

Miniature sur vélin.

278 — *Jean de Meindre, seigneur de Boucicaut, maréchal de France.*

Miniature moderne.

279 — *Maurice de Nassau.*

Miniature moderne.

280 — *Pieta.*

Sous verre.

MEUBLES, BRONZES D'AMEUBLEMENT

OBJETS D'ART ET DE CURIOSITÉ, PORCELAINES

281 — Très beau meuble du style de la Renaissance, en bois noir sculpté, à haut et bas incrusté de plaques de lapis et d'émaux. Le haut est à deux portes garnies de glaces à biseaux et forme vitrine. Fait par Sauvrezy.

282 — Joli petit cabinet italien de la Renaissance, orné de petites statuettes en bronze doré et incrusté de pierres et d'agates. Accompagné de son support.

283 — Petit bureau à cylindre, époque Louis XVI, en acajou garni de bronzes.

284 — Meuble-crédence italien du XVIIe siècle, orné de têtes et figurine en bois sculpté.

285 — Joli petit meuble en noyer, style Renaissance, avec figurines sculptées et dorées; intérieur garni de soie verte.

286 — Plusieurs chaises et fauteuils de diverses époques. (Sera divisé.)

287 — Belle pendule et son cul-de-lampe Boule orné d'ornements et oiseaux en bronze doré. Époque Louis XIV.

288 — Importante gaine en bois incrusté de cuivre et garni de bronze doré. Style Louis XIV.

289 — Pendule religieuse hollandaise. Époque Louis XIII.

290 — Deux pendules de l'époque Louis XV, en galuchat orné de bronze doré. (Sera divisé.)

291 — Trois jolies petites pendulettes du xvie siècle, à quatre faces et clochetons ornés d'ornements et figurines repoussés, ciselés, gravés et dorés. (Sera divisé.)

292 — Belle pendule du Directoire, en marbre blanc et noir, figurines en bronze doré; le fronton est surmonté d'un aigle. Mouvement à quantièmes.

293 — Plusieurs paires de flambeaux, cuivre. Époques Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Empire, etc. (Sera divisé.)

294 — Très remarquable tableau en bois sculpté, représentant le roi Louis XIII dirigeant les travaux d'un siège. Travail de l'époque.

295 — Très beau carquois en ivoire, sculpté de trophées, de personnages et masques d'animaux.

296 — Deux beaux morceaux d'ivoire, sculptés.

297 — Plusieurs fragments d'ivoire. (Sera divisé.)

298 — Beau coffret italien de la Renaissance, entièrement garni d'ivoire gravé de têtes et personnages représentant des prophètes et des saints.

299 — Beau coffret en bois, garni de velours rouge et de bandes de métal doré.

300 — Beau coffret en fer gravé, fermeture à secret. xvie siècle.

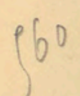
301 — Petit coffret en fer uni, de la même époque.

302 — Trois coffrets italiens en bois, sculptés et peints de figures et scènes saintes. Commencement du xve siècle. (Sera divisé.)

303 — Belle porte en bois sculpté et plusieurs panneaux sculptés, anciens et modernes. (Sera divisé.)

304 — Étains, médailles et objets de vitrine divers. (Sera divisé.)

305 — Beau ciboire en argent doré, repoussé et gravé, orné de médaillons en émail. Joli travail de l'époque Louis XIV.



306 — Très belle poignée d'épée en argent garni de strass. Remarquable travail de joaillerie du xviiie siècle.

307 — Trois plaques en bronze, cire perdue, sujets religieux. Époque Louis XIV. (Sera divisé.)

308 — Série de miniatures et portraits sur cuivre, des xvie, xviie et xviiie siècles. (Sera divisé.)

309 — Lot de bijoux et montres anciens, de divers styles. (Sera divisé.)

310 — Fort lot de cadenas, menottes, entrées de serrures, clefs, charnières, en fer, bronze et argent; petits spécimens d'armes et divers objets de fer. (Ce lot sera divisé.)

311 — Aiguière et son bassin en ancienne pâte tendre de Sèvres, bluets et bouquets de roses sur fond blanc, bordures fond jaune, sur lesquelles se détachent des fleurs et rinceaux.

312 — Beau plateau en ancienne porcelaine de Sèvres, pâte tendre, décor chinois sur fond blanc. Signé Lecot.

313 — Jolie coupe en ancienne porcelaine de Sèvres, décor groseille et or, bordure figurant des ornements et oiseaux sur fond blanc.

314 — Assiette en ancienne porcelaine de Sèvres, décor rose et or : le fond présente le chiffre L surmonté de la couronne royale au-dessous des torches et carquois croisés.

315 — Belle assiette en ancienne porcelaine de Saxe.

316 — Très jolie assiette en porcelaine de Sèvres, pâte tendre, décor noir par Micaud : tête de jeune France au centre, peinte par Michel jeune.

317 — Deux jolis groupes en biscuit représentant l'*Été* et l'*Automne*.

318 — Assiettes à dessert en ancienne pâte tendre de Sèvres, rose du Barry, décorée en 1769, par Gomery : provient de la collection Reynols.

TAPISSERIES — COSTUMES — ÉTOFFES

319 — Série de trois tapisseries Louis XIII de la manufacture d'Aubusson, avec bordure représentant des épisodes de la vie de Jeanne d'Arc. La première montre Jeanne d'Arc faisant part à deux gentilhommes de ses visions. H., $2^m,90$. L., $2^m,35$. Dans la seconde, Jeanne d'Arc introduite auprès du roi Charles VII

le conjure de lui donner le commandement de son armée. H.,2m,90. L., 4 m. Dans la troisième, Jeanne d'Arc est armée et bénie par un évêque. Mêmes dimensions que la précédente.

320 — Très beau panneau en point de Hongrie.

321 — Beau tapis de Smyrne haute laine.

322 — Beau costume d'homme complet en velours violet frappé et soutaché de fleurs en soie et pierres. Époque Louis XVI.

323 — Beau justaucorps d'homme, en soie, richement brodé d'or. Époque Louis XV.

324 — Très riche robe de femme, en soie brodée d'argent et d'or et de fleurs de soie de couleur. La bordure est composée d'une riche broderie d'or à jour.

325 — Fort lot de morceaux d'étoffes en soie, brocart, satin, et de tapisseries, galons, bourse, et écussons.

326 — Bride, bridons, mors et harnachement en cuir jaune orné d'écussons fleurdelisés aux armes d'Orléans ; remonte à l'époque de la conquête de l'Algérie et a appartenu à un membre de la famille.

327 — Beau caparaçon de cheval en velours violet orné de broderies d'or. Époque Louis XIV.

328 — Autre beau caparaçon en soie brodé d'or, orné de paillettes.

329 — Fort lot de tentures, rideaux en soie et drap. Baldaquins, embrasses, etc., etc. (Sera divisé.)

330 — Beau lustre hollandais en cuivre, gravé de caractères judaïques, à douze lumières.

331 — Autre lustre en fer formé de fleurs et feuillages, peint, doré et repoussé.

332 — Deux petites lampes juives en bronze.

333 — Vitraux anciens.

LIVRES

QUANTITÉ D'OUVRAGES DIVERS

ENTRE AUTRES :

Environ 100 fascicules traitant des recherches généalogiques sur les célèbres familles italiennes, ornés de gravures, d'écussons et armoiries.

Les Monuments de Belgique, ouvrage illustré d'Henry Merzlach.

Les Galeries historiques de Gavard.

L'Histoire du Palais-Royal.

Traité d'escrime italienne au XVIIIe siècle.

N. B. — *Les vitrines en bois et en fer seront vendues à la fin de la dernière vacation.*



CATALOGUE

DE

TABLEAUX

ŒUVRES REMARQUABLES DE LA RENAISSANCE

PAR

FRA BEATO ANGELICO, SANDRO BOTICELLI, LUINI, J. METSYS, ETC.

Autres Tableaux par

INGRES, DECAMPS, GÉRICAULT, RUBENS, OUDRY, NETSCHER, ETC.

Et de l'École anglaise

OBJETS D'ART

Deux très beaux médaillons en buis sculpté du XVIe siècle

Beau Bas-relief en pierre lithographique

Ivoires, Terres cuites, Albâtres, Bronzes et Plaquettes de la Renaissance
Étains, Cabinet en fer damasquiné
Miniatures persanes, Faïences italiennes, Porcelaines diverses

PENDULES — MEUBLES ANCIENS

ÉTOFFES — TAPIS ORIENTAUX

Sièges en soie et satin capitonnés, Divans

Provenant de la Collection de M. le baron de TRIQUETI

Et dont la vente aura lieu par suite du décès de Mme L. C.

HOTEL DROUOT, SALLE N° 8

Le Mardi 4 Mai 1886, à deux heures

Me PAUL CHEVALLIER, commissaire-priseur
10, rue Grange-Batelière, 10

EXPERTS

Pour les Tableaux anciens :
M. E. FÉRAL, peintre
54, Faubourg-Montmartre, 54

Pour les Tableaux modernes :
M. GEORGES PETIT
12, rue Godot-de-Mauroi, 12

Pour les Objets d'art :
M. CHARLES MANNHEIM, 7, rue Saint-Georges.

EXPOSITIONS

PARTICULIÈRE : le Dimanche 2 Mai
PUBLIQUE : le Lundi 3 Mai
} de 1 h. 1/2 à 5 h. 1/2.

CONDITIONS DE LA VENTE

Elle sera faite au comptant.

Les acquéreurs payeront *cinq pour cent* en plus des prix d'adjudication.

L'exposition mettant le public à même de se rendre compte de l'état des objets, aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée.

Paris. Imp. de l'Art, E. Ménard et J. Augry, 41, rue de la Victoire.



N°1

N°2



DÉSIGNATION

PEINTURE DE LA RENAISSANCE

FRA BEATO ANGELICO

1 — *L'Adoration de la Vierge.*

La Vierge Marie, en robe rose et manteau bleu doublé de vert, la tête couverte d'un voile de gaze, est assise sur un trône de marbre à dorsal de drap d'or. Elle tient dans ses bras l'Enfant Jésus qui se penche pour bénir un donataire, en surplis rose, agenouillé au pied du trône et vu de profil.

11,600

A droite, saint Georges debout, bardé de fer, la main gauche appuyée sur son épée, et tenant de la main droite un étendard crucifère.

A gauche, saint Pierre en robe bleue et manteau jaune, tenant les clefs ; derrière lui, saint Paul, les mains jointes.

Quatre anges se tiennent debout sur la marche du trône. Les nimbes et le dorsal sont gravés et

dorés. Toute la composition ressort sur un fond de verdure.

L'expression pure et divine des figures, la simplicité de l'ordonnance dans la composition, la conservation des ors, et le coloris général qui a pris la transparence d'un émail ; tout, dans cette ravissante composition, exprime la sainteté qui se reflète dans les plus belles œuvres du peintre.

Cette peinture est sur bois, de forme octogone et bordée d'une moulure.

Diam., 29 cent.

FRA BEATO ANGELICO

2 — *Tête de Christ.*

Il est vu de face, ses cheveux retombent en longues tresses sur les épaules. Il porte une tunique vert foncé à parements dorés.

La tête, entourée du nimbe d'or crucifère, se détache sur un fond de ciel bleu.

Cette peinture, qui a la même forme que la précédente, était peinte au dos du panneau, qui a été scié dans son épaisseur.

Elle porte les mêmes dimensions.



N° 3

BOTICELLI

(SANDRO)

3 — *Sainte Famille.*

La Vierge est drapée dans un manteau vert émeraude bordé de galons et de franges d'or, une écharpe rouge sur les épaules. Sa tête est enveloppée d'un voile de gaze. Elle porte son divin fils, qu'elle presse dans ses bras avec amour. A gauche, le petit saint Jean, joignant les deux mains. Au fond se déroule la campagne avec une rivière, et, à l'horizon, les flèches d'une église se découpent sur le ciel.

Bois. Forme circulaire. Diam., 85 cent.

BOTICELLI

(SANDRO)

4 — *Portrait de jeune Florentin.*

Il est vu de trois quarts en longs cheveux blonds, coiffé d'une barrette rouge et vêtu d'un pourpoint marron bordé de fourrure blanche.

Il tient la main droite sur la poitrine.

Ce portrait en buste, d'un très beau caractère, se détache sur un fond noir.

Il provient de la galerie Pourtalès, où il était attribué à Masaccio.

Peinture *à tempera*. Bois. Haut., 40 cent.; larg., 30 cent.

MICHEL-ANGE BUONARROTI

(Attribué à)

5 — *Saint Antoine tourmenté par les démons.*

Ce très intéressant tableau aurait été peint par Michel-Ange à l'âge de seize ans, d'après la composition gravée de *Martin Schoen.*

Voir la *Vie de Michel-Ange*, par Ascanio Condivi, page 4.

Il provient de la galerie Scorzi, de Pise, où il a été acheté en 1857.

Ce tableau est accompagné de la gravure de *Martin Schoen.*

Bois. Haut., 45 cent ; larg., 34 cent.

LUINI

(BERNARDINO)

6 — *Sainte Famille.*

La Vierge tient sur ses genoux l'Enfant Jésus, qui prend les fleurs que lui présente le petit saint Jean agenouillé devant lui.

Cette composition pleine de charme a malheureusement subi quelques restaurations.

Toile. Haut., 83 cent.; larg., 65 cent.

METSYS ou MASSYS

(JAN)

7 — *Le Savant à l'étude.*

Il est vu de face, nu-tête, assis devant un bureau où sont déposés de menus objets de travail; un livre est ouvert dans lequel on voit une gravure représentant le Jugement dernier.

A droite, une tête de mort et, derrière lui, une porte ouverte sur une autre pièce.

Initiales IM et date 1539.

Haut., 75 cent.; larg., 1 m. 2 cent.

METSYS

(École de QUENTIN)

8 — *Portrait de femme.*

Elle est vue de face à mi-jambes, en riche costume du XVIe siècle, tenant dans ses mains une cassolette d'or.

Bois. Haut., 58 cent.; larg., 45 cent.

SACCHI DI PAVIA

9 — *Un Père de l'Église.*

Il est représenté debout à mi-jambes, de face, et montre avec sa plume les versets d'un livre ouvert qu'il tient à la main. Fond d'or.

Bois. Haut, 60 cent.; larg, 43 cent.

ÉCOLE FLORENTINE DU XVe SIÈCLE

10 — *Vierge, Enfant Jésus et Saint Jean-Baptiste.*

380

Peinture avec ornements gaufrés et dorés.

Bois. Haut., 58 cent.; larg., 33 cent.

ÉCOLE PRIMITIVE D'ITALIE

11 — *Sainte Face.*

Le nimbe et les inscriptions sont dorés.

Bois. Haut., 38 cent.; larg., 28 cent.

ÉCOLE VÉNITIENNE DU XVe SIÈCLE

12 — *Motif d'ornementation.*

Frise représentant un enfant assis au milieu de feuilles d'acanthe, tenant deux rinceaux symétriques fleuronnés.

Bois. Haut., 18 cent.; larg., 35 cent.

ÉCOLE ALLEMANDE

13 — *Portrait de jeune homme en costume du XVIe siècle.*

Bois. Haut., 33 cent.; larg., 26 cent.

TABLEAUX ANCIENS

BREUGHEL ET VAN BALEN

14 — *Adam et Ève dans le Paradis terrestre.*

Cuivre. Haut., 24 cent.; larg., 19 cent.

BOUCHER

(Attribué à)

15 — *Le Berger galant.*

Deux jeunes filles sont assises au pied d'une fontaine, surmontée de bas-reliefs et de plantes grimpantes. Un jeune berger dépose sur leurs genoux des gerbes de fleurs. Les moutons paissent à l'entour.

Toile. Haut., 1 m. 55 cent.; larg., 1 m. 23 cent.

FRANCK

(FRANÇOIS)

16 — *Adoration des mages.*

Jésus laissant venir à lui les petits enfants.

Deux pendants sur cuivre.

Haut., 28 cent.; larg., 39 cent.

ÉCOLE HOLLANDAISE

17 — *Le Savant à l'étude.*

Assis devant un bureau couvert de manuscrits, il écrit sur un pupitre, tout en feuilletant un livre.

Enveloppé dans une robe de chambre noire, il est coiffé d'un bonnet rouge bordé de blanc.

La lumière entre à gauche par une fenêtre à petits carreaux et derrière lui se trouve un paravent.

Sur un feuillet se voit une signature peu lisible et la date 1651.

Bois. Haut., 38 cent.; larg., 32 cent.

ÉCOLE HOLLANDAISE

18 — *Personnage à l'étude.*

Il est assis, le coude appuyé sur la table où se trouvent son chapeau, un encrier, et un parchemin. Il taille sa plume, tout en réfléchissant au travail commencé. Son costume noir s'enlève sur les fonds gris de la pièce.

Bois. Haut., 31 cent.; larg., 23 cent.

GOOL

(JAN VAN

19 — *La Récréation des bergers.*

20 — *Troupeau en marche.*

Deux compositions animées de nombreuses figures et d'animaux, se faisant pendant.

Bois. Haut., 55 cent.; larg., 74 cent.

HERP

(G. VAN)

21 — *Les Forges de Vulcain.*

Tableau peint sur cuivre.

Haut., 74 cent.; larg., 1 mètre.

MEYNIER

(CHARLES)

22 — *Apothéose des trois peintres : Poussin, Lesueur et Lebrun.*

Clio inscrit leurs noms dans les fastes du siècle de Louis XIV. Le Génie repousse la faux meurtrière du Temps.

Esquisse du plafond de la salle des bijoux, au Musée du Louvre.

Toile. Haut., 80 cent.; larg., 34 cent.

NETSCHER

(CONSTANTIN)

23 — *Les Enfants à la cage.*

Deux enfants jouent sur l'appui d'une fenêtre, où sont déposés des fruits, des fleurs et un tapis d'Orient.

La fillette fait des bulles de savon, tandis que le petit garçon joue avec un oiseau sorti de sa cage.

Signé et daté 1692.

Toile. Haut., 47 cent.; larg., 38 cent.

OUDRY

(J. B.)

24 — *La Sortie de la ferme.*

Le troupeau, composé d'une vache, d'une chèvre et de trois moutons, sort de la ferme sous la garde d'une jeune bergère en robe bleue et de son chien.

Sur la droite, une niche adossée au mur de la ferme, dans laquelle deux chiens de garde aboient.

Très beau tableau de l'artiste.

Signé et daté 1727.

Toile. Haut., 64 cent.; larg., 80 cent.

OUDRY

(J. B.)

241 25 — *Le Cheval rétif.*

6100 Au bord d'un ruisseau, et à quelque distance d'un château, un piqueur retient par la bride son cheval tout sellé qui cherche à se dérober. Sur la droite, une paysanne à cheval conduit ses vaches aux champs.

Signé et daté 1727.

Pendant du précédent.

Haut., 64 cent.; larg., 80 cent.

OUDRY

(Attribué à)

26 — *Dessus de porte.*

Il représente un cygne au milieu des roseaux, défendant ses petits contre un chien.

Toile. Haut., 80 cent.; larg., 1 m. 25 cent.

PANNINI

(JEAN-PAUL)

27 — *Ruines d'un temple romain.*

Toile. Haut., 91 cent.; larg., 74 cent.

RUBENS

(P. P.)

28 — *La Chute d'Icare.*

Esquisse.

Bois. Haut., 31 cent.; larg., 37 cent.

SANDERS

(GÉRARD)

29 — *Fleurs dans une jardinière dorée posée sur une console en marbre.*

30 — *Fruits, pêches, raisins blancs et noirs dans une corbeille.*

Deux pendants.

Toile. Haut., 48 cent.; larg., 39 cent.

VAN DER VENNE

(ADRIEN)

31 — *Danse de Bohémiens.*

Esquisse en camaïeu bistre.

Bois. Haut., 45 cent.; larg., 68 cent.

TABLEAUX

ET

DESSINS MODERNES

ALLONGÉ

32 — *Bords de la Marne; effet d'automne.*

Dessin rehaussé de blanc.

CHARLET

1823.

33 — *Le Savetier.*

Aquarelle.

DECAMPS

34 — *Le Meunier, son Fils et l'Ane.*

Dessin rehaussé de gouache.

DECAMPS

35 — *La Grenouille et le Bœuf.*

Dessin rehaussé.

FRANÇAIS

36 — *Bords de rivière; soleil couchant.*

Forme ovale.

Bois. Haut., 14 cent.; larg., 20 cent.

INGRES

37 — *L'Odalisque.*

Signé et daté 1817.

Toile. Haut., 13 cent.; larg., 24 cent.

GÉRICAULT

38 — *Mazeppa; effet de lune.*

Toile. Haut., 26 cent.; larg., 20 cent.

PRUDHON

(Attribué à)

39 — *La Mère infortunée.*

Toile. Haut., 23 cent.; larg., 18 cent.

ÉCOLE ANGLAISE

HOWARD

(HENRI)

Membre de l'Académie royale.

40 — *Scène de comédie.*

Bois. Haut., 12 cent.; larg., 16 cent.

SMIRKE

(ROBERT)

Membre de l'Académie royale.

41 — *Scène tirée de « l'Héritière ».*

Comédie, par Burgoyne, 1804.

Bois. Haut., 16 cent.; larg., 13 cent.

STOTHARD

De l'Académie royale.

42 — *Les Deux Gentlemen de Vérone.*

Acte V, scène 4.

Bois. Haut., 13 cent.; larg., 18 cent.

STOTHARD

De l'Académie royale.

43 — *Scène tirée de « Philaster »*.

Pièce par Beaumont et Fletcher.

Bois. Haut., 13 cent; larg., 16 cent.

OBJETS D'ART

SCULPTURES

44 — Médaillon en buis. Portrait de Sigismond Malatesta, duc de Rimini, en buste, de profil, tourné vers la gauche.

Haut-relief, de travail allemand, d'un fini précieux et d'un beau caractère. Premières années du xvie siècle.

Ce médaillon et son pendant proviennent de la célèbre galerie hollandaise de Brancaamp, où ils furent acquis avant 1785, et où ils étaient attribués à Albert Dürer.

Diam., 116 millim.

45 — Médaillon en buis. Portrait de l'électeur Frédéric le Sage, en buste, de profil, tourné à droite, portant l'armure.

Haut-relief allemand, daté 1506.

Diam., 10 cent.

46 — Pierre lithographique. Bas-relief très finement sculpté, et représentant un jeune seigneur et une dame



N°45



N°46



N°44

debout, revêtus de riches costumes et se tenant par la main. Cette composition fait partie de la suite des douze sujets, gravés par Aldegrever en 1538, sous le titre : *les Danseurs de noces*. Dans l'angle supérieur, à droite, un feuillet porte le monogramme d'Aldegrever et la date 1538.

Haut., 14 cent.; larg., 9 cent.

47 — Bois sculpté. Groupe de deux saintes femmes, debout, en bois sculpté et doré du xve siècle. Travail allemand.

48 — Terre cuite. Buste, grandeur nature, d'un personnage de la famille des Bentivoglio, et d'un bon travail dans le style des sculptures florentines de la Renaissance, par Bastianini.

49 — Terre cuite. Figurine d'enfant nu, couché sur le dos ; elle est placée sur un socle en bois peint en vert, à ornements sculptés et dorés. Époque Louis XV.

50 — Albatre. Groupe allégorique au Temps, composé de trois figures : l'homme, l'enfant et la mort, sculptées en haut-relief et appliquées sur une tablette d'ardoise. Travail italien du xvie siècle. Signé des initiales L. S.

51 — Albatre. La Conversion de saint Paul. xvie siècle.

52 — Bois sculpté. Haut-relief : trophée de perdrix.

53 — Ivoire. Bas-relief ajouré et appliqué, sur fond d'ébène, représentant un groupe d'enfants Bacchus et de jeunes satyres. Travail dans le style de François Flamand.

54 — Ivoire. Bas-relief, figure symbolique de l'Été, jeune femme couronnée de roses et tenant des fleurs. A mi-corps.

55 — Ivoire. Figurine d'enfant nu, debout, un bras levé, les cheveux dorés. Époque de la Renaissance.

56 — Ivoire. Autre figurine d'enfant, de travail flamand.

57-58 — Ivoire. Deux petits bas-reliefs circulaires : l'un représentant Loth et ses filles; l'autre, Vénus et l'Amour. Celui-ci est encadré d'un tore chargé de rinceaux.

59 — Terre cuite antique. Deux bas-reliefs sans fonds : guerriers combattant des Amazones.

OBJETS D'ART VARIÉS

60 — Statuette de Vulcain assis, armé du marteau et frappant sur l'enclume; bronze à patine brune, attribué à Riccio.

61 — Cheval debout, bronze italien du xvi[e] siècle, à patine brune.

62 à 66 — Cinq plaquettes rectangulaires, en bronze italien de la Renaissance, offrant, en bas-relief, de belles compositions à figures allégoriques, avec chars traînés par des chevaux.

67 — Plaquette analogue aux précédentes, mais moderne.

68 — Bas-relief en bronze, d'après le bas-relief en pierre lithographique de la collection Sauvageot, au Louvre, représentant la jolie fille d'Augsbourg et le prince de Bavière, par Aldegrever, et faisant partie de la suite dite des Danseurs de noces.

69 — Plaque ovale, peinte en émaux translucides sur paillons, avec rehauts d'or, les chairs en grisaille teintée. Elle représente la Vierge et l'Enfant Jésus. Limoges, xvie siècle.

70 — Horloge de bureau, de forme octogone, en cuivre gravé et doré, de la fin du xvie siècle. Chaque pan est percé d'une arcade vitrée laissant voir le mécanisme et les angles sont ornés de pilastres cannelés sur piédestaux. La base est évasée et à gorge ajourée. Le cadran horizontal est surmonté d'une figurine de négrillon marquant les heures, et entouré de douze figurines asiatiques, rangées en file, sur un cercle tournant.

71 — Cabinet en bois d'ébène, ouvrant au moyen d'un abattant en fer gravé, à ornements en dorure et en damasquine d'or, et représentant une ville fortifiée.

Travail du xvie siècle. L'intérieur du meuble offre une façade monumentale tout en fer, de même travail, à porte centrale en retrait, surmontée d'un fronton triangulaire. De chaque côté de cette porte se voit une statuette de guerrier dans une niche encadrée de demi-colonnes supportant un entablement sur lequel se dresse une coupole.

72 — Étain. Plaque ronde représentant, en bas-relief, les divinités de l'Olympe. Initiales A. V. D.

73 — Étain. Autre représentant une allégorie de la pêche.

74 — Étain. Autre, les forges de Vulcain.

75 — Étain. Autre, Enfants Bacchus.

76 — Coupe hémisphérique en argent gravé, niellé et doré. Travail russe.

77 — Deux miniatures sur vélin du xve siècle, finement peintes et rehaussées d'or. L'une représente l'embarquement d'un roi de France pour la Terre-Sainte; l'autre un roi de France assis sur son trône et recevant les hommages de ses vassaux.

78 — Grande miniature persane, représentant un paysage d'une vaste étendue, animé sur tous les plans de groupes de figures diversement occupées.

79 — Miniature persane, représentant une légende : groupe de personnages dans la campagne par un temps de pluie.

FAIENCES

80 — Petit plat à cavité centrale en faïence d'Urbino du XVIe siècle, à décor polychrome, à groupes de figures dans un paysage.

81-82 — Deux plats en faïence de Castel-Durante, décorés, au centre, de figures d'amours, et, sur le marli, de trophées d'armes en camaïeu sur fond bleu. L'un est daté 1578, l'autre 1580.

83-84 — Deux soupières ovales, avec plateaux en faïence de Rouen, décor polychrome à *la Corne*.

85 — Cachepot en faïence de Rouen, décor polychrome, à festons d'œillets et grenades ouvertes.

PORCELAINES

86 — Deux vases en porcelaine de la Chine laquée, à fond noir, et décorés de figures et de paysage en incrustation de burgau et d'aventurine.

87 — Plat rond en vieux Chine, décoré en émaux de la famille rose. Au fond, corbeilles de pivoines et de

chrysanthèmes. Au marli, des rouleaux développés et des médaillons à fleurs, en réserve sur un fond couvert de petits rinceaux.

88 — Service d'ancienne porcelaine du Japon, décoré en bleu, rouge et or, à corbeilles de fleurs. Environ 40 pièces : plats longs et ronds, soupières, fromagères, petits plats, assiettes, etc.

89 — Deux vases, en forme de balustre, en céladon gris craquelé, montés sur socles à pied de biche, en bronze ciselé et doré.

90 — Deux bouteilles en porcelaine de Chine, à couverte bleu d'empois, montées en bronze ciselé et doré : collerette, anses à col de cygne et piédouche.

91 — Trois théières et un plateau trilobé en Chine, à fond bleu poudré, rehaussé d'ornements en dorure.

92 — Beurrier en vieux Sèvres, pâte tendre, adhérent au plateau ; décor de fleurs jetées, de filets bleus et de dents de loup en dorure.

93 — Théière ovoïde et deux pots à crème en même porcelaine.

MEUBLES ET PENDULES

94 — Pendule en bronze ciselé et doré. Le cadran, au nom de Pierre Le Roy a Paris, est surmonté d'une cassolette enguirlandée et portée par un lion debout.

Socle en bois noir garni de rosaces et de branches de chêne en bronze. Contre-socle en bois noir à crossettes.

95 — Pendule religieuse en ébène, décorée en marqueterie de cuivre sur écaille et flanquée de pilastres corinthiens. Le cadran appliqué sur fond de velours est supporté par une figure du Temps, en bas-relief, assis sur un cartel portant le nom de CHARLES CHAMPION A PARIS.

96 — Pendule religieuse en bois noir et marqueterie de cuivre, d'étain et d'écaille. Les montants en chanfrein sont décorés de colonnettes détachées, d'ordre corinthien. Cette pendule porte le nom de MARTINOT A PARIS.

97 — Canapé ou sofa, non garni, en bois sculpté du temps de Louis XVI, et peint en blanc. Élégant modèle à cordons de perles, feuilles d'eau, piécettes, rubans enroulés, etc. Pieds cannelés.

98 — Deux sièges en bois sculpté, de même époque et d'ornementation analogue au meuble qui précède.

99 — Secrétaire du temps de Louis XVI, à angles coupés, décoré de bouquets de fleurs en marqueterie de bois. La face se divise en trois parties. Le haut et le bas sont à deux vantaux ; le milieu ouvre au moyen d'un abattant. Dessus en marbre.

100 — Petit cabinet de l'époque Louis XIII, à deux van-

taux et à deux tiroirs décorés, ainsi que les montants, de figures allégoriques et de divinités de la Fable, sculptées en bas-reliefs; la frise qui règne sous la corniche représente des groupes d'amours musiciens. Ce meuble repose sur une console en ressaut, portée par six pieds tors et ornée de moulures guillochées.

101 — Miroir ovale à encadrement en bois sculpté et doré de l'époque Louis XIII, formé d'une couronne de marguerites, supportée par deux amours qui planent de chaque côté et surmontée d'un nœud de rubans.

102 — Deux miroirs-consoles, à fronton en bois sculpté et doré, de l'époque Louis XV. Travail italien.

103 — Étagère-applique d'encoignure, à ornements dorés sur fond peint en blanc, pourvue de petites consoles destinées à supporter des statuettes.

104 — Meuble d'entre-deux à hauteur d'appui et à portes vitrées, en palissandre incrusté de filets de cuivre.

105 — Meuble hollandais à deux corps en marqueterie de bois. La partie supérieure, à couronnement cintré, forme vitrine et le bas est semblable à une commode à quatre tiroirs.

106 — Table Louis XV, en marqueterie de bois à décor de fleurs et d'oiseaux. Travail hollandais.

107 — Commode Louis XV, à panse bombée et à montants décorés d'ornements sculptés.

108 — Petite commode Louis XV, étroite, à trois tiroirs, en bois de rose.

109 — Petite table de forme contournée, en bois de placage, à dessus marqueté représentant une corbeille de fleurs. Elle est à tablette rentrante et à tiroir latéral. Style Louis XV.

110 — Coffre de style Renaissance, à panneau, sujets à figures et chimères et montants ornés de cariatides.

111 — Grande armoire à deux portes divisées en compartiments ornés de rosaces, de bossages et de feuilles sculptés en bas-relief. Époque Louis XIII.

112 — Trois panneaux arabes, dits *Moucharabi*, percés chacun d'une fenêtre à balcon et montés à charnière, en guise de paravent.

113 — Grand meuble-dressoir en chêne sculpté, à deux corps supportés par des colonnes ioniques et à fond plein, décoré de panneaux à sujets.

114 — Armoire à portes légèrement bombées, en laque, fond rouge, décorées de figures chinoises et d'arbres en dorure.

115 — Meuble-crédence en vieux chêne sculpté à moulures ornées et montants formés de lions héraldiques.

116 — Fauteuils, confortables, bergères, chauffeuses, en soie et satin capitonnés, de couleurs variées. (Seront vendus sous ce numéro.)

117 — Deux fauteuils Louis XIV, et deux de même style.

118 à 120 — Chaises volantes et tabourets, en bois doré, couverts en soie brochée.

121 — Petit canapé de style Louis XVI, en bois doré, couvert en satin rouge capitonné.

122 — Divans avec coussins.

123 — Divan d'encoignure en satin bleu capitonné.

124 — Nombreux coussins, recouverts pour la majeure partie en étoffe d'Orient.

ÉTOFFES, TAPIS

125 — Panneau de tenture, en velours de soie ponceau décoré d'une arcature de style mauresque, en applications de soies de couleurs.

Il mesure environ 1 m. 90 de hauteur sur 6 m. 50 de large.

126 — Tapis oriental en toile bleue, décoré d'arabesques et de festons de fleurs en application de toile blanche et broderie d'argent.

127 — Tapis en drap marron, décoré de festons de fleurs en application de drap blanc, jaune et rouge.

128 — Petit tapis de prière, en drap à motifs de fleurs encadré d'une arcade, en application de drap de couleur.

129 — Deux portières en satin noir, ornées chacune d'une large bande en étoffe chinoise brodée en soie de couleur, à semis de fleurs sur fond bleu.

130 à 136 — Beaux et grands tapis de l'Orient, pour salons et grandes pièces, et carpettes orientales.

CATALOGUE

DES

BRONZES DE BARYE

ÉPREUVES DE CHOIX

Groupes, Statuettes, Bas-reliefs, etc.

MODÈLES

TABLEAUX ET DESSINS

PAR BARYE

Composant la Collection de M. Auguste Sichel

ET DONT LA VENTE AURA LIEU

HOTEL DROUOT, SALLE N° 3

Le Samedi 27 Février 1886

A 2 HEURES 1/2

Par le Ministère de Me PAUL CHEVALLIER

COMMISSAIRE-PRISEUR

10, rue de la Grange-Batelière, 10

Assisté de M. CHARLES MANNHEIM

EXPERT

7, rue Saint-Georges, 7

EXPOSITIONS

PARTICULIÈRE	PUBLIQUE
Le Jeudi 25 Février 1886	Le Vendredi 26 Février 1886

DE UNE HEURE A CINQ HEURES

CONDITIONS DE LA VENTE

Elle se fera au comptant.

Les adjudicataires paieront *cinq pour cent* en sus des enchères, applicables aux frais.

L'exposition mettant le public à même de se rendre compte de l'état des objets, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

Paris. — Imprimerie E. Ménard et J. Augry 41, rue de la Victoire.

UN MOT

Voici, pour la première fois, livré aux enchères dans une vente publique, l'Œuvre de Barye — ou du moins la réunion des plus belles et des plus rares pièces de son Œuvre.

Voici offerts aux convoitises des amateurs, les ouvrages de cet artiste, un des deux ou trois grands talents originaux du règne de Louis-Philippe; de cet artiste dont le peintre de la Grande-Bretagne, Herbert, disait que s'il était Anglais, on verrait ses statues sur toutes les places de Londres; de cet artiste en l'honneur duquel un simple citoyen des États-Unis, M. Walters, un passionné de Gavarni et de Barye, un homme d'un goût personnel et brave, vient d'ouvrir chez lui *(at home)* un musée spécial, et cela avec l'apparat officiel d'un gouvernement[1].

1. M. Walters, de Baltimore, est le fondateur de la galerie Corcoran, au Musée de Washington, composée d'œuvres de Barye. Il est le collectionneur de soixante-dix des plus beaux bronzes de l'artiste, parmi lesquels se trouve une douzaine de modèles. Et cet enthousiaste de notre grand animalier vient de doter Mount Vernon Place, du don royal des groupes de la Guerre, de la Paix, de l'Ordre et de la Force, et du grand Lion des Tuileries.

Voici le curieux billet d'inauguration du Salon Barye, en la maison de M. Walters :

Barye Inauguration
W F Walters and his Son
At home
Wednesday January twenty eighth 1885
From ten until four o'clock
Opening of Barye Room
65, Mount Vernon Place Baltimore
This card will be required at the door

J'emprunte ces détails à l'article de la revue américaine, *The Harper's Monthly Magazine,* de mon ami Théodore Child qui prépare un livre sur Barye.

Et voici de toutes ces pièces des exemplaires incomparables, choisis, triés dans le nombre, par un délicat, un difficile, un raffiné. Car ainsi que pour les gravures et les lithographies, il est pour les bronzes des épreuves de choix, des épreuves où le *gras* de la fonte est encore à l'état vierge, des épreuves gardant encore le fruste et le rudimentaire artistique du modelage et de son caractère d'esquisse, des épreuves n'ayant point encore perdu les libres et délicats travaux de l'ébauchoir dans l'émoussement du tirage, des épreuves vous laissant indécis, si elles ne sont pas tirées *à cire perdue,* et pareilles à la réduction du Lion au serpent des Tuileries, de l'Éléphant écrasant un tigre et des deux Jeunes lions.

Puis, pour la beauté des épreuves, gardons-nous d'oublier la qualité des patines avec leurs lueurs de pierre dure sur le lisse des surfaces sombres, et ces patines si diverses et si variées, se levant avec le temps et le frottement de dessous la patine vert-de-grisée un peu compacte, un peu uniforme adoptée par le fondeur : patine vert glauque de mer, patine à la nuance de bronze florentin, patine noirâtre jouant la patine des vieilles médailles, et surtout une patine brune dont le fauve est transpercé comme d'un rouge de rouille, et telle qu'on la voit dans le Jaguar debout.

Mais voulez-vous mieux que des phrases, une preuve matérielle de la beauté des épreuves, — une preuve à la façon des épreuves avant la lettre, des épreuves de premier état d'une collection d'estampes, — vous l'avez ici donnée par le poinçon du Maître. C'est ainsi que par les numéros poinçonnés, frappés au marteau, au-dessous de la signature Barye, vous rencontrerez dans cette vente une vingtième épreuve de l'Ours couché ; — une seizième épreuve de Thésée et le Minotaure ; — deux neuvièmes épreuves de l'Épagneul en arrêt sur un lapin et du Braque en arrêt sur un faisan ; — deux huitièmes épreuves

du Cerf de Virginie et de la Petite biche couchée; — deux deuxièmes épreuves du Serpent python avalant une biche et du Lévrier couché; — deux premières épreuves du Taureau terrassé par un ours et du Taureau cabré.

A côté de ces épreuves hors ligne, de ces miracles de la fonte [1], comptez aussi les raretés, les *desiderata*, les petites curiosités parmi lesquelles je ne veux citer que le Milon de Crotone dévoré par un lion, la médaille exécutée par Barye en 1819 pour le concours de la gravure en médaille, et où déjà apparaît le dessinateur du lion — une rareté découverte au fond d'une vieille caisse de débris et de scories de bronze dans la vente de Eck et Durand — et dont il n'existe peut-être en tout qu'un double à l'École des Beaux-Arts.

Les petites merveilles que toutes ces figurations de bêtes non seulement rendues avec les solides montants ou les fines nervures des pattes, les saillies et le jeu dans l'échine des osselets de l'épine dorsale, les rugosités et les flaccidités de la peau, les courants du pelage, le poil floconneux du dromadaire, la soie hirsute du sanglier, l'enveloppe cuirassée du pachyderme, le revêtement squameux de l'alligator, enfin avec la connaissance la plus étendue du détail local, particulier, mais le dirai-je avec quelque chose de plus encore, avec la physionomie morale, avec un peu de l'âme des *frères inférieurs* de l'homme — le Maître, en ces œuvres qui n'ont souvent que le format d'un

1. Charles Blanc dit : « Barye excellait dans l'art de composer les fontes, de les jeter en moule, de les réparer. Il s'entendait mieux que personne à faire disparaître, par la ciselure, les accidents du moulage, les traces de la coulée, à purger le métal des croûtes que peut y laisser le contact de la fonte avec le sable. Il savait aussi à merveille modeler en vue du bronze : cela veut dire mettre à profit la densité et la légèreté du métal... Cela veut dire aussi prévoir la couleur que donneront les évidements, et profiter de l'extrême finesse de grain que présente le bronze, pour serrer l'exécution, affirmer les plans, acérer les arêtes, creuser plus vivement les sillons, pousser jusqu'au bout la rigueur des formes, le rendu, le fini. »

presse-papier, montrant la passivité sereine des éléphants, l'intelligence espiègle des jeunes chiens, les fureurs cabriolantes des taureaux, les effarements peureux des lièvres, la mélancolie des biches couchées, le cou paresseusement allongé à terre! Oh! la robuste et puissante création! Oh! le surprenant bestiaire que ce petit monde de bronzes pouvant tenir sur des étagères !

Mais avant tout Barye est le Maître des Fauves, des Féroces, des Félins. C'est lui qui, un certain jour de sa vie, rejetant de son talent toutes les réminiscences des lions assyriens, ninivites, byzantins, s'est fait l'artiste *naturiste*, modelant, mesurant, sans trêve et sans repos, les féroces dans leurs cages du Jardin des Plantes ; et c'est lui qui, le premier, a surpris les palpitations de leurs flancs, les reniflements de leurs naseaux, le roulis sous-cutané des muscles carrés, en cette marche apaisée, où les os et les nerfs semblent flotter dans une peau trop large — et c'est encore lui le premier, qui a forcé la dureté résistante des métaux à rendre l'élasticité bondissante de ces animaux qu'habitent la Destruction et le Carnage.

Ici, arrêtons-nous un moment devant le JAGUAR DÉVORANT UN LIÈVRE.

Le jaguar, le poitrail sorti de terre, est accroupi sur ses pattes de derrière, le ventre entré dans le sol. Arcbouté sur la patte gauche, dont la large tête de l'humérus fait saillie au-dessus de la ligne serpentante et effacée et retraitée de tout le corps, il fouille d'un mufle à l'aplatissement presque vipérin, les entrailles d'un lièvre, il fouille le cou tout sillonné d'énormes gonflements. Le rampement famélique, l'avalement de la croupe mamelonnée de puissantes contractions nerveuses, le repliement des deux pattes de derrière rassemblées, écrasées sous la bête, la tranquillité du dos où la peau un peu relâchée se plisse sur les côtés, le dénouement de la queue où persiste dans la torsion du bout comme un reste de force colère, les terribles fronce-

ments de la face, l'ampleur des mâchoires en joie, le rabattement des petites oreilles tressautantes, le travail de la robe, travail sans relief, travail de rayures couchées dans le sens des poils, le grand dessin des raccourcis, la savante opposition des parties de musculatures au repos qu'on dirait somnolentes, et des parties de musculatures en action — comme inquiètes et encore éveillées : tout ce surprenant mélange de détente et de ramassement de vigueur animale, font de ce bronze une de ces imitations de la nature vivante, au delà de laquelle la sculpture ne peut aller. Oui, en vérité, « ce jaguar dévorant un lièvre » est la parfaite représentation chez les grands félins de la succion jouisseuse, de la volupté gourmande du sang!

Et devant ce chef-d'œuvre, en dépit des légendes et des *racontars* des sculpteurs de l'École normale sur les chevaux de Calamis, sur les vaches de Miron, sur le fameux « chien de bronze se léchant une plaie », et qu'on gardait dans le temple de Junon, — en dépit, il faut l'avouer, de la beauté réaliste de la panthère en marbre noir, cataloguée autrefois sous le nº 315, au Vatican — devant ce chef-d'œuvre de l'animalier des animaliers, disons-le hautement, si la sculpture de l'humanité est, hors de tout conteste, supérieure chez les anciens, la sculpture de l'animalité en aucun temps, en aucun lieu, n'a atteint la perfection que lui a apportée le français du XIXe siècle, Antoine-Louis Barye.

EDMOND DE GONCOURT.

Auteuil, 9 janvier 1886.

DÉSIGNATION DES OBJETS

BRONZES DE A. L. BARYE

ANIMAUX

1 — *Jaguar dévorant un lièvre.*

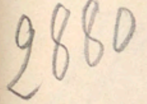
Groupe important, très rare. Épreuve ancienne. — Superbe patine verte.

Haut., 41 cent.; long., 1 mètre.

2 — *Lion assis.*

Très belle épreuve ancienne. — Patine brune.

Haut , 36 cent.; long., 31 cent.



3 — *Lion au serpent.*

Très belle épreuve ancienne. — Patine médaille.

Haut., 23 cent.; long., 34 cent.

4 — *Éléphant écrasant un tigre.*

Belle épreuve ancienne. — Patine médaille.

Collection Baroilhet.

Haut., 22 cent.; long., 35 cent.

5 — *Lion qui marche.*

Ancienne épreuve, très belle. — Superbe patine.

Collection de Mme de Balzac.

Haut., 23 cent.; long., 39 cent.

6 — *Tigre qui marche.*

Ancienne épreuve, très belle. — Patine médaille.

Collection de Mme de Balzac.

Haut., 21 cent.; long., 40 cent.

7 — *Cheval turc.*

Ancienne épreuve. — Belle patine médaille.

Haut., 29 cent.; long., 31 cent.

8 — *Autre cheval turc.*

Pendant du précédent.

Épreuve numérotée. — Belle patine verte.

Haut., 29 cent.; long., 31 cent.

9 — *Cerf de Virginie couché.*

Épreuve numérotée. — Belle patine médaille.

Haut., 26 cent.; long., 41 cent.

10 — *Taureau cabré avec un tigre.*

Ancienne épreuve. — Belle patine foncée.

Haut., 22 cent.; long., 26 cent.

11 — *Taureau cabré.*

Épreuve numérotée. — Belle patine médaille.

Collection Baroilhet.

11 bis Panthère

Haut., 22 cent.; long., 26 cent.

12 — *Tigre dévorant une gazelle.*

Ancienne épreuve. — Belle patine verte.

Haut., 13 cent.; long., 33 cent.

13 — *Groupe d'ours.*

Ancienne épreuve. — Belle patine médaille.

Haut., 22 cent.; long., 17 cent.

14 — *Taureau terrassé par un ours.*

Magnifique épreuve numérotée. — Très belle patine.

Haut., 14 cent.; long., 28 cent.

15 — *Deux jeunes lions.*

Ancienne épreuve numérotée. — Belle patine médaille.

Haut., 18 cent.; long., 17 cent.

16 — *Ours attaquant une chouette.*

Épreuve ancienne. — Patine verte.

Vente Barye.

Haut., 20 cent.; long., 18 cent.

17 — *Gnou.*

Ancienne épreuve. — Patine verte.

Vente Barye.

Haut., 18 cent.; long., 29 cent.

18 — *Cheval demi-sang, la tête baissée.*

Épreuve ancienne. — Patine médaille.

A appartenu à Frédéric Lemaître.

Haut., 19 cent.; long., 25 cent.

19 — *Réduction du précédent.*

Belle épreuve ancienne.

Haut., 11 cent.; long., 17 cent.

20 — *Cheval demi-sang.*

Pendant du précédent.

Ancienne épreuve. — Belle patine.

Haut., 14 cent.; long., 17 cent.

21 — *Cheval turc.*

Belle épreuve ancienne. — Patine vert foncé.

Haut., 18 cent.; long., 19 cent.

22 — *Lion au serpent.*

Belle épreuve ancienne. — Patine brune.

Haut., 13 cent.; long., 15 cent.

23 — *Basset assis.*

Très belle épreuve ancienne. — Patine verte.

Haut., 15 cent.; long., 26 cent.

24 — *Lion assis.*

Superbe épreuve ancienne. — Patine médaille.

Haut., 18 cent.; long., 16 cent.

25 — *Lévrier couché.*

Très belle épreuve ancienne, numérotée. — Patine médaille.

Collection Baroilhet.

Haut., 7 cent.; long., 26 cent.

26 — *Serpent python avalant une biche.*

Superbe épreuve numérotée. — Belle patine.

Collection Baroilhet.

Haut., 9 cent.; long., 31 cent.

27 — *Ours assis.*

Épreuve ancienne, numérotée. — Patine foncée.

Haut., 14 cent.; long., 20 cent.

28 — *Ours dans son auge.*

Épreuve de chez Barbedienne.

Ce modèle, dans cette dimension, n'a jamais été reproduit en bronze, par Barye.

Haut., 12 cent.; long., 13 cent.

29 — *Panthère de Tunis.*

Superbe épreuve ancienne. — Patine brune.

Haut., 10 cent.; long., 20 cent.

30 — *Panthère couchée.*

Belle épreuve ancienne. — Patine verte.

Haut., 9 cent.; long.. 20 cent.

31 — *Jaguar qui marche.*

Belle épreuve ancienne et numérotée. — Patine vert foncé.

Haut., 11 cent.; long., 22 cent.

32 — *Jaguar debout.*

Ancienne épreuve. — Magnifique patine vert foncé.

Haut., 13 cent.; long., 21 cent.

33 — *Jaguar debout.*

Epreuve ancienne, avec superbe patine.

Haut., 12 cent.; long., 19 cent.

34 — *Panthère surprenant un zibet.*

600 Ancienne épreuve, avec belle patine brune.

Haut., 11 cent.; long., 21 cent.

35 — *Jaguar qui marche.*

200 Ancienne épreuve. — Patine foncée.

Haut., 7 cent.; long., 12 cent.

36 — *Éléphant d'Asie.*

495 Superbe épreuve ancienne, avec patine brune.

Haut., 14 cent.; long., 15 cent.

37 — *Rennes.*

390 Épreuve ancienne. — Belle patine foncée.

Haut., 15 cent.; long., 15 cent.

38 — *Chat assis.*

200 Épreuve ancienne. Patine verte.

Vente Barye.

Haut., 10 cent.; long., 6 cent.

39 — *Faisan.*

260 Ancienne épreuve. — Patine vert foncé.

Haut., 11 cent.; long., 21 cent.

40 — *Autre faisan.*

Ancienne épreuve. — Patine vert foncé.

Haut., 12 cent.; long., 21 cent.

41 — *Chameau de la Perse.*

Ancienne épreuve. — Belle patine verte.

Haut., 12 cent.; long., 12 cent.

42 — *Épagneul en arrêt sur un lapin.*

Épreuve ancienne, numérotée. — Belle patine brune.

Haut., 11 cent.; long., 21 cent.

43 — *Braque en arrêt sur un faisan.*

Pendant du précédent.

Épreuve ancienne numérotée. — Belle patine brune.

Haut., 11 cent.; long., 21 cent.

44 — *Épagneul.*

Œuvre de la jeunesse de Barye. — Patine claire.

Haut., 7 cent.; long., 14 cent.

45 — *Lion affamé.*

Œuvre de la jeunesse de Barye. — Patine claire.

Haut., 9 cent.; long., 17 cent.

46 — *Cerf, biche et faon.*

Ancienne épreuve. — Patine brune.

Haut., 18 cent.; long., 17 cent.

47 — *Biche couchee.*

Très belle épreuve ancienne, numérotée. — Patine brune.

Vente Laurent Jan.

Haut., 5 cent.; long., 15 cent.

48 — *Cerf qui marche.*

Ancienne épreuve. — Patine claire.

Haut., 10 cent.; long., 8 cent.

49 — *Cerf qui descend.*

Ancienne épreuve. — Patine claire.

Haut., 8 cent.; long., 9 cent.

50 — *Gazelle debout.*

Épreuve ancienne. — Patine claire.

Haut., 9 cent.; long., 8 cent.

51 — *Kevel.*

Ancienne épreuve. — Patine claire.

Haut., 10 cent.; long., 8 cent.

52 — *Gazelle d'Éthiopie.*

Épreuve ancienne. — Belle patine foncée.

Haut., 9 cent.; long., 11 cent.

53 — *Moufflon.*

Ancienne épreuve. — Belle patine brune.

Haut., 7 cent.; long., 12 cent

54 — *Bouquetin.*

Ancienne épreuve. — Patine brune.

Haut., 8 cent.; long., 9 cent.

55 — *Chevreau bondissant.*

Épreuve ancienne, très rare. — Patine brune.

Haut., 8 cent.; long., 7 cent.

56 — *Agneau couché.*

Ancienne épreuve. — Patine brune.

Haut., 4 cent.; long., 6 cent.

57 — *Groupe de deux lapins.*

Épreuve ancienne. — Patine verte.

Vente Barye.

Haut., 5 cent.; long., 9 cent.

58 — *Lapin, les oreilles couchées.*

Belle épreuve ancienne. — Patine brune

Haut., 5 cent.; long., 7 cent.

59 — *Cigogne posée sur une tortue.*

Épreuve ancienne. — Patine foncée.

Haut., 8 cent.; long., 5 cent.

60 — *Cigogne posée sur un piédouche.*

Épreuve ancienne. — Patine foncée.

Haut., 7 cent.; long., 5 cent.

61 — *Crocodile.*

Très belle et ancienne épreuve. — Patine foncée.

Haut., 4 cent.; long., 20 cent.

ANIMAUX — BAS-RELIEFS

62 — *Lion de la colonne de Juillet.*

Superbe épreuve ancienne. — Patine vert foncé.

Haut., 20 cent.; long., 42 cent.

63 — *Léopard.*

Magnifique épreuve ancienne. — Belle patine de médaille.

Haut., 7 cent.; long., 14 cent.

64 — *Panthère.*

Magnifique épreuve ancienne. — Belle patine de médaille.

Haut., 7 cent.; long., 14 cent.

65 — *Genette emportant un oiseau.*

Épreuve ancienne. — Belle patine de médaille.

Haut., 6 cent. 1/2; long., 14 cent.

66 — *Cerf de Virginie.*

Ancienne épreuve. — Patine brune.

Haut., 9 cent.; long., 15 cent.

67 — *Cerf courant.*

Ancienne épreuve. — Patine brune.

Haut., 10 cent.; long., 14 cent.

68 — *Aigle tenant un serpent.*

Épreuve ancienne, très rare. — Belle patine brun clair.

Haut., 10 cent.; long., 15 cent.

69 — *Aigle tenant un chamois.*

Épreuve ancienne, très rare. — Belle patine brun clair.

Haut., 10 cent.; long., 15 cent.

FIGURES

70 — *Thésée combattant le Minotaure.*

Superbe épreuve ancienne, numérotée. — Belle patine claire, rougeâtre.

Haut., 45 cent.; long., 30 cent.

71 — *Guerrier tartare arrêtant son cheval.*

Très belle épreuve ancienne, avec patine claire, offerte à M. Nogent-Saint-Laurent, avocat, et provenant de la vente faite après son décès.

Haut., 36 cent.; long., 31 cent.

72 — *Thésée combattant le centaure Bienor.*

Belle épreuve ancienne, avec patine verte.

Haut., 35 cent.; long., 35 cent.

73 — *Amazone, costume de 1830.*

Épreuve ancienne. — Patine verte.

Haut., 37 cent.; long., 30 cent.

74 — *Junon.*

Épreuve ancienne. — Patine verte.

Haut., 28 cent.; long., 12 cent.

MÉDAILLE

75 — *Milon de Crotone dévoré par un lion.*

Médaille exécutée par Barye en 1819 pour le concours annuel du prix de Rome, à l'École des Beaux-Arts.

D'une extrême rareté.

Diam., 7 cent.

OBJETS D'ORNEMENTATION

76 — *Deux flambeaux ornés de volubilis, feuillages et pieds de faunes.*

Vente La Rounat.

Haut., 24 cent.

77 — *Deux petites coupes à couvercles, de style antique.*

Haut., 10 cent.

MODÈLES

VENDUS AVEC DROIT DE REPRODUCTION

78 — *Ratel dénichant des œufs.*

Haut., 11 cent.; long., 11 cent.

79 — *Milan emportant un héron.*

Haut., 31 cent.; long., 13 cent.

PLATRES

80 — *Napoléon Ier.*

Esquisse en plâtre du monument d'Ajaccio.

Vente Barye.

Haut., 45 cent.; long., 43 cent.

81 — *Napoléon Ier.*

Esquisse en plâtre du monument projeté pour Grenoble.
Vente Barye.

Haut., 45 cent.; long., 35 cent.

TABLEAU — DESSIN

82 — *Forêt de Fontainebleau.*

Provenant de la vente Barye.

Bois. Haut., 19 cent.; long., 39 cent.

83 — *Guépard couché.*

Dessin à la mine de plomb.

Vente Barye.

Haut., 4 cent.; larg., 11 cent.



COLLECTION VIOT

TABLEAUX MODERNES

CONDITIONS DE LA VENTE

Elle sera faite au comptant.

Les acquéreurs paieront, en sus des adjudications, *cinq pour cent* applicables aux frais.

Paris. — Imp. de l'Art, E. Ménard et J. Augry, 41, rue de la Victoire.

CATALOGUE

DE

TABLEAUX

MODERNES

ŒUVRES IMPORTANTES DE

Decamps, Delacroix, Diaz, Dupré, Prud'hon, Rousseau, Roybet, Troyon, Vollon

FORMANT

la Collection de M. VIOT

ET DONT LA VENTE AURA LIEU A PARIS

8, RUE DE SÈZE, 8

(GALERIE GEORGES PETIT)

Le Mardi 25 Mai 1886

A TROIS HEURES

Me Paul CHEVALLIER
COMMISSAIRE-PRISEUR
10, rue de la Grange-Batelière, 10

M. Georges PETIT
EXPERT
12, rue Godot-de-Mauroi, 12

Chez lesquels se trouve le Catalogue.

EXPOSITIONS

Particulière : le Dimanche 23 Mai 1886

Publique : le Lundi 24 Mai 1886

De 1 heure à 6 heures.



DÉSIGNATION

DECAMPS

1 — Le Bon Samaritain. 21,000

Des serviteurs transportent le blessé vers un escalier, tandis qu'un autre personnage tient par la bride le cheval blanc du Samaritain. Un autre cheval est attaché devant le mur de gauche laissé dans l'ombre.

De nombreuses figures apparaissent aux fenêtres et sur le seuil du palier de l'hôtellerie.

Au fond, le soleil éclaire vivement les hautes murailles coupées par une grande galerie voûtée, qui aboutit au-dessus de l'escalier.

Haut., 93 cent.; larg., 74 cent.

DELACROIX

(EUGÈNE)

49,000

2 — Jésus sur le lac de Génésareth.

Le Christ est couché, endormi au milieu de la barque, la tête entourée d'une auréole lumineuse ; un matelot, debout, veut carguer une voile que le vent lui arrache. Cinq ou six autres font des gestes de désespoir à la vue de l'ouragan qui soulève les flots.

Haut., 60 cent.; larg., 72 cent.

DELACROIX

(EUGÈNE)

3 — Hamlet et Polonius.

8700

Hamlet, acte III, scène IV.

« *Vraiment ce conseiller est maintenant bien silencieux, bien discret, bien grave, lui qui, dans sa vie, était le drôle le plus bavard du monde.* »

Hamlet soulève la draperie derrière laquelle s'était caché Polonius et considère son corps inanimé, étendu à terre.

Haut., 55 cent.; larg., 40 cent.

DIAZ

(NARCISSE)

4 — Descente de Bohémiens. 21,700

Une troupe de bohémiens, hommes, femmes et enfants, aux costumes variés et multicolores, descendent un chemin escarpé au milieu des roches. Une rangée d'arbres au feuillage jaunissant forme au-dessus d'eux une sorte de dôme qui laisse filtrer çà et là quelques longues traînées de lumière.

Au premier plan, deux chiens jouent au bord d'une mare.

Haut., 61 cent.; larg., 45 cent.

DUPRÉ

(JULES)

5 — L'Étang. 16,200 f.

Une large mare occupe toute la largeur du premier plan. A gauche, devant une chaumière au milieu des arbres, deux vaches, une brune et une rousse, sont poussées vers l'abreuvoir par une paysanne en jupe rouge. Une autre vache, noire et blanche, s'avance dans la mare, bordée des deux côtés par des saules au feuillage argenté.

Au centre du tableau apparait la plaine, qui s'étend jusqu'à l'horizon sous un ciel semé de nuages.

Haut., 66 cent.; larg., 93 cent.

PRUD'HON 4000

6 — Minerve conduisant le génie de la peinture au séjour de l'immortalité.

Tableau ayant fait partie de la collection Laffitte.

Haut., 49 cent.; larg., 31 cent.

ROUSSEAU

(PHILIPPE)

7 — La Bourriche d'huîtres. 4000

Une bourriche d'huîtres est déposée sur une grossière table de cuisine. Près d'elle, un pot en grès renfermant un bouquet de chrysanthèmes, deux plats d'huîtres ouvertes, un citron et un couteau d'écaillère.

Haut., 75 cent.; larg., 1 mètre.

ROYBET

8 — Nature morte. 3000

Sur une table recouverte d'un tapis vert, sont déposés de riches objets d'art.

Un plat en argent, un vase en ivoire avec monture en bronze ciselé, un couteau à manche d'ivoire, un collier, un coffret avec incrustations de nacre, un calice en or et une coupe en pierre précieuse.

Haut., 66 cent.; larg., 88 cent.

TROYON

(CONSTANT)

9 — L'Abreuvoir. 71,000

Quatre vaches, sous la conduite d'une femme, viennent boire à la rivière; en amont, près de la rive, est un bateau avec son mât; à droite, de grands arbres.

Bien que caché par les nuages, le soleil inonde de lumière toute la campagne; les eaux étincellent sous ses rayons qui dorent le pelage des animaux.

Signé et daté : 1851.

Haut., 78 cent.; larg., 53 cent.

TROYON

(CONSTANT)

10 — L'Arc-en-ciel. 21,000

L'orage est passé ; au milieu des nuages sombres qui fuient vers l'horizon, se dessine un arc-en-ciel.

Debout près d'un buisson au bord d'une mare, une vache blanche, tachetée de roux, est vivement éclairée par un rayon de soleil.

Haut., 80 cent.; larg., 45 cent.

VOLLON

11 — Nature morte. 5000

Des chrysanthèmes aux nuances les plus variées, des violettes, une orange et un éventail, sont déposés sur une table.

Haut., 90 cent.; larg., 1 m. 16 cent.

CARRÉ MARIGNY, AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

ENTRÉE EN FACE DU CIRQUE D'ÉTÉ.

LIVRET EXPLICATIF
DU DIORAMA
DE
PARIS A TRAVERS LES AGES.

PROMENADES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES
DANS LES DIFFÉRENTS QUARTIERS
DE L'ANCIEN PARIS,

PAR M. HOFFBAUER.

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE ÉDISON, 300 LAMPES.

8 GRANDES VUES

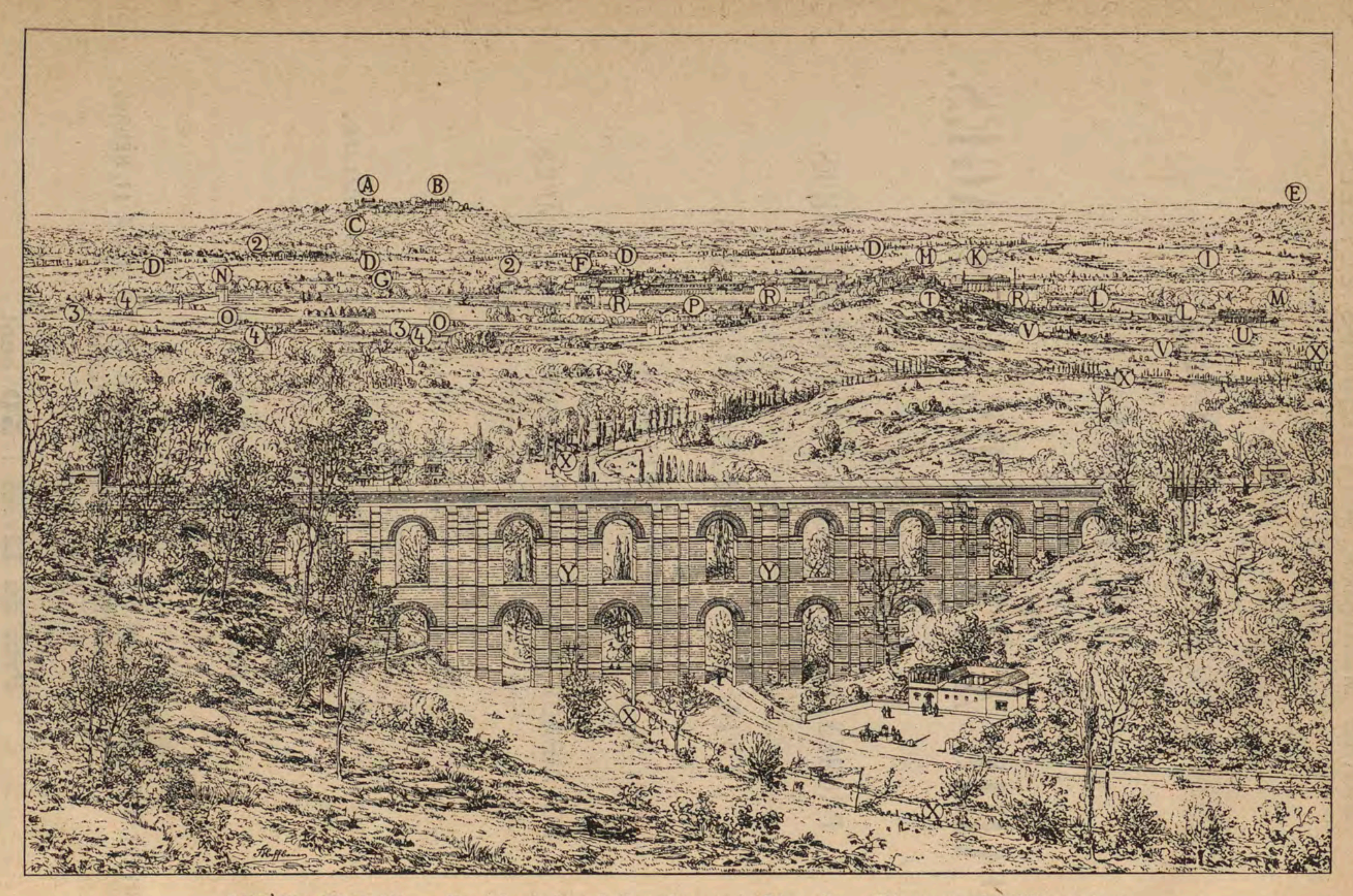
GRANDEUR NATURE,

PAR UN NOUVEAU PROCÉDÉ DONNANT L'ILLUSION DE LA RÉALITÉ.

PRIX D'ENTRÉE : 2 FRANCS.

OUVERT, L'ÉTÉ DE 1 HEURE A 6 H. 1/2. — LE SOIR DE 7 H. 1/2 A 11 HEURES.
L'HIVER, DE 1 HEURE A 7 HEURES.

Prix du Livret : **50** cent.



LUTÈCE, VERS 640. — Vue prise du haut de l'aqueduc romain d'Arcueil. — Réduction : 1 *millième et demi.*

PARIS
A TRAVERS LES AGES.

DIORAMA.

PREMIER TABLEAU.

LUTÈCE, VERS 460.

Le spectateur est supposé placé au-dessus de la vallée de la Bièvre, à 20 mètres plus haut que l'aqueduc romain d'Arcueil.

A — Temple de Mercure.

B — Temple de Mars.

C — Mons Martis (Montmartre). Frédégaire, le plus ancien historien de France après Grégoire de Tours, nomme cette montagne, MONS MERCORI ; tandis que Abbon, décrivant le siège de Paris par les Normands, l'appelle MONS MARTIS. Sauval, en reproduisant les mêmes citations, ajoute : « Que sur le haut de Montmartre se voyent les ruines d'un temple an- « tique dédié à Mercure, à ce qu'on dit, et même dans le jardin du prieuré, quelques « vestiges d'un autre temple, consacré, dit-on, à Mars, que j'ai vu en 1657, le 24 mai, lors- « que madame de Guise fut bénite abbesse. » Et plus loin, sous le titre : LES DEUX TEMPLES DES PAYENS : « Des ruines de ces deux temples dédiés aux faux dieux dont j'ai fait men- « tion, celles du temple de Mercure sont les plus grandes et plus fameuses ; aussi dans les « titres anciens de l'abbaye, les terres des environs prennent-elles le nom, tantôt de TERRES « DU MONT DE MERCURE, tantôt de TERRES DU TEMPLE et tantôt de terres du TEMPLE DE « MERCURE. »

« En 1618, jusqu'au vingtième octobre dédié à sainte Ursule, l'une des patronnes, dit-on, « de l'abbaye de Montmartre, étant resté un grand pan du mur de ce temple qui avait tant « de hauteur que presque de toute l'isle de France on l'appercevoit, et où il restoit encore « une niche remplie d'une figure de deux ou trois pieds, qui passait pour une idole ; ce jour- « là même tout ce pan de mur, par un orage, fut renversé, et l'idole réduite en poudre. « Jusqu'à la fin du siècle passé il se voyait encore en certains endroits quelques restes du « TEMPLE DE MARS, et surtout une terrasse si épaisse, si solide et si large, qu'on tînt qu'elle « servit à Henri IV, pour braquer son canon lorsqu'il assiégea Paris.

Vers 1789, en élargissant une voie, dite LE CHEMIN NEUF, qui depuis est devenu le

prolongement de la rue Lepic, un peintre nommé Jourdain, habitant la localité, découvrit dans les déblais, une tête de Mercure en marbre. Cette tête, de dimension de demi-nature, pourrait bien être celle de l'idole dont parle Sauval.

Dans le chœur de la petite église de Saint-Pierre de Montmartre, on peut voir encore deux colonnes en granit, mesurant $3^{m},90$ et $3^{m},16$ de hauteur, et deux autres colonnes monolithes, en marbre noir et blanc, dit *grand antique*, placées de l'un et de l'autre côté de la porte principale de l'église.

Ces colonnes, croit-on, proviennent des deux temples antiques dédiés à Mars et à Mercure.

D — **Ruisseau de Ménil-montant.** Ce ruisseau, dont la source se trouvait à Ménilmontant, après avoir coulé à travers les marais et prairies que l'on voit au nord de Lutèce, allait se jeter dans la Seine à l'endroit où se trouve aujourd'hui la *Pompe à feu,* sur le quai de Billy. Une partie de son lit, qui existe encore, a été transformé en égout et passe sous la rue des Petites-Écuries, la rue Richer, la rue de Provence et la rue Grange-Batelière.

E — **Forêt de Ménil-montant.**

F — **Monuments funéraires** sur l'emplacement de la rue Vivienne. Ces constructions se trouvaient placées sur le bord de la grande **voie des Provinces Maritimes,** qui partait du bas de la rue Saint-Denis, près du Grand-Pont (Pont-Notre-Dame), se dirigeait vers la Bourse, pour atteindre la chaussée d'Antin et s'étendre sur Clichy, Saint-Ouen, Saint-Denis, Pontoise, et gagnait Rouen par la vallée de Montmorency.

G — **Réservoirs et Piscines** découverts en 1781 dans le jardin du Palais-Royal; ces bassins étaient alimentés par la source d'eau minérale de Passy au moyen d'un aqueduc.

Ces eaux étaient prises à leur source par des tuyaux de terre cuite, de 70 centimètres de longueur sur 15 centimètres de diamètre intérieur, qui passaient par Chaillot, suivaient à mi-côte les pentes qui bordent la Seine, traversaient les Champs-Élysées, la place de la Concorde où les tuyaux ont été retrouvés en 1836, et de là atteignaient les bassins du Palais-Royal, en passant par le jardin des Tuileries.

H — **Voie des provinces du nord.**

I — **Marais.**

K — **Voie de Senlis** (Augustomagus).

L — **Seine.**

M — **Ile** (plus tard Ile Saint-Louis).

N — **Tour** formant le bout du mur d'enceinte des jardins du palais des Thermes.

O — **Mur d'enceinte des jardins du Palais.**

P — **Palais des Thermes.** L'empereur Julien a résidé dans ce palais, et longtemps ce prince en a été regardé comme le fondateur; mais une étude plus approfondie de la décoration et du système de construction a fait prévaloir l'opinion qui attribue la construction de ce monument à Constance Chlore, vers le commencement du quatrième siècle. Julien y fut proclamé empereur en 360. Les vastes ruines de ce palais, qui se voient encore sur le boulevard Saint-Michel et qui sont au nombre des plus importantes qu'il y ait en France, font connaître quelle était sa position et son étendue. Le mur d'une vaste enceinte au sud de ce palais a été reconnu jusqu'à la rue Soufflot; plusieurs édifices ayant fait partie de ses dépendances ont été découverts aux environs. Un aqueduc mentionné plus loin a la lettre **Y**, en alimentait les bains. Lorsqu'on étudie les dispositions de la partie du palais la mieux conservée, nommée **les Thermes,** on y reconnaît les grandes salles des bains chauds et des bains froids, la piscine de natation, l'étuve, les réservoirs, la place des baignoires et l'hypocauste ou appareil de chauffage.

R — **Lutèce** (Cité).

S — **Voie de Grenelle et d'Issy.**

T — **Mons Lucotitius** (montagne Sainte-Geneviève). Des fabriques de poteries, des fours, quelques villas et des tombeaux en occupaient le sommet.

U — **Amphithéâtre.** L'emplacement en était vaguement connu par d'anciens textes, lors-

qu'en 1869, des fouilles faites pour le percement de la rue Monge, en mirent les substructions au jour.

L'un de ces textes est d'Alexandre Neckham, qui professait à Paris en 1180. Il cite, dans quatre vers, les vastes ruines d'un amphithéâtre romain consacré à Vénus, situé auprès de l'abbaye de Saint-Victor. L'autre est d'Adrien de Valois, qui mentionne un cartulaire datant de 1310, dans lequel il est dit que devant Saint-Victor étaient trois quartiers de vignes situés à l'endroit appelé LES AREINNES.

C'est sans doute aux barbares qui vinrent exercer leurs ravages dans les Gaules, au commencement du cinquième siècle, que l'on peut attribuer la destruction partielle de ce monument dont les pierres auraient été employées, bientôt après, à la construction du mur de défense de Lutèce.

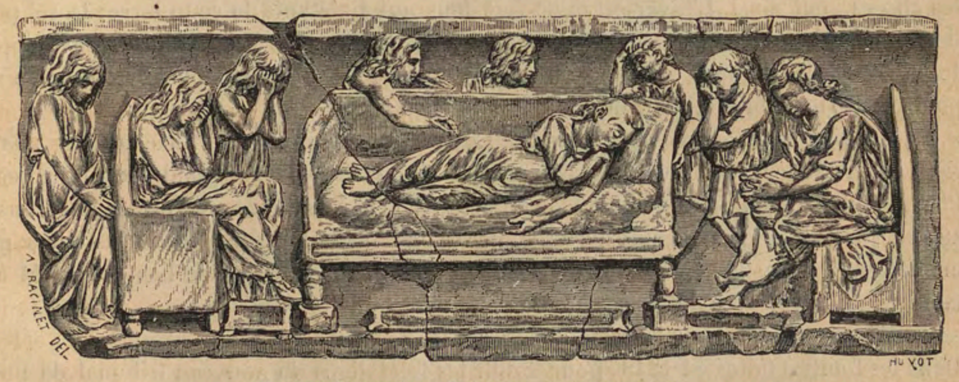
Le plan de l'amphithéâtre, retrouvé en 1869 et 1874, a fait voir que les gradins disposés pour recevoir les spectateurs autour de l'arène étaient situés du côté sud-ouest, sur la pente du mont Lucotitius. Des substructions d'un proscenium ou scène ont été retrouvés à l'est du podium, ce qui aurait donné au monument de Lutèce un caractère mixte, comme quelques théâtres antiques joints à des arènes.

Un passage de Grégoire de Tours porte qu'en 577 le roi Chilpéric ordonna de bâtir des cirques à Paris et à Soissons. Si ce texte s'applique au monument de la rue Monge, ce roi n'aurait fait exécuter que des constructions peu importantes sur celles qui restaient encore de l'édifice romain.

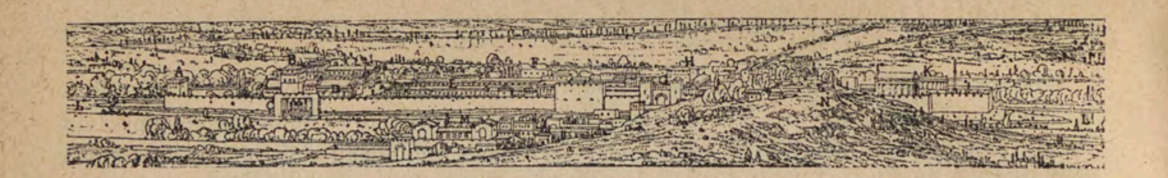
V — **Voie du Mons-Cetardus** (rue Mouffetard). Les pentes de la montagne Sainte-Geneviève, vers les quartiers de Lourcine et Mouffetard, servaient de nécropole à la ville. Depuis le dix-septième siècle, des quantités de sépultures, surtout aux abords des anciennes voies romaines, y ont été découvertes.

Y — **Aqueduc d'Arcueil.** C'est par cet aqueduc que l'on amenait l'eau des sources de Rungis au palais des Thermes. Souterrain dans une grande partie de son parcours, il traversait le vallon d'Arcueil sur une suite de hautes arcades dont le temps a respecté quelques piles que l'on peut voir encore dans la propriété de M. Raspail, à Arcueil.

Z — **Voie de Sèvres et de Meudon.**



Bas-relief trouvé rue Montholon, près Montmartre.



LUTÈCE.

A — Tour carrée, située à la pointe occidentale de la cité, à l'extrémité du jardin du palais; cette tour était la défense la plus avancée de l'Ile.

B — Palais de la Cité. Ce palais, selon toute probabilité, a été habité par Julien pendant quatre ou cinq hivers. Il se composait de plusieurs corps de bâtiments couverts de terrasses, et avait une sortie directe sur le petit bras de la Seine.

Ce palais, destiné primitivement aux magistrats qui gouvernaient la cité au nom de l'empereur, dut être agrandi lorsque Lutèce, à quelques siècles de là, prit assez d'importance par sa position, pour que les empereurs vinssent eux-mêmes y faire séjour.

Des fragments de constructions, découverts en 1848, paraissent être de l'époque de ces agrandissements.

Voici comment Julien raconte lui-même, dans son *Misopogon*, le séjour qu'il fit à Lutèce :

« Je me trouvais, un hiver, à ma chère Lutèce (c'est ainsi qu'on appelle dans les Gaules la « ville des Parisiens). Elle occupe une île au milieu de la rivière; des ponts de bois la joi- « gnent aux deux bords. Rarement la rivière croît ou diminue; telle elle est en été, telle elle « demeure en hiver : on en boit volontiers l'eau très pure et très riante à la vue. Comme les « Parisiens habitent une île, il leur serait difficile de se procurer d'autre eau. La température « de l'hiver est peu rigoureuse, à cause, disent les gens du pays, de la chaleur de l'Océan « qui, n'étant éloigné que de neuf cents stades, envoie un air tiède jusqu'à Lutèce : l'eau de « mer est en effet moins froide que l'eau douce. Par cette raison, ou une autre que j'ignore, « les choses sont ainsi. L'hiver est donc fort doux aux habitants de cette terre; le sol porte « de bonnes vignes; les Parisiens ont même l'art d'élever des figuiers en les enveloppant « de paille de blé comme d'un vêtement, et en employant les autres moyens dont on se sert « pour mettre les arbres à l'abri de l'intempérie des saisons.

« Or, il arriva que l'hiver que je passais à Lutèce, fut d'une violence inacoutumée : la ri- « vière charriait des glaçons comme des carreaux de marbre : vous connaissez les pierres de « Phrygie? Tels étaient, par leur blancheur, ces glaçons bruts, larges, se pressant les uns les « autres, jusqu'à ce que, venant à s'agglomérer, ils formassent un pont. Plus dur à moi- « même, et plus rustique que jamais, je ne voulus point souffrir que l'on échauffât à la « manière du pays, avec des fourneaux, la chambre où je couchais. »

C — Portique donnant sur la Seine et servant de débarcadère.

Dans les fouilles faites en 1848, pour établir les fondations du nouveau tribunal de police correctionnelle, on trouva plusieurs colonnes monolithes, provenant sans doute de ce portique : « Ce portique, dit M. Lenoir, devait être situé au bord de la Seine, sur un mur en ter- « rasse baigné par les eaux; car les bases portent les traces des cordes qui servaient à « amarrer les bateaux. » Ces traces sont profondes, ce qui indique un long usage; elles coupent les moulures des bases, suivant une inclinaison déterminée par la hauteur des eaux relativement au sol antique de la terrasse et du portique.

D — Temple dédié à Mercure.

F — Forum. Des fragments de monuments publics et de maisons, qui, selon toute probabilité, s'élevaient aux abords du **Forum** ou **Place du commerce,** ont été découverts en 1829, 1844, 1866 et 1867. Grégoire de Tours, bien qu'écrivant à une époque où les Romains n'étaient plus les maîtres de Lutèce, dit que les maisons des négociants bordaient cette place. D'autres fragments de sculpture décorative de style triomphal, découverts, les uns en 1829 et les autres en 1867, démontrent qu'un trophée militaire ou peut-être un arc de triomphe s'élevait à Lutèce.

F — Prison.

G — Porte Méridionale.

H — Porte Septentrionale. Ces deux portes étaient placées en face de deux ponts qui existaient à l'endroit où sont actuellement le Petit-Pont et le pont Notre-Dame, dans l'axe de la grande voie du Midi qui traversait Lutèce.

K — Temple de Jupiter et Monument des Nautes.

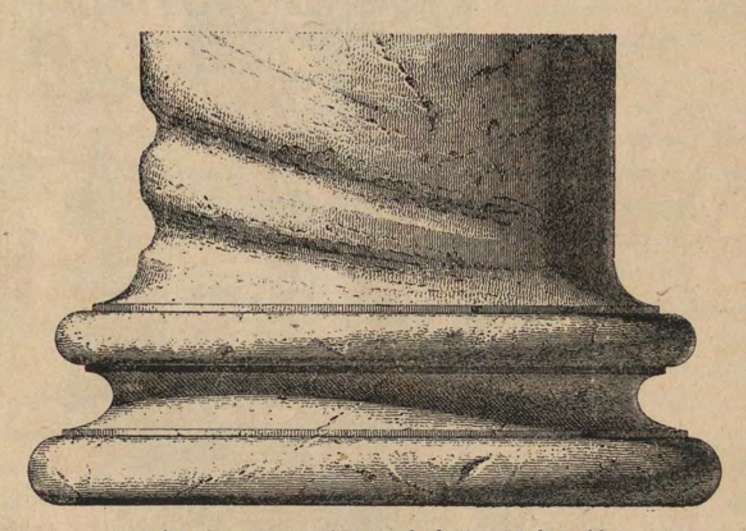
Une fouille exécutée en 1711 sous le chœur de l'église Notre-Dame pour y construire un caveau destiné à la sépulture des archevêques, fit découvrir dans la maçonnerie d'un gros mur (qui probablement servit de fondation à l'église construite par Childebert), cinq pierres couvertes de sculptures. Sur la face principale de l'une d'elles était gravée une inscription qui a été traduite ainsi : *Sous Tibère Auguste, les Nautes parisiens ont publiquement élevé cet autel à Jupiter très bon, très grand.*

Les sculptures présentent un bizarre mélange de la mythologie romaine et de la religion gauloise, Esus, le taureau sacré, le dieu Cernunnos, en compagnie de Jupiter, de Vulcain, de Castor et de Pollux. Ces pierres se trouvent actuellement dans la grande salle des Thermes, au musée de Cluny.

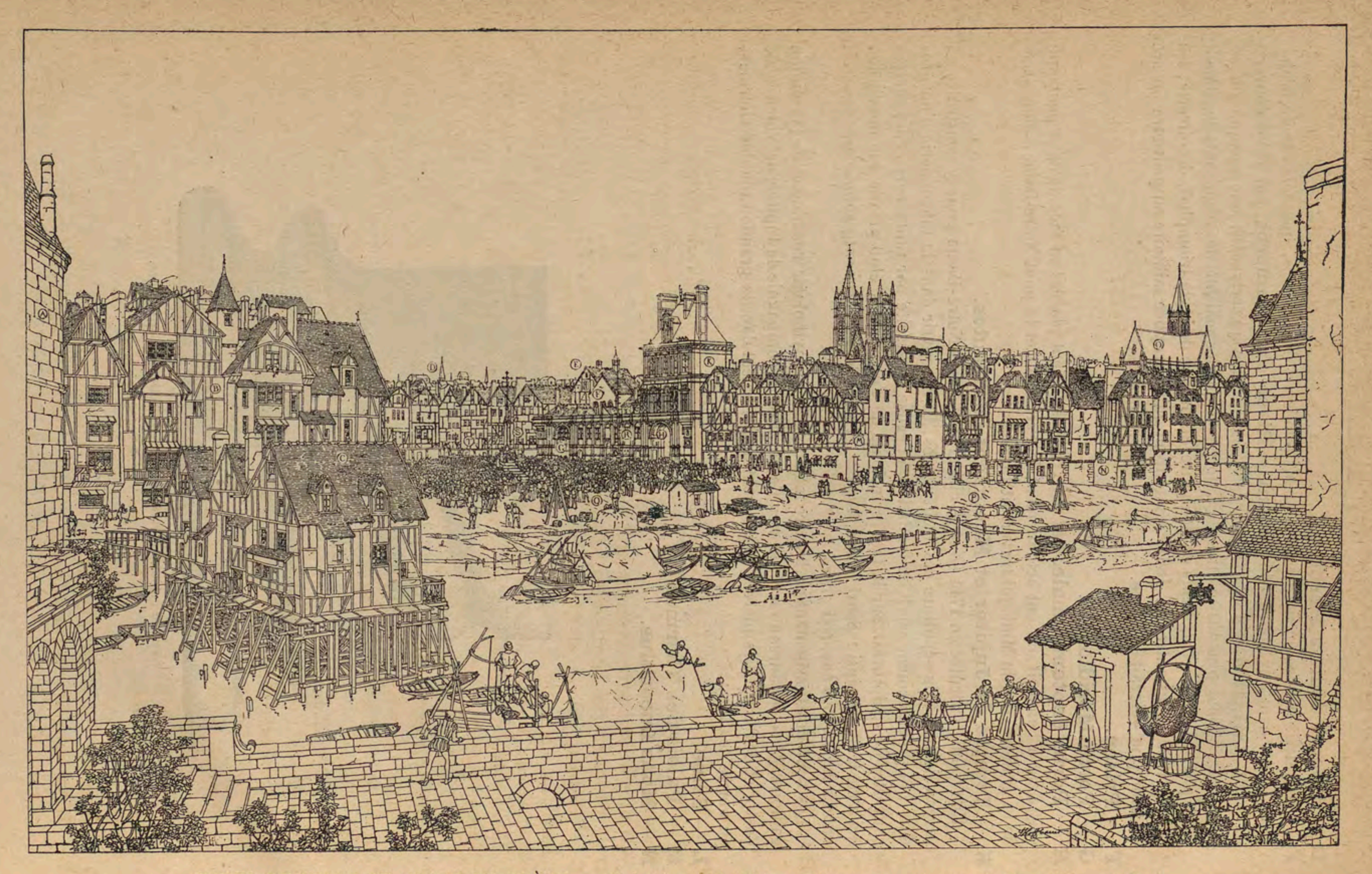
L — Seine.

M — Palais des Thermes.

N — Mons Lucotitius.



Fut de colonne portant la trace du frottement des cables.



HOTEL DE VILLE ET PLACE DE GRÈVE. — Exécution de la Mole et Coconas. — RÉDUCTION : 1 *millième et demi.*

DEUXIÈME TABLEAU.

HOTEL DE VILLE ET PLACE DE GRÈVE.

EXÉCUTION DE COCONAS ET DE LA MOLE, LE 30 AVRIL 1574.

Le spectateur est placé dans la Cité, au-dessus de la terrasse de la maison de Lymaige-Saincte-Katherine, contiguë à l'hôtel des Ursins.

A — **L'hôtel des Ursins,** dont on ne voit qu'une tourelle à droite du tableau, doit sa dénomination à Jean-Juvénal des Ursins; il a été reconstruit, vers le milieu du seizième siècle, sur l'emplacement de l'ancien, qui tombait en ruines.

B — **Maisons du quatorzième et du quinzième siècles,** habitées par des tanneurs et des teinturiers. Ces maisons, dont on ne voit ici que le côté postérieur, parce que leur face principale se trouvait du côté opposé, dans la rue de la Tannerie, ont été démolies en 1673 pour faire place au quai Le Peletier, construit par Bullet, architecte.

C — **Moulins de maître Hugues Restoré.** Ces moulins, que maître Hugues Restoré avait eu, au mois de mars 1307, la permission de faire bâtir, étaient placés juste en face d'une ruelle descendant de la rue de la Tannerie à la rivière, et qui était appelée pour cela : **Ruelle allant aux chambres de maître Hugues.**

D — **Clocher de l'église Sainte-Croix de la Bretonnerie.**

E — **Hôpital du Saint-Esprit,** fondé en 1316 par des personnes charitables qui achetèrent une grange et une maison sises place de Grève, pour y recueillir des orphelins. Une confrérie fut instituée pour les protéger. La chapelle, bâtie en 1406, ne fut bénite que le 4 août 1415, et dédiée le 15 juillet 1503. La ville, ayant résolu de faire construire un nouvel Hôtel de Ville, eut besoin du terrain en saillie qui était devant la chapelle du Saint-Esprit; elle fut autorisée à disposer de ce terrain en indemnisant l'hôpital.

F — **Maison aux Piliers**, ainsi nommée parce que les trois pignons qui composaient sa façade sur la place de Grève, et les maisons voisines, étaient soutenus par de gros piliers qui formaient au-dessous une rue couverte, comme l'on en voyait encore, il y a une vingtaine d'années, aux Halles. La Maison aux Piliers avait appartenu aux derniers Dauphins du Viennois, d'où lui vint plus tard son nom de Maison aux Dauphins. Charles V y séjourna pendant la captivité du roi Jean, son père. Il la donna ensuite à Jean d'Auxerre, receveur de gabelles de la prévôté de Paris, qui la vendit à la ville en 1357, moyennant 2880 livres parisis, payées par Étienne Marcel, prévôt des marchands.

Sauval nous donne ainsi la description de l'hôtel aux Dauphins : « Il y avait deux « cours, un poulailler, des cuisines hautes et basses, grandes et petites, des étuves ac« compagnées de chaudières et de baignoires, une chambre de parade, une d'audience « appelée *plaidoyer*, une salle couverte d'ardoises longue de cinq toises et large de « trois, et plusieurs autres commodités. »

G — **Arcade du Saint-Esprit,** servant d'entrée principale à l'hôpital de ce nom.

H — **L'Arcade Saint-Jean** faisait pendant à celle du Saint-Esprit, et servait de débouché, sur la place, à la rue du Martroi.

K — Pavillon Saint-Jean. La première pierre du nouvel Hôtel-de-Ville, dont le **Pavillon Saint-Jean** formait l'aile droite, a été posée le 15 juillet 1533 par Pierre Viole, prévôt des marchands, en présence de tous les magistrats municipaux et d'un grand concours de peuple. On lit dans les anciennes histoires de Paris, que le dessin de cet édifice fut donné par un artiste italien, Dominique de Cortone dit le Boccador qui en commença la construction. Mais en 1539, au moment où le corps de logis central était à peine élevé jusqu'au premier étage, on trouva le style trop gothique et on en modifia les dispositions. Nous croirions volontiers que c'est à partir de ce moment que la direction des travaux fut confiée à Pierre Chambiges.

Henri II continua la façade; son chiffre et celui de la reine Catherine de Médicis se voyaient en relief sur l'entablement du pavillon Saint-Jean. Les troubles qui agitèrent les règnes de Charles IX et de Henri III, mirent obstacle à la suite des travaux, qui ne furent repris qu'au commencement du règne de Henri IV. Toutefois, ce ne fut qu'en 1628 que l'édifice fut entièrement achevé.

L — Église Saint-Jean. C'était primitivement la chapelle baptismale de Saint-Gervais. Érigée en cure au commencement du treizième siècle, par suite de l'accroissement de Paris et de la division de la paroisse Saint-Gervais, cette église devint une collégiale et eut un cloître; elle fut agrandie en 1245, 1326 et 1735. En 1290, l'hostie miraculeuse qui avait été profanée par un juif de la rue des Billettes, fut déposée à Saint-Jean en Grève, où on la voyait encore au moment de la Révolution.

Supprimée en 1790, l'église Saint-Jean fut vendue et démolie en 1800. Il en resta la chapelle de la Communion, bâtie en 1734, qui fut annexée à l'Hôtel-de-Ville et servit longtemps, sous le nom de SALLE SAINT-JEAN à diverses réunions; elle a été démolie en 1837 et remplacée par une nouvelle salle qui en conserva le nom.

M — Rue de la Mortellerie. Depuis un temps immémorial, cette rue était habitée par des **morteliers** ou maçons qui y ont eu longtemps le bureau de leur corporation, de là lui vint son nom de rue de la **Mortellerie.**

Dans cette rue était l'auberge du Paon blanc, où quelques écrivains prétendent que mourut Marion Delorme, à l'âge de 135 ans, le 5 janvier 1741.

N — Rue des Haudriettes. Elle doit son nom à la chapelle de la communauté des Haudriettes, fondée en 1306, pour des femmes veuves, par Étienne Haudry, grand panetier de Philippe le Bel.

O — Église Saint-Gervais et Saint-Protais. Construite sur un monticule appelé le **Monceau Saint-Gervais,** cette église est réputée la plus ancienne de Paris dont il soit fait mention sur la rive droite.

Au sixième siècle, du temps de Childebert Ier, une église dédiée à saint Gervais et saint Protais, qui souffrirent le martyre à Milan, existait déjà à cet endroit. L'édifice actuel a été reconstruit vers la fin du quinzième siècle. Le portail, ouvrage de Jacques de Brosse, a été commencé le 24 juin 1616.

P — La Grève. En 1254, c'était un chemin qui bordait la Seine et s'appelait chemin aux **Merrains,** c'est-à-dire aux bois de charpente. A partir du quinzième siècle, des actes l'indiquent sous le nom de quai de la GRÈVE. C'est là qu'était établi le PORT AUX BLÉS.

Q — Place de Grève. Jusque vers la fin du dix-septième siècle, le sol de la place suivant la pente naturelle du terrain, descendait jusqu'à la Seine, ce qui lui avait fait donner le nom de grève. Dès le commencement du douzième siècle, un marché public existait sur cette place. Ce marché fut supprimé en 1141, par Louis le Jeune, sur la demande des bourgeois de la Grève.

La Grève était, en outre, un port où l'on déchargeait du vin, car, en 1357, la BOITE DU VIN était en Grève. En 1642, on y établit le marché au charbon.

C'est place de Grève que prit naissance l'insurrection des Maillotins, et c'est là qu'Étienne

Marcel venait haranguer le peuple. La place de Grève était encore le lieu où se faisaient les réjouissances les plus remarquables, à la naissance de nos princes.

Par un contraste qui peut paraître singulier, cette place, depuis le commencement du quatorzième siècle, servit de lieu patibulaire. Une hérétique, appelée Marguerite Porette y fut brûlée vive en 1310. A cette malheureuse commence la nomenclature des exécutions judiciaires. En 1382, plus de cent bourgeois y furent exécutés pour avoir pris part à la révolte des Maillotins. Le comte de Saint-Pol y fut mis à mort, le 19 septembre 1475. Anne Dubourg fut étranglé, puis brûlé à la Grève, le 20 décembre 1559. Le 27 octobre 1572, l'effigie de l'amiral de Coligny, faite de paille, y fut pendue et traînée sur la claie, entre deux protestants nommés Cavagne et le capitaine Briquemaut, en présence du roi, de la reine-mère, du roi de Navarre, et de toute la cour.

R — **Exécution de la Mole et de Coconas.** Le 30 avril 1574, Catherine de Médicis fit décapiter, place de Grève, deux gentilshommes de la cour pour avoir, après la mort de Charles IX, comploté avec le duc d'Alençon de mettre ce prince sur le trône, au préjudice de Henri III, alors en Pologne. Boniface de la Mole, gentilhomme provençal, qu'on nommait le *baladin de la cour,* et dont le libertinage était passé en proverbe, était en outre compromis par ses succès galants auprès de la reine Marguerite, première femme de Henri IV, connue sous le nom de reine Margot. On trouva, après son exécution, dans son hôtel, une figure de cire fabriquée par Cosme Ruggieri, magicien de la reine mère.

Annibal, comte de Coconas, Piémontais, vint chercher fortune en France sous la régence de Catherine de Médicis et devint favori du duc d'Alençon; il se distingua par ses cruautés à la Saint-Barthélemy. Le *Journal de l'Estoile* raconte ainsi son exécution :

« Cet homme, tout au contraire de la Mole, estant fort superstitieux, comme n'ayant point « de religion, se montra assuré au supplice, comme un meurtrier, qu'il estoit, disant tout « haut qu'il falloit que les grands capitaines, capables de hautes entreprises, mourussent « de ceste façon pour le service des grands, lesquelz sauroyent bien avec le temps en avoir « la raison. Le roy ayant entendu sa mort, rendit tout haut à sa mémoire, en présence de « plusieurs seigneurs et gentilshommes, un témoignage signalé, qui sert pour monstrer que « les rois, encore que souvent ils fassent faire le mal, toutes-fois ils le haissent, et que Dieu « se sert ordinairement d'eux-mesmes pour en punir les exécuteurs. Il dit donc ces mots : « Coconnas estoit gentilhomme, vaillant homme et brave capitaine, mais meschant, voir un « des plus meschants que je croy qui fust dans tout mon royaume. Il me souvient luy avoir « ouy dire entre autres choses, se vantant de la Saint-Barthélemy, qu'il avoit racheté des « mains du peuple jusques à trente huguenots pour le moins, pour avoir le contentement de « les faire mourir à son plaisir, qui estoit de leur faire renier leur religion, sous sa foy et pro- « messe de leur sauver la vie; ce qu'ayant fait, il les poignardoit et faisoit mourir à petits « coups très cruellement. » Depuis, disoit le roy, « je n'ay jamais aimé Coconnas, et encore « que je n'aimasse guère les huguenots, je l'ay toujours tenu pour un meschant homme et « digne de la fin qu'il a eue. »

Si l'on en croit les *Mémoires de Nevers*, cités par Saint-Foix, Henriette de Clèves, femme de Louis de Gonzague, alla elle-même enlever, de nuit, la tête de Coconas, son amant, qu'on avait, après l'exécution, exposée sur un poteau.

Le 26 juin 1574, Montgomery, qui avait blessé mortellement, dans un tournoi, Henri II, y fut décapité.

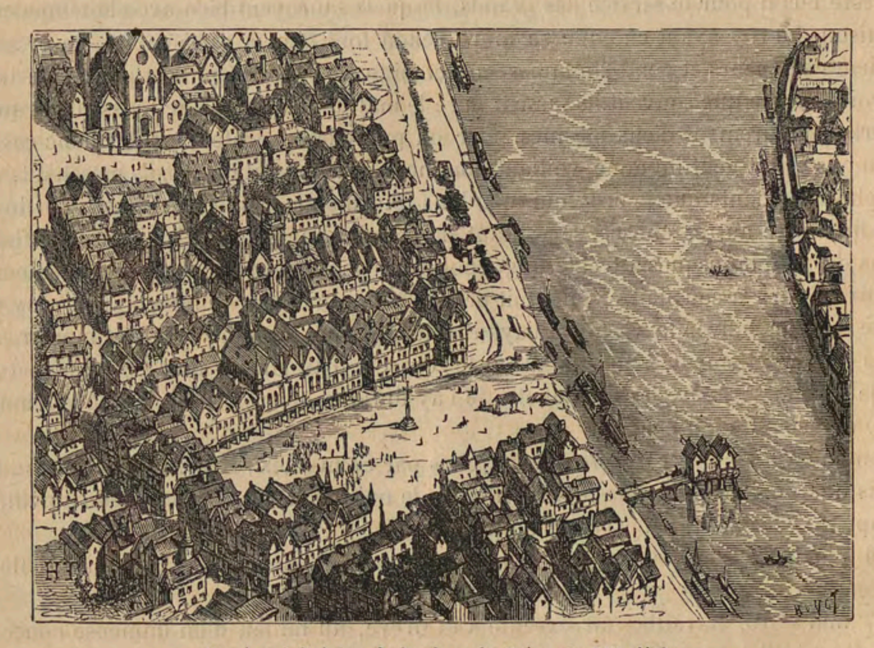
Le 27 mai 1610, Ravaillac fut exécuté à la Grève, au milieu d'un immense concours de peuple. Le 8 juillet 1617, Éléonore Galigaï, maréchale d'Ancre, y fut brûlée vive. Le 22 juin 1627, Montmorency et Bouteville y eurent la tête tranchée. Le 16 juillet 1676, la marquise de Brinvilliers fut pendue et brûlée en place de Grève. Le 27 novembre 1721, Cartouche y fut rompu vif. Le 26 mars 1757, Damiens, qui avait tenté d'assassiner Louis XV y fut écartelé. Le 19 février 1790, le marquis de Favras y fut pendu. Le 25 avril 1792 eut lieu, sur un assassin, le premier essai du nouvel instrument inventé par le docteur Guillotin.

Après 1830, l'autorité supérieure voulut épargner à la place de l'Hôtel de Ville le spectacle sanglant des exécutions, ét, dès lors, l'instrument de supplice en fut chassé pour ne plus y reparaître.

Depuis le consulat, la place de Grève sert de lieu de réunion aux ouvriers maçons, qui y viennent attendre ou chercher de l'ouvrage. Ces réunions donnèrent lieu, parfois, à des coalitions qui avaient pour résultat la cessation du travail, d'où vient l'expression *faire grève.*

S — **Croix de Grève**. Cette croix, placée à gauche, mais près du milieu de la place, datait de la fin du quatorzième siècle : sa partie supérieure était en fer forgé, le fût en pierre, et le tout placé sur une dizaine de marches en forme de pyramide. Près de la croix, un peu plus au nord, se voyaient toujours deux ou trois potences peintes en rouge, en permanence.

T — **Mât servant à l'exercice du tir des archers.** Chaque année, la veille de la fête de Saint-Jean, une cérémonie bizarre avait lieu sur cette place. Un mât de 15 mètres de haut, orné de bouquets, de couronnes et de guirlandes de roses, était planté sur un entassement de fagots. On attachait au haut du mât un panier qui contenait deux douzaines de chats. Aussitôt que les trompettes annonçaient l'arrivée du roi, le prévôt des marchands et les échevins, portant des torches de cire jaune, s'avançaient vers le mât et présentaient au monarque une torche de cire blanche, garnie de deux poignées de velours rouge et Sa Mageste venait allumer le feu. Les chats étaient brûlés vifs au milieu des acclamations du peuple. En 1572, pour mieux fêter la présence du roi et lui *donner plaisirs,* on avait augmenté d'un renard le contingent habituel. Les feux de la Saint-Jean avaient leurs fournisseurs de chats en titre d'office, et maître Lucas Pommereux, commissaire des quais de la ville, est inscrit de ce chef sur les registres de la municipalité, en 1573, pour la somme de cent sols parisis.



Vue à vol d'oiseau de la place de Grève, au XV[e] siècle.

TROISIÈME TABLEAU.

LE LOUVRE ET SES ENVIRONS EN 1572,

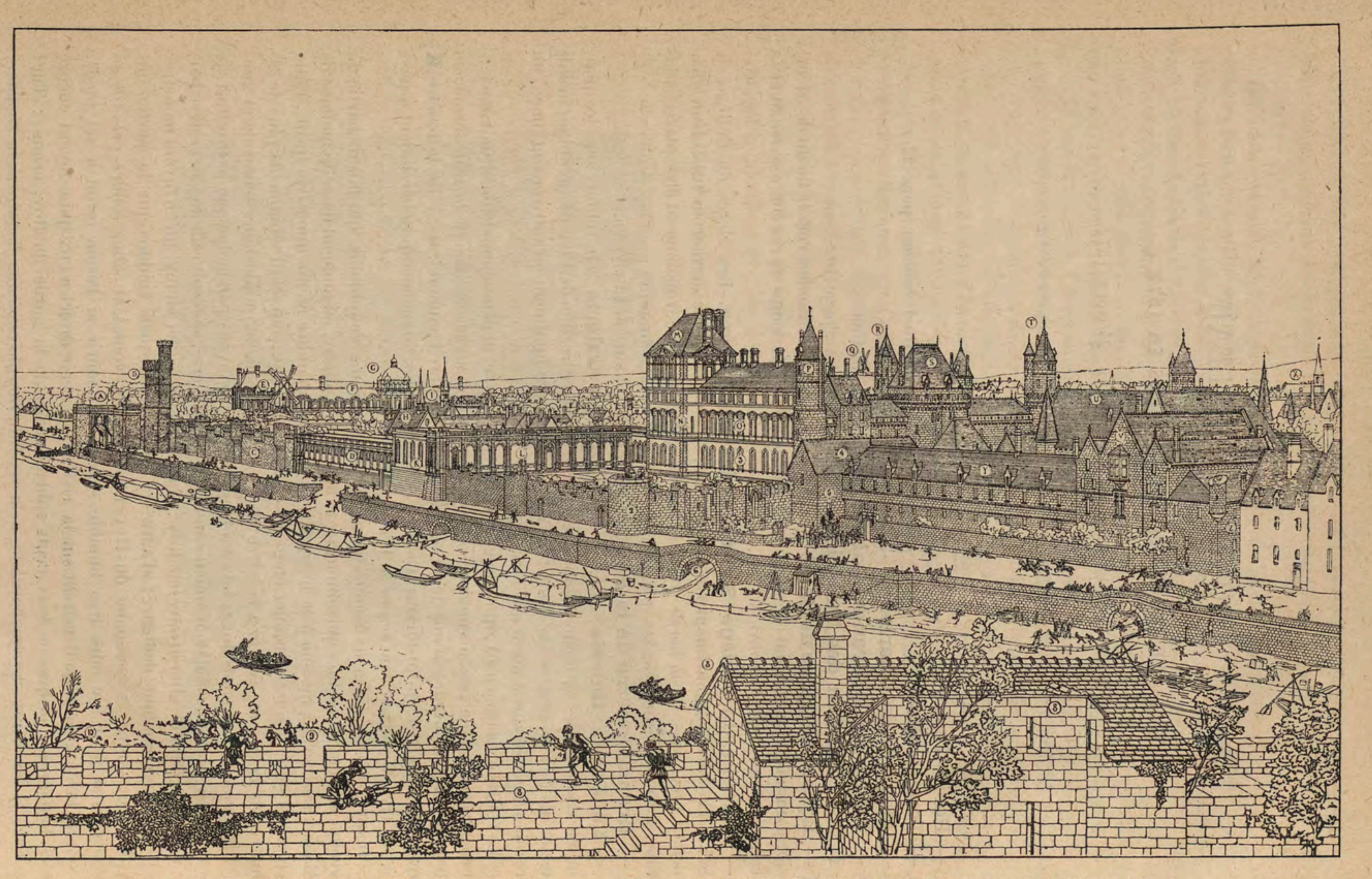
LE MATIN MÊME DE LA SAINT-BARTHÉLEMY (24 AOUT 1572).

Le spectateur est supposé placé dans la Cité, à l'endroit occupé par la place Dauphine actuelle.

A — Porte-Neuve.
B — Tour-du-Bois. (Voyez l'explication du 4e tableau, page 22.)
C — Courtine de Charles V.
D — Partie de la Grande Galerie commencée en 1566.
E F G — Château des Tuileries. (Voyez, 4e tableau : page 19.)
H — Église collégiale de Saint-Thomas du Louvre. Fondée vers la fin du douzièm siècle en mémoire de Saint-Thomas de Cantorbéry, peu de temps après son assassinat et sa canonisation, c'est-à-dire vers 1180.
I — Chapelle du Collège Saint-Nicolas du Louvre. Les clercs du Collège de Saint-Thomas, conjointement avec le chapitre, se séparent de ce dernier en 1212. Leur chapelle, située près de la berge souvent submergée, dut à ce voisinage d'être placée sous l'invocation de Saint-Nicolas, patron des eaux et des lieux humides.
K — Grande fenêtre de la Petite Galerie donnant sur la rivière.
L — La Petite Galerie, ainsi que la **Grande Galerie**, en retour sur le quai, furent commencées en même temps, vers 1566, sous la direction de Pierre Chambiges architecte, fils de l'architecte de l'Hôtel-de-Ville, et ne se composaient primitivement que d'un rez-de-chaussée surmonté d'une terrasse.

La courtine de Charles V, qui longeait le bord de l'eau, et dont le sommet constituait une terrasse très agréable par la vue dont on y jouissait, dut suggérer l'idée de la transformer en une galerie surmontée d'une terrasse plus large et plus commode. C'est de la fenêtre **K** que, suivant plusieurs historiens, Charles IX tirait sur les huguenots qui cherchaient à passer la rivière pour se sauver par le Pré-aux-Clercs.

D'après le témoignage de Nicolas Barnaud, gentilhomme dauphinois, qui faisait partie du groupe de gentilshommes qui entouraient l'amiral de Coligny, au moment du coup manqué de Maurevers (voyez plus loin à la lettre **Z**), c'est de sa chambre même que le roi tirait. (Cette chambre se trouvait au premier étage du Pavillon du Roy; qui était éloigné de plus de 95 mètres de la rivière; (voyez à la lettre **N**). Il raconte (page 32) « plusieurs seigneurs et gen-« tilshommes huguenots logez aux faubourgs, ne se pouvans persuader que le Roy fust, je « ne dis pas autheur, mais seulement consentant de la tuerie, se résolurent de passer avec bar-« ques la rivière et aller trouver le Roy : aimant mieux se fier en luy, qu'en fuyant monstrer « d'en avoir quelque deffiance; d'autres y en avoit, lesquels cuidans que la partie fust « dressée contre la personne du Roy mesmes, se vouloient aller rendre près de sa « personne pour luy faire très humble service et mourir si besoin estoit a ses pieds. « Et ne tarda gueres qu'il veirent sur la rivière, et venir droict a eux qui estoyent encore « es faubourgs, jusques a deux cents soldats armez de la garde du Roy, crians : Tue! « Tue! et leur tirans harquebouzades a la veue du *Roy qui estoit aux fenestre de sa chambre,*



LE LOUVRE ET SES ENVIRONS EN 1592. — Le massacre de la Saint-Barthélemy. — Réduction : 1 *millième et demi.*

« *et pouvoit estre alors environ sept heures du dimanche matin.* Encor m'a on dict que le Roy « prenant une harquebouze de chasse entre ses mains en reniant Dieu, dit : Tirons, mort-« Dieu, ils s'enfuyent. »

Brantôme aussi place le roi à la fenêtre de sa chambre et raconte le même fait de cette manière : « Le roy, dit-il, y fut plus ardent que tous, si que lorsque le jeu se jouoit et « qu'il fut jour et qu'il mit la teste à la *fenestre de sa chambre,* et qu'il voyoit aucuns dans « le fauxbourgs de Saint-Germain qui se remuoient et se sauvoient, il prit un grand har-« quebuz de chasse qu'il avoit et en tira tout plein de coups à eux, mais en vain, car l'har-« quebuz ne tiroit si loin. Incessamment crioit : Tuez? Tuez! »

D'Aubigné atteste aussi le coup d'arquebuse de Charles IX en prose et en vers; en vers dans ses tragiques.

Ce roy, non juste roy mais juste arquebusier,
Giboyait aux passans trop tardifs a noyer.

Un historien du dix-huitième siècle, Saint-Foix, raconte que Charles IX tira de la fenêtre en encorbellement de l'hôtel de Bourbon (voyez à la lettre **V**), où le roi aurait été se placer pour mieux juger de l'exécution de ses ordres.

M — **Le Pavillon du Roi,** ainsi que l'aile méridionale **O**, a été construit sur une partie des fondations du vieux Louvre, de 1548 à 1574.

N — **Appartement du Roi.** Cet appartement occupait le premier étage du Pavillon du Roi, et se composait de deux antichambres donnant sur la GRANDE SALLE DES GARDES, d'une chambre appelée la GRANDE CHAMBRE DU ROI, éclairée par quatre fenêtres dont deux à l'ouest, et d'une chambre à coucher placée à l'angle sud-est du pavillon, à l'endroit où est placée la lettre **N** sur notre dessin explicatif.

La Saint-Barthélemy. C'est dans la **Grande chambre du Roi**, que le 23 août 1572, dans l'après-dînée, la reine mère, le duc d'Anjou, le chancelier de Birague, Tavannes, Gondi et le duc de Nevers, se réunirent autour de Charles IX, irrésolu et parlant toujours de tirer sur les Guise une vengeance éclatante de la tentative d'assassinat de Coligny. « Catherine lui remontra, qu'à cette occasion, le parti huguenot s'armait déjà contre lui : il avait envoyé, dit-elle, plusieurs dépêches en Allemagne pour faire une levée de dix mille reîtres, et aux cantons des Suisses pour une autre levée de dix mille hommes de pied. Ceux après qui nous avons couru si longtemps, continua Catherine, sont maintenant dans le filet. L'amiral est au lit et ne peut agir; le roi de Navarre et le prince de Condé sont logés au Louvre, bien gardés et ne sauraient nous échapper. Quand nous serons défaits des chefs, nous n'aurons plus rien à craindre du reste. Pour dix huguenots, nous avons mille catholiques à leur opposer. Les Parisiens sont armés, ils peuvent fournir soixante mille hommes bien équipés; il ne leur faut pas plus d'une petite heure pour exterminer toute la race huguenote. Si l'on perd une si belle occasion, la France sera bientôt embarrassée d'une quatrième guerre civile. » Quand chacun des assistants eut parlé, le roi parut encore indécis. Vers minuit, la reine mère remonta chez le roi, suivie de son fils Henri. Ils trouvèrent le roi plus que jamais troublé. La conversation recommença, et devint un véritable assaut contre le roi qui fut poussé avec tant d'opiniâtreté et avec une telle conviction, qu'il s'écria tout à coup avec fureur, et comme un homme qui veut s'étourdir : « Par la mort-Dieu, puisque vous trouvez bon qu'on tue l'amiral, je le veux; mais aussi tous les huguenots de France, afin qu'il n'en demeure pas un qui me le puisse reprocher après. »

On envoya aussitôt chercher le duc de Guise, et on arrêta toutes les dispositions du drame sanglant qui devait avoir lieu le lendemain, dimanche 24 août, fête de la Saint-Barthélemy, au point du jour.

Le prévôt des marchands, Jean Charron, et son prédécesseur Claude Marcel furent ensuite mandés, et l'ordre leur fut donné devant le roi, d'armer les compagnies bourgeoises et de les tenir prêtes à minuit à l'Hôtel-de-Ville.

On leur donna ensuite les instructions suivantes, savoir : que le signal serait donné par la cloche de l'horloge du palais; qu'on mettrait des flambeaux aux fenêtres; que les chaînes seraient tendues; que les bourgeois établiraient des corps de garde dans toutes les places et carrefours, et que, pour se reconnaître, ils porteraient une écharpe blanche au bras gauche et une croix de même couleur au chapeau.

Douze cents arquebusiers, mandés récemment à Paris, ainsi que les compagnies françaises et suisses de la garde du roi, furent distribuées au Louvre et aux environs, avec ordre de se tenir prêts.

Dans son impatience, Catherine n'attendit même pas le signal qui devait être donné par la cloche du palais (en la cité, le Palais de Justice). Avant le jour, elle fit sonner le tocsin à Saint-Germain l'Auxerrois qui était plus près. « Le Roy, la Royne, ma mère et moy, — dit le duc d'Anjou dans la relation qu'il a laissée sur ce grand événement, — allasmes « au portail du Louvre, joignant le jeu de Paulme, en une chambre qui regarde sur la « place de la basse-coure, pour voir le commencement de l'exécution. » (LE PORTAIL DU LOUVRE, dont parle le duc d'Anjou, se trouvait devant la grande entrée du vieux Louvre, marquée par la lettre **S**. Dans notre tableau, on n'en voit que le haut du toit au-dessus de la galerie dorée de l'hôtel de Bourbon.) Au signal donné par la cloche de Saint-Germain l'Auxerrois, le duc de Guise, le bâtard d'Angoulême et le duc d'Aumale, accompagnés de trois cents hommes, se rendirent au logis de Coligny, qui fut la première victime. Le cadavre de l'amiral, après avoir été mutilé, fut traîné par les rues jusqu'au bord de la rivière (Voyez plus bas : chiffre **7** « Arche de Bourbon. »)

« La cloche du Palais, raconte l'historien de Thou, répondit aussitôt à celle de Saint-Germain l'Auxerrois, et le massacre devint général. On n'épargna pas même ceux que le Roi « de Navarre avoit fait entrer au Louvre; car le Roi, qui avoit conseillé à ce prince de les « retirer, leur fit dire de sortir de l'appartement de leur maître et de descendre dans la cour; « ils n'y furent pas plus tôt qu'on leur ôta leurs épées et qu'on les chassa du château. On « en poignarda une partie dans le vestibule; on mena le reste un peu plus loin, où on les « massacra tous, entre autres Pardaillan, Saint-Martin, Bourses et Armand de Clermond, « sieur de Piles, illustre par la belle défense qu'il fit au siège de Saint-Jean d'Angely. « Comme on les menoit, pour ainsi dire, à la boucherie, et qu'il vit les monceaux de morts « dont il alloit augmenter le nombre, on dit qu'il s'écria : Est-ce donc là cette parole « que le Roi nous a donnée, ces promesses, cette paix qu'on nous a jurées? Grand « Dieu, prenez la défense des opprimés? Juste juge, vengez un jour une perfidie et une « cruauté si détestables! De Piles fut tué d'un coup de hallebarde qu'on lui donna dans le « côté. »

L'ordre du roi n'était que trop bien accompli; les tueurs avaient rempli leur tâche. Les corps des victimes avaient été traînés et entassés devant la porte du Louvre; il y avait des cadavres amoncelés dans les carrefours, et, de tous côtés, des mares de sang. On ne voyait que têtes coupées aux enseignes des boutiques, et des pendus accrochés à tout ce qui avait pu servir de potence. Des tombereaux, chargés de corps sanglants, se dirigaient vers la rivière qui était couverte de débris humains et toute rouge de sang. « Les rues, » dit le président de Thou, dans l'histoire de son temps, « regorgeoient tellement de sang qu'il s'en formoit des torrents. »

Parmi les incidents de cet odieux massacre, nous devons encore rappeler une tradition qui veut que Jean Goujon ait été tué d'un coup d'arquebuse, tandis que, placé sur un échafaudage, il travaillait aux sculptures décoratives du Louvre. Tradition démentie par un document, récemment découvert, qui témoigne que Jean Goujon mourut en Italie, à Bologne, entre 1564 et 1568 c'est-à-dire quatre ans au moins avant le massacre de la Saint-Barthélemy.

O — Appartement de la reine.

L'appartement de la reine se composait : d'une antichambre contiguë à la Tour de la chapelle **P**; puis, en allant de droite à gauche, de deux grands cabinets se suivant, d'une

chambre à coucher; de la **grande chambre de la reine**; et d'un autre cabinet touchant au **Pavillon du roi.**

P — **Tour de l'ancien Louvre,** dite **Tour de la grande Chapelle.**

Q — **Butte des Moulins** (voyez les **Tuileries**, page 19).

R — **Tour de l'ancien Louvre, appelée Tour du Milieu.**

S — **Entrée principale du Louvre,** rue d'Autriche. Pour se rendre dans la cour du Louvre, il fallait passer par la poterne extérieure, ou avant-porte, puis traverser le fossé sur un pont-levis précédé d'un pont dormant, et ensuite, passer par une voûte sombre et étroite sous le pavillon **S** de l'ancien Louvre.

C'est sur ce pont dormant même, que Concini, maréchal d'Ancre, fut tué, le 24 avril 1617 à 10 heures du matin. « Il vint » raconte Fontenay-Mareuil, après nous l'avoir montré sortant de son petit logis situé au bas de la rue d'Autriche, à côté de la **Tour du coin** « il « vint à pied le long des murailles du petit jeu de paume, suivi à son accoutumée. La grande « porte du Louvre lui fut ouverte (probablement la poterne extérieure, précédant le pont dor- « mant) et refermée sitôt qu'il fut entré. » Au moment où il mettait le pied sur le pont dormant, Vitry lui posa la main sur le bras en disant : « Le roi m'a donné ordre de me saisir de votre personne. » Moi ! s'écria Concini, qui voulut tirer son épée. Aussitôt cinq coups de pistolets furent tirés à bout portant, et l'atteignirent sans le tuer, il tomba sur les genoux, et Vitry le renversant d'un coup de pied, on l'eut bientôt achevé.

T — **Tour de la Taillerie.**

U — **Grande salle de l'hôtel de Bourbon.** Ce fut dans cette salle que se tint l'assemblée des États du royaume, en 1614 et 1615.

Elle servit aussi de salle de spectacle en différentes occasions; on y avait dressé un théâtre où la cour donnait des fêtes, des ballets, et sur lequel les princes, et Louis XIV lui-même, dans sa jeunesse, venaient danser publiquement. En 1658, ce théâtre fut accordé à la troupe de Molière, qui arrivait de province et l'occupa pendant deux ans.

Hôtel de Bourbon. Cet hôtel a été construit vers 1303 par Louis de Bourbon, fils aîné du comte de Clermont, et reconstruit en partie en 1309. On remarquait au milieu du pignon **V** qui formait le principal corps de logis, une sorte de balcon fermé, dont la balustrade découpée à jour, avait pour motif un agencement de fleurs de lis et de lettres capitales dont la réunion formait le mot ESPÉRANCE. (Devise de l'ordre du Chardon, fondé par le duc d'Orléans.

X — **Église Saint-Honoré.** (Voyez l'explication du 4e tableau, lettre **L**, page 21.)

Y — **Galerie dorée,** attenant au corps de logis dont nous venons de parler; cette galerie, promenoir ordinaire des ducs de Bourbon, était embellie de peintures et resplendissante de dorures. La porte principale, qui s'ouvrait sur le quai, était très richement décorée et dorée, ce qui lui a valu son nom de PORTE DORÉE.

En 1418, au moment où les Bourguignons chassèrent de Paris les Armagnacs, l'hôtel de Bourbon fut pillé. L'arrêt de confiscation rendu, le 28 juillet 1527, contre le connétable de Bourbon, fut le commencement de la ruine de cet hôtel. La tourelle du coin de la rue des Poulies fut rasée, les écussons brisés, et LA PORTE DORÉE maculée de jaune par la main du bourreau. Cette couleur jaune que l'on appliquait aux maisons des coupables de haute trahison, avait été d'une si bonne trempe qu'on l'y voyait encore plus d'un siècle après.

Z — **Rue des Poulies.** La rue des Poulies commençait au quai de l'École et finissait rue Saint-Honoré. Il en est déjà parlé dans un contrat de vente de 1205. Son nom lui vient, selon Sauval, d'un grand jardin nommé anciennement le jardin des Poulies, à cause des POULIES A DRAP que l'on y tenait : les poulies en question constituaient un appareil à travailler les draps. C'est à l'entrée de cette rue, juste en face d'une petite porte de service de l'hôtel de Bourbon, que l'amiral de Coligny fut blessé à la main droite et au coude gauche d'un coup d'arquebuse, chargée de deux balles de cuivre, et tiré par Louviers de Maurevert.

L'assassin était placé à une fenêtre grillée d'une maison du cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, donnant d'un côté sur la rue des Poulies, et prêtée pour l'exécution de ce dessein par Madame de Nemours, veuve du duc de Guise.

Coligny en remontant la rue des Poulies et la rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, devait arriver à sa maison qui se trouvait être la seconde en entrant, à gauche, dans la rue de Bethizy. L'emplacement actuel de cette demeure historique est représenté par la maison portant le numéro 144 de la rue de Rivoli, sur laquelle la Ville de Paris vient de faire apposer une plaque commémorative.

2 — **La Tour du Coin** formait la limite de l'enceinte de Philippe-Auguste sur la rive droite; placée en face de la **Tour de Nesle**, elle servait avec cette dernière, au moyen d'une chaîne tendue à travers la Seine, à fermer la sortie de Paris. On voit à gauche de la tour, la courtine du bord de l'eau, et à droite, l'entrée de l'ancien Louvre. La tour du coin a été rasée en partie et laissée comme on la voit ici, en 1530, au moment de la construction du quai.

3 — **Appartement de la Reine Mère.** « L'appartement des reines mères » comme l'appelait Sauval, a été habité par Catherine de Médicis, Marie de Médicis et Anne d'Autriche.

Il était séparé du jardin appelé plus tard JARDIN DE L'INFANTE, par un fossé large de 10 mètres sur lequel, plus tard, Marie de Médicis fit jeter un pont de bois. C'est par ce pont que Concini qui demeurait au bout du jardin cité plus haut, se rendait à l'appartement de la reine, et c'est ce qui fit que les mauvaises langues appelèrent ce pont, le PONT D'AMOUR. La maison habitée par Concini avait été construite vers 1612, sur un terrain donné par le roi et situé rue d'Autriche, entre la tour du coin et le jeu de paume.

4 — **Jeu de paume** construit en 1530 à l'entrée de la rue d'Autriche. Le vendredi, 22 août 1572, l'amiral de Coligny, après avoir assisté au conseil, sortait du Louvre, lorsqu'il rencontra le roi qui venait d'entendre la messe. Le roi l'emmena au **jeu de paume** où le duc de Guise jouait avec Téligny, gendre de Coligny. La partie finie, l'amiral se retira, accompagné de douze gentilshommes; il marchait lentement en lisant une requête qu'on venait de lui remettre. Pour se rendre à son logis, situé rue Béthisy, il dut passer devant l'hôtel de Bourbon, et ensuite, prendre la rue des Poulies. (Voyez plus haut RUE DES POULIES lettre **Z**.)

5 — « A mesure qu'on massacroit ces malheureux » (c'est-à-dire les seigneurs protestants qu'on trouvait au Louvre ou aux environs) « on jetoit leurs corps devant le chasteau sous les « yeux du Roy et de la Reyne et de toute la cour, et les dames venoient en foule, avec encore « plus d'impudence que de curiosité, considérer ces cadavres nuds, sans qu'il parût qu'un « si horrible spectacle leur fît la moindre peine. » (De Thou, chapitre LII de son ouvrage : *Historia sui temporis.*)

6 — **Arche ou Abreuvoir d'Autriche.** Un chemin avec un ruisseau au milieu servant d'égoût, passait sous cette voûte et donnait accès à l'abreuvoir.

7 — **Arche de Bourbon.** Nous avons figuré, sur la berge, devant l'Arche de Bourbon, le cadavre mutilé de Coligny, traîné par la rue des Poulies jusqu'au bord de la rivière. Comme des enfants se disposaient à le jeter dans le courant, on le retira pour le porter au gibet de Montfaucon où il fut pendu par les cuisses, avec des chaînes de fer...

8 — **Maison des Estuves,** située au bout du jardin du PALAIS DE LA CITÉ. (Voyez page 32.)

9 — **Ile de Bussy.** (Voyez page 33.)

QUATRIÈME TABLEAU.

LE CHATEAU DES TUILERIES ET SES ENVIRONS AU MOMENT DE L'ENTRÉE DE HENRI IV, LE 22 MARS 1594.

Le spectateur est supposé placé au-dessus du Pré-aux-Clercs, à l'endroit où se trouve actuellement la caserne du quai d'Orsay.

A — **Butte des Moulins.** Cette butte avait, comme la plupart des monticules parisiens, pour origine l'accumulation des gravois, des immondices de toutes sortes, et des terres extraites du fossé de l'enceinte de Charles V. Le percement de l'avenue de l'Opéra a permis de constater que cet emplacement était primitivement occupé par des trous d'extraction de terre à poterie, dont se servaient probablement les tuiliers établis auprès, et dont le fond se trouvait à trois mètres sous le sol actuel. La partie de cette butte où se trouve la rue Saint-Anne se nommait anciennement la PLACE AU SANG et la BASSE VOIRIE. Vers 1667, des particuliers obtinrent la permission de faire aplanir cette butte et d'y tracer des rues qui furent bâties en 1677.

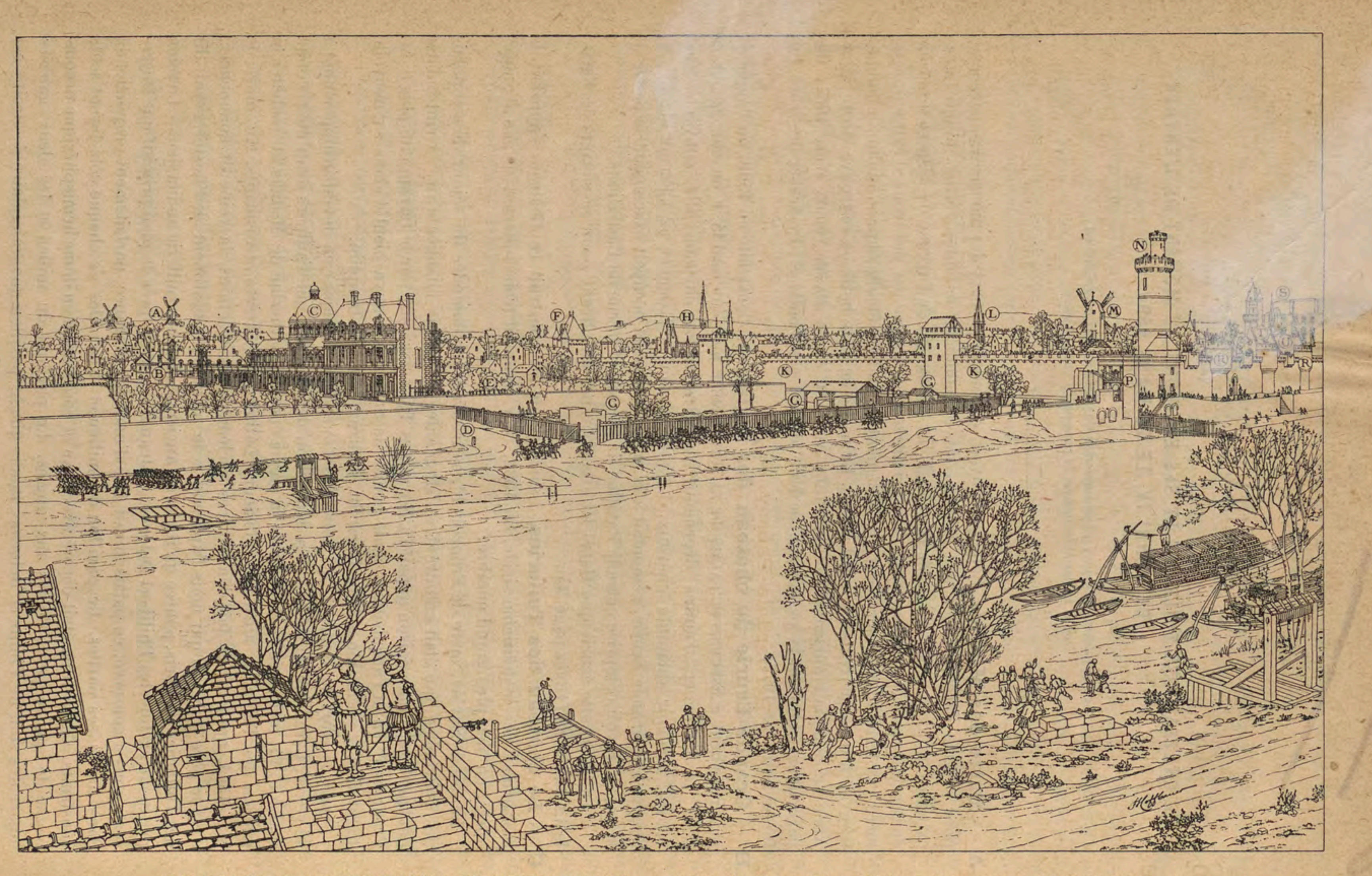
B — **Grande Écurie du château des Tuileries.** Construite en 1568, on l'appelait primitivement « ESCURIES DU PALAIS DE LA ROYNE MÈRE » et plus tard la « GRANDE ESCURIE » pour la distinguer d'autres dépendant pareillement du château. Elle pouvait, selon Sauval, contenir quarante chevaux. Le manège, ou « CARRIÈRE DE L'ÉCURIE DU ROY », annexé à la grande Écurie, remontait à la même époque et occupait exactement la partie de la rue de Rivoli comprise entre le Pavillon de Marsan et la rue de Castiglione.

C'est dans cette écurie que Henri III alla chercher un cheval pour se sauver de Paris, le 12 mai 1588 (voyez page 35).

C — **Le château des Tuileries.** L'endroit où fut construit ce Château s'appelait la SABLONIÈRE dès le douzième siècle. En 1382, on y comptait trois tuileries, et peu d'années après, un bien plus grand nombre.

Louise de Savoie, mère de François Ier, se trouvant incommodée du séjour de son palais des Tournelles, qui était entouré d'eau stagnante, résolut de changer d'air, et vint habiter quelque temps une maison appelée L'HOTEL DES TUILERIES, sise sur le terrain cité plus haut. François Ier en fit l'acquisition; mais Louise de Savoie s'ennuya bientôt dans sa nouvelle habitation et en fit don à Jean Tiercelin, maître d'hôtel du Dauphin.

Après la mort de Henri II, à l'hôtel des Tournelles, le séjour en devint insupportable à sa veuve, Catherine de Médicis. La démolition de cet hôtel, qui d'ailleurs avait été reconnu malsain, fut ordonnée en 1563. Vers la même époque, Catherine de Médicis fit racheter la maison des Tuileries, ainsi que plusieurs bâtiments et terres avoisinants. Au mois de mai 1564, après avoir fait démolir ces anciennes constructions, la reine fit commencer, c'est le père Dubreuil qui nous l'apprend, « le magnifique bastiment de l'hostel royal, dit des Tuilleries lez Paris, pource qu'il y avoit anciennement une tuillerie audict lieu. » La reine prit pour architectes Philibert Delorme et Jean Bullant. D'après le plan primitif que Ducerceau nous a conservé, ce palais devait être d'une rare élégance, parfaitement proportionné dans toutes ses parties. Le pavillon du milieu et deux ailes de chaque côté furent seuls construits. Ce pavillon était décoré avec luxe et couronné d'un dôme hémisphérique accompagné de quatre petits dômes aux angles. Le pavillon du milieu et les deux galeries adjacentes sont de Philibert Delorme, tandis que le pavillon quadrangulaire de droite est



LE CHATEAU DES TUILERIES ET SES ENVIRONS. — Entrée de Henri IV en 1594. — Réduction : 1 *millième et demi.*

de Jean Bullant. Catherine de Médicis, après avoir pendant quelque temps activement poussé les travaux de ce palais, s'en dégoûta tout à coup, et les laissa dans l'état que représente notre restitution, à cause d'une prédiction d'un astrologue qui lui avait annoncé qu'elle mourrait dans un lieu appelé SAINT-GERMAIN; or, le palais des Tuileries se trouvait sur la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois.

D — **Rue des Tuileries.** Le palais était séparé du jardin par une rue allant de la PORTE SAINT-HONORÉ à la Seine en passant le long de la GRANDE ÉCURIE.

E — **Le petit parc** occupait l'emplacement de la cour actuelle des Tuileries. C'était la promenade favorite de Henri III et de sa mère. (Voyez plus loin à la lettre **K**.)

Du Breul raconte qu'en 1600 Henri IV fit refaire ce jardin qui avait « regard sur le fossez de la Ville, ou on desseigne faire un étang ». Le Béarnais goûtait fort son nouveau jardin, moins éloigné du Louvre que le grand et tout aussi calme, grâce au fossé et à la muraille qui le séparait de la Ville. Il est désigné sur le plan de Gomboust (1652) avec ce titre : PARTERRE DE MADEMOISELLE.

F — **Porte Saint-Honoré.** Cette porte a été construite de 1370 à 1380 en même temps que l'enceinte de Charles V, dont elle faisait partie, dans l'axe de la rue Saint-Honoré. Les substructions en ont été trouvées en 1866, en exécutant des travaux d'égout, rue Saint-Honoré, juste en face du café de la Régence.

L'événement le plus remarquable dont cette porte fut témoin, est l'assaut que tenta Jeanne d'Arc de ce côté de Paris. Cette tentative infructueuse eut lieu à gauche et à peu de distance de la Porte Saint-Honoré. Elle s'est appelée aussi PORTE DES AVEUGLES, à cause du voisinage des Quinze-Vingts, fut abattue en 1634, et remplacée par une boucherie.

G — **Fours de Bernard de Palissy.** Deux de ces fours ont été découverts en 1866, dans les fouilles faites pour la construction de la nouvelle salle des États au Louvre, place du Carrousel. L'un d'eux contenait des débris de ces *manchons* ou *gazettes* que Bernard Palissy passe pour avoir inventés, des fragments de poteries émaillées et des moules malheureusement endommagés.

Ces fours occupaient, au moment de la construction du château des Tuileries, le chantier que l'on voit entre le château et la rivière. On sait que Palissy avait été chargé de faire une **grotte rustique** pour le jardin des Tuileries, et que son atelier n'était pas loin de là, dans le jardin même.

H — **L'Hospice des Quinze-Vingts** a été fondé par saint Louis, vers 1260, pour quinze-vingts (300) aveugles, sur un terrain en dehors de la ville, près de la porte Saint-Honoré et appelé le CHAMP POURI. En 1779, le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, le fit transférer rue de Charenton, dans l'hôtel des Mousquetaires noirs, bâti en 1701.

K — **Mur de l'enceinte de Charles V.** Cette partie du mur, comprise entre la porte Saint-Honoré, et la Tour du Bois, a été construite de 1370 à 1380. Elle était flanquée de deux tours carrées, crénelée et terrassée du côté de la ville. Un petit mur d'escarpe et un fossé creusé à fond de cuve la précédaient du côté des Tuileries.

Du haut de la terrasse de cette courtine dont l'accès était public, on plongeait dans le petit jardin des Tuileries placé entre ce mur et le palais. Henri III et sa mère avaient fait leur promenade habituelle de ce jardin et, pour en dérober la vue au public passant sur les remparts, la ville fit faire, sur la demande du roi, un petit mur à chaque extrémité.

L — **Église Saint-Honoré.** Cette petite collégiale qui a laissé son nom à une des plus importantes rues de Paris, a été fondée en 1205 et agrandie en 1579. Une chapelle latérale de cette église contenait le mausolée du cardinal Dubois qui avait été fait pour être placé à gauche; il fut mis à droite, de sorte que le cardinal, représenté à genoux, au lieu de regarder l'autel, lui tournait le dos. Elle avait une enceinte particulière, qui sert maintenant de passage public, et qu'on appelle encore le Cloître. Une maison de débauche souillait, il n'y a pas longtemps, les derniers débris de l'église, dont un caveau, celui du cardinal Dubois, servait de fosse d'aisance à cette maison.

M — Moulin de la butte du Marché aux Moutons. Le 14 mai 1490, l'artillerie des troupes royales, qui tirait sur le rempart, incendia ce moulin, et le propriétaire, nommé François Imbert, fut indemnisé par la cession que lui fit la ville de la butte elle-même, pour qu'il y établît un autre moulin.

Le 1er jour de mars 1594, on apprit à Paris que Henri IV venait d'être sacré roi de France à Chartres. Cette nouvelle fit la plus vive impression sur le parti des Seize, qui tinrent aussitôt diverses assemblées, dont une au Moulin, près la porte Neuve.

N — La Tour du Bois, construite à l'imitation de la « tour du Coin » terminait à l'occident l'enceinte de Charles V. Formée de trois étages, elle ressemblait beaucoup à la tour de Nesle, et, comme cette dernière, était flanquée d'une tourelle qui contenait l'escalier à vis. La construction en remonte à 1383, et avait été précédée d'une fortification provisoire en bois de charpente appelée « bastide, bretèche, ou château de bois » : c'est ce qui la fit nommer « Tour du Bois. »

P — La Porte-Neuve, placée en avant de la tour du Bois, a été construite en 1537, et le quai que l'on voit au bas de la courtine du bord de l'eau, de 1530 à 1539. Elle occupait la place de l'ancien bâtardeau de pierre, et ne consistait qu'en un simple mur épais d'un mètre soixante centimètres, percé d'une grande ouverture pour le passage des voitures et d'une autre plus petite pour les piétons. Elle était précédée d'un pont dormant, qui ne fut achevé qu'en 1538, et d'un pont-levis. Les quatre ouvertures cintrées que l'on voit des deux côtés de la porte, dans le mur du quai, communiquaient avec le fossé et servaient à en laisser écouler le trop-plein. Transformées plus tard en bouches d'égouts, ces quatre ouvertures existent encore de nos jours, dans le mur du quai actuel. La Porte-Neuve et la Tour du Bois furent démolies en 1670.

Entrée de Henri IV à Paris. Le roi partit le 21 mars de Senlis, où il avait réuni ses troupes, et, arrivé vers minuit à Saint-Denis, se mit aussitôt en marche vers Paris. La nuit était sombre et orageuse, le tonnerre grondait, la pluie était forte ; c'est ce qui retarda le roi, qui n'arriva que vers six heures du matin à Paris. Le comte de Cossé-Brissac, gouverneur de la ville, venait de s'emparer de la Porte-Neuve qu'il avait eu la précaution de faire déboucher la veille, sous prétexte de la faire murer. Henri IV, armé de toutes pièces, avec une écharpe blanche en sautoir, entra par cette porte suivi d'une grande quantité de noblesse, et d'environ cinq ou six cents hommes d'armes. Le comte de Brissac, au comble de la joie d'avoir si bien réussi dans son entreprise, alla au-devant du roi (c'est le moment que nous avons choisi ; le roi est monté sur un cheval blanc), à qui il fit présent d'une riche écharpe en broderie. Le roi en l'embrassant lui passa son écharpe autour du cou en l'appelant « Monsieur le maréchal. » « Il faut rendre à César ce qui est à César, » dit Brissac, en engageant le prévôt des marchands à présenter au roi les clefs de la ville. « Oui, dit L'Huilier, il faut le lui rendre et non pas le lui vendre. » Henri IV avait été, deux heures auparavant, précédé par un corps de troupes qui, sans attendre que la barrière de la porte Neuve fût ouverte, passèrent par-dessous, à pied, et se coulèrent à gauche le long du rempart jusqu'à la porte Saint-Honoré, dont elles se saisirent. En même temps, d'autres troupes gagnaient le quai du côté du Louvre, où se trouvait un corps de garde de vingt-cinq à trente lansquenets, qui, ayant fait résistance, furent aussitôt mis en pièces et jetés à la rivière.

R — Grande courtine de Charles V. Ce mur est désigné dans un titre de 1437. « Gros mur qui faict closture du quay estant le long de la rivière de Seyne et du Louvre. » Sauval nous apprend que ce mur a été commencé en 1370. Il a été démoli en 1694 pour faire place à la grande galerie destinée à relier le Louvre aux Tuileries.

S — Le Château du Louvre.
T — Saint-Thomas du Louvre.
U — Saint-Nicolas du Louvre.
(Voyez l'explication du troisième tableau, pages **13** et **14**.)

CINQUIÈME TABLEAU.

L'HOTEL ET LA TOUR DE NESLE EN 1543.

Le spectateur est supposé placé au-dessus du moulin à vent du marché aux moutons, près de la Tour-du-Bois.

A — **Le petit Châtelet.**

B — **Clocher de Saint-Julien-le-Pauvre.** Cette église dédiée à saint Julien le Confesseur, évêque du Mans, surnommé *le Pauvre* à cause de sa charité envers les malheureux, a été construite au douzième siècle par les religieux de Sainte-Marie de Longpont, à la place d'une ancienne église dévastée par les Normands. Elle fut annexée à l'Hôtel-Dieu, en 1826, pour l'usage des malades.

C — **Pont Saint-Michel.** (Voyez page 33, lettre **V**.)

D — **Rue de Hurepoix** : est ainsi nommée parce qu'il y avait dans cette petite rue une hôtellerie où logeaient les marchands venant de **Hurepoix,** petit canton de l'Isle-de-France aujourd'hui compris dans l'arrondissement de Rambouillet. Les maisons formant le côté gauche de la rue, en remontant vers le pont, ont été démolies en 1806.

E — **Clocher de l'église de Saint-Séverin.** (Voyez page 33, lettre **X**.)

F — **Quai des Grands-Augustins.** (Voyez page 34, numéro 2.)

G — **Église du couvent des Grands-Augustins.** (Voyez page 33, lettre **Y**.)

H — **Château-Gaillard.** (Voyez page 34, numéro 1.)

K — **Hôtel de Nesle.** C'était un des plus vastes de l'ancien Paris : il occupait avec ses dépendances tout l'espace compris entre la rue de Nevers, la rue Mazarine et le quai Conty. Bâti vers la fin du treizième siècle par Amaury de Nesle, prévôt de l'Isle, qui le céda en 1308 à Philippe le Bel, moyennant une somme de 5,000 *bons petits parisis.*

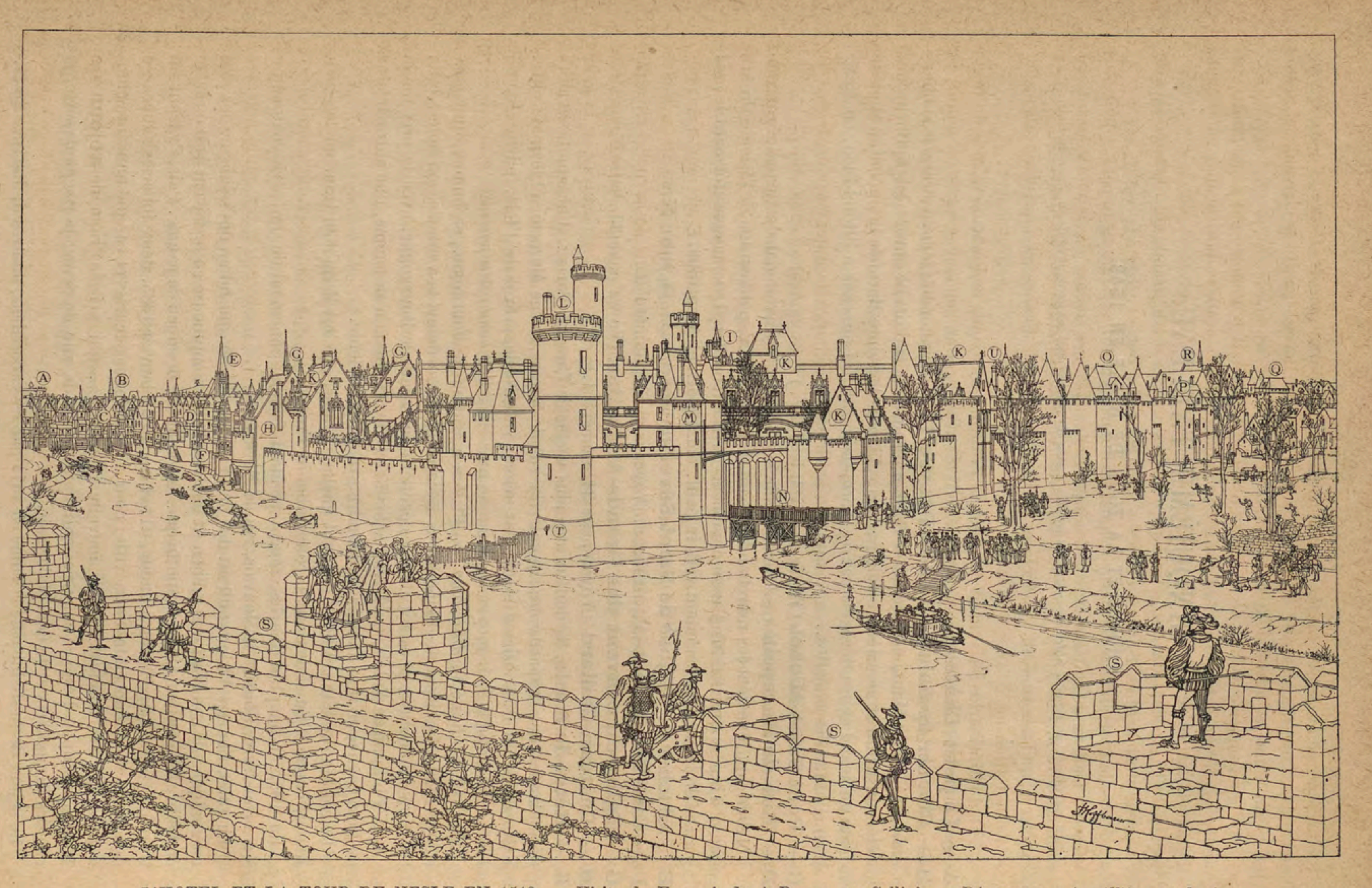
En 1319, Philippe V, *dit le long,* en fit don à Jeanne de Bourgogne, sa femme, qui mourut en 1329, et qui par ses dispositions testamentaires ordonna la vente de son hôtel, et la création d'un collège pour les pauvres écoliers du comté de Bourgogne, avec le prix de la vente. Philippe de Valois, qui l'avait acheté en 1330, le donna à sa femme, une autre Jeanne de Bourgogne, qu'il ne faut pas confondre avec la précédente.

Le roi Jean habita cet hôtel pendant quelque temps, et c'est là qu'il fit trancher la tête à Raoul, comte d'Eu et de Guines, connétable de France.

En 1357, le dauphin Charles, régent pendant l'emprisonnement de son père, le donna à son beau-frère, Charles le Mauvais, roi de Navarre.

En 1380, Charles VI le vendit au duc de Berry son oncle, qui fut un des seigneurs les plus magnifiques de son temps, et qui en fit une résidence somptueuse en le faisant restaurer et embellir. Il y construisit une bibliothèque, une chapelle et un jeu de paume. Puis, s'y trouvant trop à l'étroit, malgré son étendue, il acheta, le 13 janvier 1385, deux tuileries situées en dehors du mur d'enceinte de la ville, pour y installer ses écuries et ce que nous appelons aujourd'hui LES COMMUNS. Cette nouvelle acquisition, qui prit le nom de **séjour de Nesle,** occupait l'espace compris maintenant entre la rue de Seine, la rue Bonaparte, la rue des Beaux-Arts et le quai Malaquais.

Le séjour de Nesle fut pillé et ruiné en 1411 par les cabochiens, maîtres de Paris. « En fai-



L'HOTEL ET LA TOUR DE NESLE EN 1543. — Visite de François Ier à Benvenuto Cellini. — Réduction : 1 *millième et demi.*

« sant plusieurs autres maulx, dit Monstrelet, ils vindrent encore abatre et destruire une « maison sur la rivière de Seine, ou icellui duc (de Berry) tenoit ses chevaulx et nestoit « point loing de l'hostel de Néelle, au dehors de la porte. »

L'échansonnerie du duc de Berry à l'hôtel de Nesle était renommée par sa magnificence; on y voyait un *cabinet* où était rangée, sur des tablettes scellées dans le mur, une quantité prodigieuse de vaisselle d'or et d'argent.

Après l'assassinat du duc d'Orléans, tous les princes et les grands du royaume s'assemblèrent plusieurs fois à l'hôtel de Nesle, chez le duc de Berry.

Après la mort du duc de Berry, Charles VI donna l'hôtel de Nesle et le petit séjour à sa femme Isabeau de Bavière, qui y donna des fêtes. L'année même de la mort de son mari Charles VI, on y joua le mystère de la passion de Saint-Georges en l'honneur du roi d'Angleterre, qu'Isabeau avait fait déclarer héritier du trône de France, et à qui elle avait promis sa fille Catherine.

En 1446, Charles VII en fit donation à François Ier, comte de Richemond, duc de Bretagne, pour le récompenser des services qu'il lui avait rendus pendant ses guerres contre les Anglais. Le duc mourut sans postérité, et l'hôtel fut alors donné (1460) au comte de Charolais, qui devint le fameux Charles le Téméraire, petit-fils de Jean sans Peur. Après la mort de ce prince, tué au siège de Nancy, Louis XI réunit encore une fois cet hôtel au domaine royal.

En 1523, François Ier ayant institué un bailli spécial, chargé de juger certains délits commis par les écoliers, l'hôtel de Nesle devint le siège de cette nouvelle juridiction.

Dès le commencement du seizième siècle cet hôtel était divisé en deux parties : le **grand Nesle,** qui était resté propriété du roi; et le **petit Nesle,** qui avait été donné à la ville de Paris. Le **grand Nesle** se composait d'un grand corps de bâtiment à arcades surbaissées nommé la GRAND GALLERYE, allant du quai des Augustins **F** au mur d'enceinte, près de la tour **O**, et séparé du couvent des Augustins par la RUELLE DES DEUX PORTES (rue de Nevers actuelle); d'un logis donnant sur le quai, à l'angle de la ruelle citée plus haut, près du **grand portail,** ou entrée de l'hôtel, et servant de logement au concierge, et d'un bâtiment appuyé sur le mur d'enceinte. Le PETIT NESLE se trouvait à la pointe occidentale du triangle formé par la ruelle des Deux-Portes, le chemin longeant la rivière et aboutissant à la tour de Nesle, et le mur d'enceinte se dirigeant vers la PORTE DE BUSSY **O**, parallèlement à la rue Mazarine actuelle. Il était séparé du grand Nesle par un mur de clôture qui partageait ce triangle en deux parties inégales dont la plus petite avait été réservée au petit Nesle, qui se composait : d'un grand jardin; d'un jeu de paume; d'un grand corps de logis surmonté d'un autre jeu de paume « garny de son rabat et galleries » donnant sur le chemin allant du quai des Augustins à la PORTE DE NESLE; d'une grange adossée au mur d'enceinte, entre la porte de Nesle **M** et la première tour à droite, et de plusieurs écuries, cuisines, celliers, etc.

Le petit Nesle avait été donné à la ville de Paris, avons-nous dit; mais une donation royale constituait alors, comme on va le voir, un titre fort peu sûr. En 1540, quand Benvenuto Cellini fut présenté à François Ier, l'artiste demanda et obtint la jouissance du petit Nesle. Laissons-le parler : « J'appris ensuite au roi que j'avais trouvé un emplacement qui me semblait convenir parfaitement à mes travaux. — Cet endroit, continuai-je, se nomme le petit Nesle et appartient à Votre Majesté, qui l'a cédée au prévôt de Paris; mais comme celui-ci ne l'utilise point, Votre Majesté peut me le donner à moi qui en tirerai bon parti pour son service. — Ce château est à moi, réplique le roi, et je sais très bien que celui à qui je l'ai laissé ne l'habite point. Ainsi prenez-le donc pour vos travaux. — Et aussitôt il enjoignit à un de ses lieutenants de m'en mettre en possession. Cet officier lui représenta que cela était impossible. Mais le roi se fâcha et déclara qu'il entendait donner son bien à qui bon lui semblait, et surtout aux gens qui travaillaient pour lui; que ce château ne servait à rien, et enfin qu'il voulait qu'on ne lui parlât plus de cela. Le lieutenant ajouta qu'il faudrait

employer un peu de force. — Allez, allez, s'écria le roi, et si un peu de force ne suffit pas, employez-en beaucoup. — Le lieutenant me conduisit alors au petit Nesle, et fut en effet obligé d'employer la force pour m'y installer. Il m'avertit ensuite de bien me tenir sur mes gardes si je désirais ne point y être tué. Dès que j'eus pris possession du château, je m'entourai de domestiques et j'achetai une grande quantité d'armes. »

Benvenuto Cellini demeura au petit Nesle de 1540 à 1543 et quitta la France à cause de la haine que lui portait la duchesse d'Étampes.

Visite de François Ier à l'atelier de Benvenuto Cellini. Nous avons choisi comme sujet de notre tableau le moment où le roi revient de l'atelier de Cellini, auquel il avait confié des travaux. On voit le roi accompagné de la duchesse d'Étampes et de ses courtisans, au haut de l'escalier servant de débarcadère, attendant le bateau qui doit le transporter au Louvre, situé en face.

L — Tour de Nesle. Cette tour, bâtie vers 1200, en même temps que l'enceinte de Philippe-Auguste qu'elle défendait et terminait de ce côté, servait aussi de tour de guet. Un fanal était suspendu à ses crénaux pour indiquer aux bateliers l'entrée de l'estacade qui barrait une notable partie de la rivière. De sa plate-forme on dominait l'enceinte de la rive gauche, le quartier de l'Université et le Pré-aux-Clercs. Elle servait avec la **tour du Coin**, qui se trouvait en face, à barrer le fleuve, en cas de besoin, au moyen d'une chaîne tendue en travers et attachée au pied après un gros anneau scellé dans le mur, à l'endroit marqué par la lettre **T.** La tour de Nesle prit d'abord le nom de Philippe-Hamelin, le prévôt de Paris alors en fonction et plus tard, un siècle après sa construction, celui de Nesle ou Neelle à cause de l'hôtel de ce nom construit auprès vers la fin du treizième siècle. Elle avait près de 10 mètres de diamètre sur 25 du hauteur, et se composait de trois étages voûtés, desservis par un escalier à vis contenu dans la petite tourelle accolée derrière et la dépassant d'un étage. Le premier étage se trouvait de niveau avec le chemin de ronde du mur d'enceinte. L'intérieur avait 6 mètres de diamètre et servait à loger la garnison chargée de la défendre.

La garde des tours et des portes de l'enceinte était confiée à un capitaine ou concierge, qui avait un certain nombre d'hommes d'armes sous ses ordres. Les postes n'étaient habituellement pas relevés comme de nos jours. La garnison des remparts n'était dès lors que la réunion de plusieurs petites garnisons indépendantes les unes des autres.

Il nous reste de cette tour, qui était sans contredit la plus populaire du vieux Paris, un grand nombre de vues peintes ou gravées. Un drame moderne a surtout contribué à établir sa renommée, car tout ce qui offre du merveilleux est adopté par le vulgaire comme vérité incontestable.

Pour notre compte, sans rejeter entièrement la légende qui place dans cette tour les orgies de Jeanne ou de Marguerite de Bourgogne, il nous paraît plus probable que ses orgies — si elles ont eu lieu — ont dû se passer à l'hôtel de Nesle plutôt que dans la tour du même nom, qui d'ailleurs n'appartenait pas à l'hôtel, mais à la ville. Elle était séparée de l'hôtel par un chemin public et habitée par la garnison chargée de la défendre.

La plus ancienne trace de ce prétendu fait se trouve dans une pièce de vers de Jean Second, secrétaire de Charles V. Villon, autre poète, appuie son assertion dans ces trois vers:

Semblablement où est la Royne
Qui commanda que Buridan
Fut jetté en un sac en Seine.

Brantôme, grand ami du scandale, a remis cette histoire en vogue dans ses *Dames galantes,* sans pourtant oser affirmer le fait; il parle bien d'une « reyne qui se tenoit à l'hostel de « Nesle à Paris, laquelle faisoit le guet aux passans, et ceux qui lui revenoient et agréoient « le plus, de quelque sorte de gens que ce fussent, les faisoit appeler et venir à soy; et après « en avoir tiré ce qu'elle en vouloit, les faisoit soit précipiter du haut de la tour qui paroîst

« encore, en bas, en l'eau, et les faisoit noyer. Je ne veux pas dire que cela soit vray, mais « le vulgaire, au moins la plupart de Paris, l'affirme; et n'y a si commun qu'en lui montrant la tour seulement et en l'interrogeant, que de luy-mesme ne le die. »

L'historien Robert Gaguin, qui écrivait au quinzième siècle, après avoir parlé des débauches auxquelles se livraient les trois princesses, épouses des trois fils de Philippe le Bel, et de leur châtiment ajoute que ces désordres donnèrent naissance à une tradition injurieuse pour Jeanne de Navarre, femme de ce dernier. On prétend, dit-il, que cette reine recevait des écoliers chez elle, et, pour effacer toute trace de sa débauche, les faisait jeter ensuite dans la rivière par la *fenêtre de sa chambre*. Un seul de ces écoliers, Jean Buridan, aurait par hazard échappé à cette exécution et n'aurait pas craint de divulguer le danger qu'il avait couru.

Gaguin défend avec raison Jeanne de Navarre des infamies qu'on lui imputait alors; car lorsque cette reine mourut, 1304, Buridan venait de naître. Il croit que ces crimes doivent être attribués à trois princesses, Marguerite de Bourgogne, femme de Louis le Hutin; Blanche, qui avait épousé Charles le Bel, et Jeanne de Bourgogne, épouse de Philippe le Long.

Elles ont à cet égard des droits égaux devant l'histoire, car toutes trois furent convaincues d'adultère. Mais c'est sur la mémoire de Jeanne de Bourgogne que la tradition a fait peser cette terrible accusation de luxure et d'assassinat. Jeanne de Bourgogne, en effet, déjà décriée par ses débauches, était contemporaine de Buridan, l'hôtel de Nesle lui appartenait, et c'est là qu'elle passa les huit années de son veuvage.

Nous ferons remarquer en passant qu'il n'est pas question de la tour de Nesle dans le récit de Gaguin, mais de la *chambre de la reine* qui devait se trouver à l'hôtel du même nom, peut-être dans le corps de logis à pignon **K**, donnant sur le fossé, près de la Tour **V**.

La tour de Nesle a été démolie en 1663.

M — Porte de Nesle. On ne connaît pas exactement l'époque de la construction de cette porte ; mais il est probable que la porte de Nesle a été construite en même temps que les autres portes de l'enceinte de Philippe-Auguste, vers 1200. Cette porte, qui d'ailleurs avait le même caractère que les autres portes de la même enceinte, se composait d'un pavillon rectangulaire flanqué de deux tourelles rondes en saillie sur la courtine. Les trois étages de ce pavillon étaient desservis par un escalier à vis, contenu dans la tourelle carrée accolée derrière cette porte, et dont on voit le haut dépasser le toit. Pour sortir de la ville par la porte de Nesle, en venant du quai des Augustins **(T)**, on passait entre le mur de clôture de l'hôtel **(V)** et la courtine du bord de l'eau.

Le fossé que l'on voit au pied du mur d'enceinte, a été creusé provisoirement au moment de la captivité du roi Jean et continué plus tard par Charles V qui, en même temps, fit faire des pont-levis devant les principales portes, sur le nouveau fossé. La porte de Nesle avait été murée en 1525, époque de la captivité de François Ier, et rendue à la circulation vers 1550.

Le 1er novembre 1589, les troupes de Henri IV, après avoir surpris le faubourg Saint-Germain à la faveur du brouillard, pénétrèrent dans la ville « quasi jusques vis-à-vis du Pont-Neuf, » par la porte de Nesle, qui était restée ouverte. Mais Sully, qui commandait le détachement qui avait accompli cet exploit, fut bientôt forcé de battre en retraite.

La porte de Nesle n'a été démolie qu'en 1676.

N — Pont en bois, construit provisoirement, en attendant la reconstruction du pont en pierre démoli en 1525.

O — La porte de Buci était située dans la rue Saint-André-des-Arts, un peu plus haut que la rue Contrescarpe actuelle. Commencée en 1209, elle fut d'abord appelée PORTE SAINT-GERMAIN et donnée à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés par Philippe-Auguste, en dédommagement du terrain qu'il avait fallu prendre à ces religieux pour la construction de la nouvelle enceinte de la rive gauche. En 1352, Simon de Buci, premier président au Parlement, l'acheta à l'abbé de Saint-Germain-des-Prés; elle fut depuis nommée PORTE DE BUCI.

P — La porte Saint-Germain était située dans la rue de l'École-de-Médecine, à la hauteur de la rue Laray. Bâtie en 1240 par les religieux de Saint-Germain-des-Prés, elle fut

d'abord appelée : porte des Cordeliers, ou des Frères-Mineurs à cause de la proximité du couvent des Cordeliers, et après 1350 : porte Saint-Germain.

Plusieurs auteurs l'ont confondue avec la porte de Buci, d'autant plus aisément que celle-ci conserva pendant longtemps son nom primitif de porte Saint-Germain. Mais nous croyons que c'est à la porte Saint-Germain, jadis : des Cordeliers, que se rapporte l'événement du 29 mai 1418, dont Corrozet parle ainsi : « L'an 1418, au mois de may, Jean de Villiers, seigneur « de l'Isle-Adam, au nom du duc de Bourgogne, entra dedans Paris par la porte **Saint-« Germain-des-Prés,** avec *ccc*. combatans : et de nuit luy feit ouuerture Pernet le clerc « serrurier qui auait desrobé les clefs à son père. »

Q — Porte Saint-Michel. Cette porte a été bâtie vers 1200 par Philippe-Auguste. Elle s'est appelée d'abord porte Gibard, puis porte d'Enfer et enfin porte Saint-Michel.

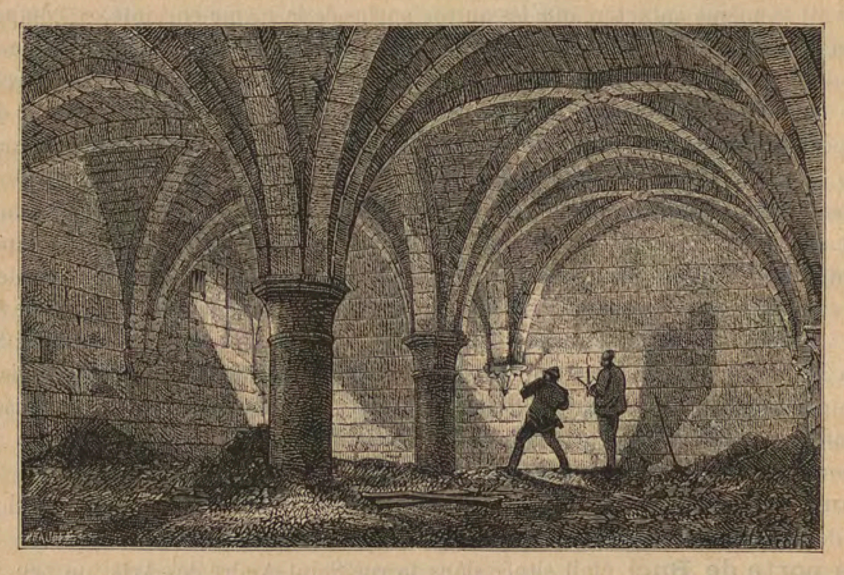
Le mur d'enceinte qui, jusqu'à cette porte, suit une ligne presque droite, parrallèlement aux rues Mazarine, de l'Ancienne-Comédie et des Fossés Monsieur-le-Prince actuelles (ces rues sont construites sur le chemin bordant les fossés), oblique à gauche à partir de là.

R — Couvent des Jacobins.

U — Tour de l'enceinte de Philippe-Auguste, existant encore en partie au fond de la cour d'une maison de la rue Guénégaud, n° 29.

Les restes d'une autre tour, la première après la porte de Buci, existent encore dans le passage du Commerce, à l'entrée de la cour de Rohan, dans la boutique d'un serrurier.

S — Courtine de l'enceinte de Charles V, partie comprise entre le Louvre et la Tour-du-Bois. (Voyez page 22, lettre **R**.)



Caves de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, du XIVe siècle.

SIXIÈME TABLEAU.

VUE D'ENSEMBLE DE PARIS AU XVIE SIÈCLE.

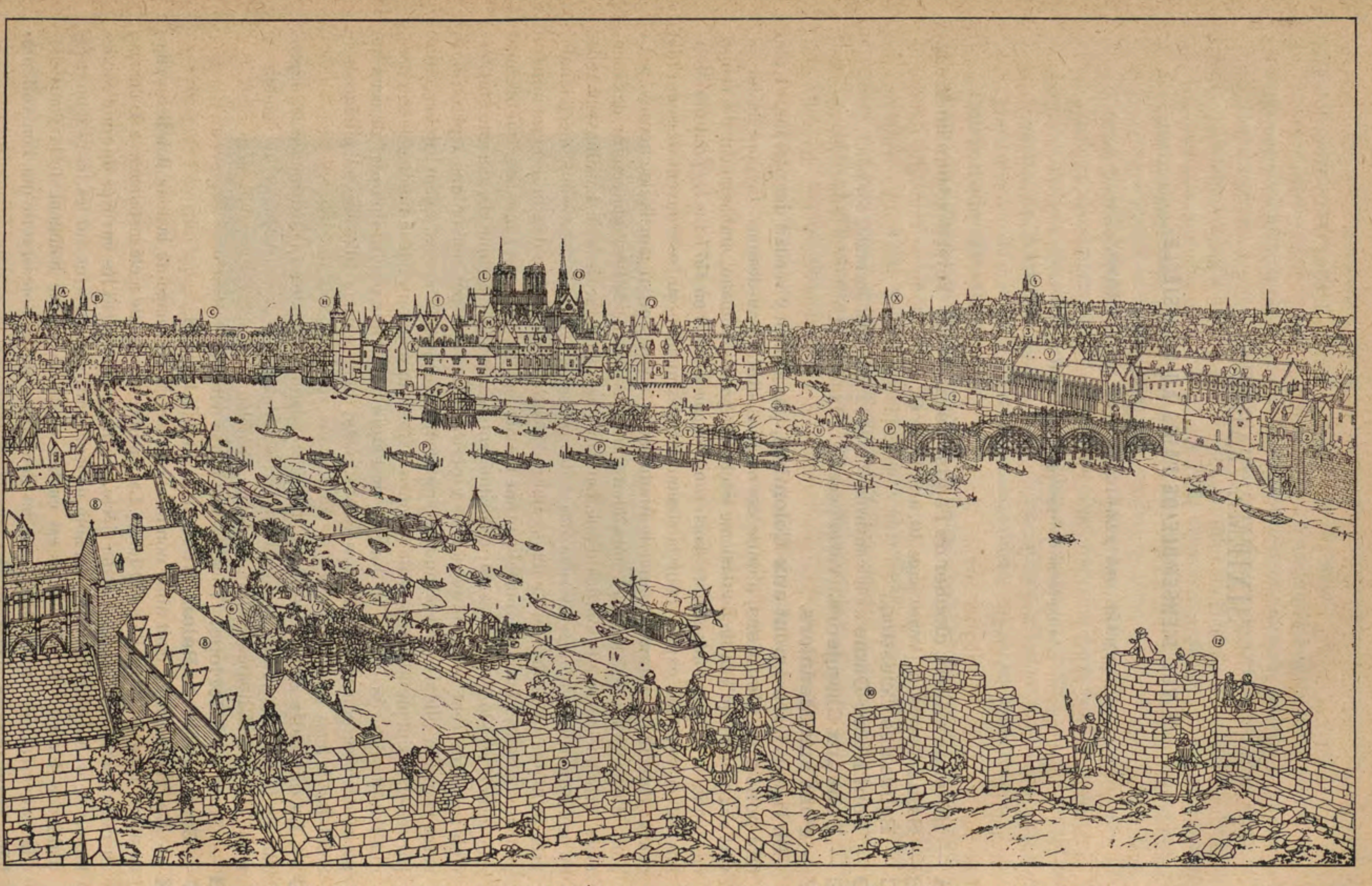
JOURNÉE DES BARRICADES, LE 12 MAI 1588.

Le spectateur est supposé placé sur le toit du Louvre.

A — **Hôtel de ville et clocher de l'église Saint-Jean.** (Voyez page 10, à la lettre **L**.)
B — **Saint-Gervais.** (Voyez page 10, à la lettre **O**.)
C — **Église des Célestins.**
D — **Pont Notre-Dame** a été construit vers 1512 par Jean Joconde, cordelier.
E — **Pont aux Changeurs.** (Voyez page 45, à la lettre **R**.)
F — **Pont aux Meuniers.**

On l'appela d'abord **pont aux Colombes,** parce qu'on y vendait des pigeons, et plus tard **pont aux Meuniers,** à cause des moulins attachés au-dessous. Ce pont ne fut ouvert aux piétons qu'à la fin du seizième siècle. Jérôme Lippomano, ambassadeur de Venise, en donne la description suivante dans son *Voyage à Paris* en 1577 : « Le pont des Moulins est en bois, fait exprès pour la commodité des moulins qui se trouvent dessous, tout chargé de petites boutiques comme le Rialto; aussi n'y passe-t-il jamais de chevaux. » Ce pont, dont les arches étaient en bois, était garni de maisons basses habitées par des meuniers, et d'une passerelle bordée d'une barrière, en amont seulement. LA GRANDE ARCHE ou arche marinière pour le passage des bateaux, se trouvait vers l'extrémité méridionale, près de la tour de l'Horloge. Le 22 décembre 1596, vers sept heures du soir, sept moulins du pont aux Meuniers furent emportés par une inondation. Les roues des moulins, qui offraient une grande résistance au courant, contribuèrent beaucoup à sa chute. Le désastre fut terrible; près de cent soixante personnes y périrent : on n'en put sauver que sept ou huit, entre autres la fille d'un marchand de fer et de toile, âgée de cinq ans, qu'un batelier, attiré par ses cris, vint prendre auprès de la tour du Bois, sur une poutre de la maison de son père, qui l'avait portée jusque-là. Le Journal de l'Étoile remarque « que la plupart de ceux qui périrent en ce déluge étaient tous riches, aisés, mais enrichis d'usures et pillage de la Saint-Barthélemy et de la Ligue. »

G — **La chapelle Saint-Leufroy,** dont la fondation remonte au douzième siècle, dépendait de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois; elle devint cure en 1246, et fut démolie en 1684 pour l'agrandissement des prisons du Châtelet.
H — **Tour de l'Horloge.** (Voyez page 44, à la lettre **C**.)
I — **Grand'Salle du Palais.** (Voyez page 43, à la lettre **B**.)
K — **La Tournelle,** était ainsi nommée à cause du voisinage de la tour Bon-Bec primitivement appelée Tournelle Saint-Louis. La chambre criminelle a été installée à la TOURNELLE au commencement du quatorzième siècle. François Ier y reçut les envoyés du roi d'Angleterre, Henri VIII, qui venaient, au nom de leur maître, poser avec lui les bases d'un traité d'alliance. LA TOUR BON-BEC nous est cachée en partie par le bâtiment de la Tournelle; elle était crénelée et moins haute que les deux tours de la Conciergerie que l'on voit plus loin. (Voyez page 44, à la lettre **D**.)



VUE D'ENSEMBLE DE PARIS DU XVI[e] SIÈCLE. — Journée des Barricades. — Réduction : 1 *millième et demi.*

Les cris des malheureux qu'on y mettait à la question sur l'ordre des juges de la Tournelle l'avaient fait nommer, par une sorte d'ironie cruelle : **tour Bon-Bec.** Elle était abandonnée depuis plusieurs siècles, lorsque en 1828 on la remit à neuf. Deux puits, dont le fond était de niveau et en communication avec la Seine, furent mis à jour et détruits. Les parois de ces puits gardaient encore quelques débris de pointes de fer où se déchirait le corps des malheureux qu'on voulait faire disparaître. On y trouva aussi quelques restes d'instruments de torture. Deux horribles cachots, sans air et sans lumière, dont l'un servit de prison à Ravaillac et plus tard à Louvel pendant le temps qui précéda son jugement, furent remis en bon état.

La tour Bon-Bec et la Tournelle, sont, croyons-nous, du temps de Philippe-Auguste.

L — **Notre-Dame,** église métropolitaine. En 1163, le pape Alexandre III, alors réfugié en France, posa la première pierre de cette église sur l'emplacement des basiliques de Saint-Vincent et de Sainte-Marie, construites par Childebert, et qui, elles-mêmes remplacèrent en cet endroit, un temple romain.

M — **La tour de Montgomery** était la plus haute et la plus forte du Palais, et servait primitivement de donjon. Transformée plus tard en prison, elle fut appelée **tour de Montgomery** à la suite de l'incarcération du meurtrier involontaire de Henri II, Gabriel de Lorges, comte de Montgomery, qui y fut conduit pieds et poings liés, le 16 juin 1574, et dix jours plus tard exécuté en place de Grève.

Le 10 juin 1417, jour de l'entrée des Bourguignons dans Paris, les chefs du parti contraire, notamment le comte d'Armagnac, connétable de France, et Henri de Marle, chancelier, furent incarcérés au donjon du Palais et massacrés deux jours après par le peuple. Cette tour, qui paraît dater du règne de Philippe-Auguste, a été démolie en 1778.

N — **Le palais de saint Louis** se composait de quatre grandes arcades très surbaissées, flanquées de deux tours carrées crénelées et coiffées de toits pointus. La chambre que saint Louis habita, et dans laquelle il aurait, selon la tradition, passé la première nuit de ses noces, en 1234, prenait jour sur le jardin par la fenêtre du premier étage, sous la première arcade de gauche. L'appartement de la reine Marguerite de Provence semble avoir été voisin de celui du roi, mais à droite, et donnant en partie sur la cour de la Sainte-Chapelle qui se trouvait derrière.

La chambre verte, dans laquelle se tinrent plus tard des assemblées politiques, était, d'après un compte de 1481, au bout de la GALERIE DES PRISONNIERS, près de la chambre qu'on appelait la TOUR CARRÉE, parce qu'elle se trouvait dans la tour de gauche. Sous le roi Jean, les combles de ce bâtiment furent transformés en « haultes chambres à galethas, » c'est-à-dire des galetas. C'est là, après avoir longtemps cherché où les mettre, qu'on logea les officiers des comptes. Le dauphin Charles V en occupait une partie au moment de la révolte d'Étienne Marcel, et c'est ce qui fut cause qu'elles devinrent le théâtre de l'un des plus sanglants épisodes de cette époque. Le maréchal de Champagne y fut saisi et tué aux côtés mêmes du dauphin, dont le lit et la robe furent couverts de sang. Le maréchal de Normandie, Robert de Clermont, qui, pendant le tumulte de ce premier meurtre, s'était réfugié dans une chambre auprès, y fut poursuivi et égorgé de même.

O — **La Sainte-Chapelle** a été construite en 1245, par maître Pierre de Montereau. Ce merveilleux édifice, que le roi Louis IX destinait à recevoir la couronne d'épines qu'il avait rapportée de Constantinople, fut achevé au bout de trois ans. La Sainte-Chapelle fut partagée en deux étages correspondant aux galeries du Palais qui venaient aboutir à son double porche. La chapelle basse était destinée aux offices de second ordre ; dans la suite, elle devint la paroisse des gens attachés au service des chanoines et des habitants de l'enceinte du Palais. La chapelle haute était réservée au roi et à sa famille.

A gauche de la Sainte-Chapelle, au-dessus du palais de saint Louis **N**, on voit le haut du toit d'une annexe de cette chapelle, bâtie et terminée en même temps qu'elle et appelée le TRÉSOR DES CHARTES. (Pour la description du clocher voyez page 43, à la lettre **A**.)

P — Pont-Neuf, et piles du pont en construction. « Au mois de mai 1578, dit l'Étoile, les « eaux de la Seine étant fort basses, fut commencé le Pont-Neuf, de pierre de taille, qui « conduit de Nesle à l'école Saint-Germain-l'Auxerrois, sous l'ordonnance du jeune du Cer- « ceau, architecte du roi ; et furent, en même an, les quatre piles du bras de la Seine coulant « entre le quai des Augustins et l'île du palais, levées environ une toise chacune par-dessus « le rez-de-chaussée, et l'on disoit que la toise de l'ouvrage coûtoit 85 livres. »

La première pierre du Pont-Neuf fut posée le samedi 31 mai 1578 par Henri III, qui vint pour cela du Louvre dans une magnifique barque, accompagné de sa mère, de sa femme, Louise de Vaudemont et des principaux magistrats de la ville : « On présenta au roi, lisons- « nous dans le *Théâtre des Antiquités de Paris*, de du Breul, une truelle d'argent, avec laquelle « il print du mortier en un plat aussi d'argent et le jetta sous la ditte pierre. » Il s'en retourna ensuite au Louvre, avec le même apparat, mais fort triste. C'était, en effet, « le samedy, dernier de may, » le jour même qu'il avait fait enterrer à Saint-Paul le plus cher de ses favoris, Quélus, mort des blessures qu'il avait reçues quelques semaines auparavant, dans le fameux duel des mignons. On fut frappé dans la foule de cette tristesse du roi pendant la cérémonie, et l'on y disait, en se moquant un peu, que le nouveau pont devrait pour cela s'appeler LE PONT DES PLEURS.

Les travaux furent d'abord activement poussés, et la partie du pont qui traverse le petit bras de la Seine, presque entièrement achevée : cette partie du pont est appelée par l'Es- toile, en 1601, le PONT DES AUGUSTINS. Tandis que du côté du grand cours d'eau, où le cou- rant était plus fort, et la rivière peu profonde, les piles furent laissées inachevées, et à peine sorties de l'eau.

Les travaux, interrompus à cause des événements politiques, ne furent repris qu'en 1602, par Henri IV, sous la direction de Guillaume Marchand, architecte, et terminés en 1607.

En 1603, le nouveau pont pouvait être traversé dans toute sa longueur, avec quelques risques cependant, que le roi, toujours vaillant, ne tarda pas à braver. L'Estoile en parle ainsi dans son journal à la date du vendredi, 20 juin 1603 :

« Le roi passa du quai des Augustins au Louvre par-dessus le Pont-Neuf, qui n'estoit « pas encore trop asseuré, et où il y avoit peu de personnes qui s'y hazardassent. Quelques- « uns, pour en faire l'essai, s'etoient rompu le col et tombez dans la rivière, ce que l'on « remontra à Sa Majesté, laquelle fist reponse (ainsy qu'on dit) qu'il n'y avait pas un seul « de ceux-là, qui fussent roy comme luy. » Quelques-uns des mascarons qui soutiennent la corniche sont attribués à Germain Pilon, qui habitait la maison des Étuves, à deux pas du pont en construction (voyez à la lettre **R**). Une statue équestre de Henri IV fut placée sur le terre-plein en 1614. Le cheval de cette statue était destiné primitivement à Ferdinand, duc de Toscane, qui l'avait commandé pour sa propre statue à Jean de Bologne. Mais Ferdinand étant mort, Côme II fit cadeau du cheval de son prédécesseur à Marie de Médicis, régente de France. Cette statue fut renversée en 1792, rétablie provisoirement en plâtre en 1814, et replacée en bronze en 1818.

Le 22 avril 1617, le corps du maréchal d'Ancre fut brûlé devant la statue de Henri IV.

Q — La Cour des Comptes. Les trois toits pointus que l'on voit par-dessus celui de la maison des Étuves marqué par la lettre **R**, sont ceux de la COUR DES COMPTES, cons- truite par des ouvriers français sous les ordres de Giovanni Giocondo, que Louis XII avait ramené en 1500 de sa première expédition d'Italie.

R — La maison des Étuves. Sauval, dans son histoire et antiquités de la ville de Paris, rapporte que, depuis le quatorzième siècle « nos rois bastirent des étuves à la pointe de « cette Isle (du Palais), et pour celles firent faire un logis nommé la maison des Étuves, tant « pour eux et pour leurs enfants que pour les princes et autres grands seigneurs logés avec « eux ; car en ce temps-là, il y en avait non seulement dans tous les palais et les grands « hostels, mais même dans les rues de Paris, destinées exprès pour cela ; d'où vient que « quelques-unes conservent encore ce nom de rue des Étuves. »

Germain Pilon habita cette maison, et y mourut en 1590; elle fut démolie peu de temps après, vers 1605, pour faire place à la place Dauphine.

S — **Le moulin de Monnaie** a été bâti, en 1551, à la place d'un moulin à farine appartenant à l'église Saint-Eustache. Vers 1550, Guillaume de Marillac, qui était valet de chambre du roi Henri II et surintendant de la monnaie, avait amené de Saint-Genest, en Auvergne, un certain Aubin Olivier, menuisier de son état, se disant inventeur d'une machine avec laquelle il se faisait fort, si on lui permettait de l'établir sur la Seine, de frapper à l'aide d'un moulin les pièces d'or et d'argent. Henri II l'accueillit bien, grâce à Marillac. Non seulement il fit disposer pour lui, comme il le demandait, un moulin sur le grand bras du fleuve, mais il lui abandonna pour ses ateliers, et pour le logement de ceux qui seraient chargés de l'aider dans son travail, la grande maison des Étuves (voyez plus haut), qui était tout proche.

T — **Ile de la Jourdaine**, ainsi nommée à cause d'une sorte d'engin dont s'y servaient les pêcheurs. Ce n'est seulement qu'au dix-septième siècle qu'on l'appela ILE AU BUREAU à cause de Hugues Bureau qui l'avait prise à bail. Elle s'est appelée aussi L'ILE DU PATRIARCHE, sans doute à cause du patriarche qui possédait l'emplacement du marché de ce nom près la rue Mouffetard.

U — **Ile de Bussy**, appelée aussi L'ILE DU PASTEUR AUX VACHES, AUX JAVIAUX, c'est-à-dire aux Javelles, ou aux GERBES, AUX TREILLES, etc. C'est dans cette île, qui appartenait à l'abbaye de Saint-Germain, que furent brûlés, le 18 mars 1313, Jacques Molay, grand maître du Temple, et le maître de Normandie. Le roi Philippe le Bel assista au supplice de l'extrémité de son jardin qui regardait l'îlot.

Les dernières protestations par lesquelles les deux victimes voulurent, au prix de leur sang, sauver l'honneur de l'ordre, laissèrent au peuple une profonde impression. Il finit par croire à leur innocence, et quelque temps après le bruit circula qu'à son dernier moment, le grand maître déjà enveloppé par la flamme s'était écrié : Clément, juge inique, dans quarante jours je t'ajourne à comparaître au tribunal de Dieu, et toi Philippe, dans l'année. — Clément V mourut le 20 avril, et Philippe le Bel le 29 novembre de la même année.

V — **Pont Saint-Michel**. Le premier qui fut construit à cet endroit, vers 1378, s'appelait d'abord Petit-Pont, ensuite Petit-Pont-Neuf, ou Pont-Neuf simplement. Dès 1424, il prit la dénomination de pont Saint-Michel, en raison de sa promixité de la chapelle de ce nom. Emporté par les glaces en 1547, il fut réparé en 1592.

X — **Église Saint-Séverin**. Cette église existait dès le onzième siècle. Reconstruite et agrandie en 1347 et 1489, elle a reçu, en 1837, le portail de Saint-Pierre-aux-Bœufs, qui décore aujourd'hui sa façade.

Y — **Couvent des Grands-Augustins**. Une colonie d'ermites de Saint-Augustin, originaires d'Italie, vint sous le règne de saint Louis s'établir à Paris, dans la chapelle de Sainte-Marie-l'Égyptienne, près de la porte Saint-Eustache. Ils quittèrent bientôt cette localité pour s'établir auprès des Bernardins, dans le faubourg Saint-Victor.

En 1293, ils vendirent ce nouvel établissement et achetèrent le monastère des frères Sachets, forcés par la pauvreté à vendre leur couvent, qui était situé sur le territoire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés.

L'église fut rebâtie sous le règne de Charles V, et par les libéralités de ce prince. L'entrée du monastère était sur le quai, appelé plus tard quai des Grands-Augustins.

L'église des Augustins contenait une grande quantité de sépultures de personnages connus, entre autres, celle de Philippe de Comines.

Henri III institua l'ordre du Saint-Esprit dans l'église des Grands-Augustins; et c'est dans les grandes salles de ce couvent, ornées des portraits et des blasons de tous les chevaliers reçus dans l'ordre que se tenaient leurs assemblées depuis 1579.

En 1440, trois sergents à verge, accompagnés de Gilet Roland, meunier, et de Guillaume de Besançon, faiseur de cadrans, étant, de vive force, entrés dans le couvent pour y saisir

Nicolas Aimery, maître en théologie, qui s'y était réfugié comme dans un asile inviolable' les religieux leur opposèrent une vive résistance; et dans le tumulte qui s'éleva Pierre Gougis, religieux, fut tué par l'un des sergents.

L'Université, réunie aux augustins, fit valoir ses privilèges, et, suivant son ordinaire, menaça le gouvernement de fermer les écoles. Alors le prévot de Paris, effrayé, condamna les sergents à faire trois amendes honorables, sans chaperon, nu-pieds, tenant chacun une torche ardente du poids de quatre livres, et demandant à tous pardon et miséricorde.

Les Augustins, pour éterniser la mémoire de cette réparation solennelle, firent exécuter un bas-relief représentant les sergents subissant leur condamnation. Ce bas-relief, qui est conservé dans la cour de l'école des Beaux-Arts, avait été placé primitivement à l'angle de la rue des Grands-Augustins et du quai.

La rue Dauphine fut ouverte en 1607, sur une partie du jardin des Augustins : on en prit 58 mètres en longueur et 10 mètres de largeur. Pour estimer ce terrain, on nomma des experts, qui allouèrent 30,000 livres tournois aux religieux. D'après le journal de l'Estoile, l'estimation fut fait aux conditions suivantes : « Que les matériaux provenant des démoli-
« tions resteraient aux Augustins; que les murs de clôture des deux côtés de la dite rue,
« seroient élevés de 3 toises, au dépens de Sa Majesté, et qu'il seroit fait deux voûtes sous
« la dite rue, pour communiquer aisément avec les maisons des dits religieux qui sont
« auprès de l'hôtel de Nevers, toujours aux frais de Sa Majesté, etc. »

Néanmoins, ces religieux allèrent trouver le roi, et lui dirent que, par suite de ce projet, ils seraient privé d'une partie de leur jardin. « Ventre-Saint-Gris, mes pères, » répliqua Henri IV en colère, « les maisons que vous bâtirez sur la nouvelle rue vaudront mieux que « le produit de vos choux. »

1 — **Château-Gaillard.** Le mur d'enceinte de Philippe-Auguste qui, à partir de la tour de Nesle formait un coude et remontait le long de la rivière, était terminé ici par une tour en encorbellement adossée à un corps de bâtiment carré, nommé plus tard le Château-Gaillard. Brioché y établit, en 1660, le premier théâtre de marionnettes.

2 — **Le quai des Grands-Augustins** doit son nom aux religieux Augustins qui vinrent s'y établir. Avant le règne de Philippe le Bel, ce n'était qu'un terrain planté de saules qui servait de promenade aux habitants du voisinage.

En 1231, le Prévôt des marchands, sur l'ordre de Philippe le Bel, commença la construction de ce quai, qui ne fut achevé qu'en 1389.

3 — **L'Église Saint-André des Arcs** a été construite, vers 1212, à l'endroit où l'on voit aujourd'hui la place du même nom. Au seizième siècle on la reconstruisit en grande partie, notamment la nef : elle fut démolie en 1790.

4 — **Église de Sainte-Geneviève.**

5 — **Quai de l'École.** Doit son nom à l'école de Saint-Germain, une des plus anciennes de Paris, dépendante de Saint-Germain-l'Auxerrois.

En remontant la rivière au delà du Pont-Neuf, le quai change de nom et s'apelle quai de la Mégisserie et plus haut près du pont aux Meuniers, Vallée de Misère, ou quai de la Poulaillerie.

Le quai de l'École et celui de la Mégisserie ont été élargis et réparés vers 1529.

6 — **Arche de Bourbon.** (Voyez page 18, numéro 7.)

7 — **Barricade du quai de l'École.**

La journée des Barricades. Le 12 mai 1588, dès la pointe du jour, Henri III qui ne se fiait nullement aux protestations d'ironique respect du duc de Guise, essaya de prendre des précautions contre lui; il fit entrer le régiment des gardes françaises et quatre mille Suisses cantonnés aux environs de Paris : il monta à cheval pour aller les recevoir lui-même à la porte Saint-Honoré. Ces troupes « s'acheminèrent, sans tambour ni fifres, vers le cimetière des Innocents. » La population les regardait passer avec une impression de curiosité irritée et de stupeur inquiète. Quand tous les corps furent arrivés au lieu convenu, « ils se mirent

en mouvement pour se porter sur divers points, faisant alors grand bruit de leurs fifres et de leur tambour, ce qui étonna merveilleusement les habitants du quartier. » Les Suisses occupèrent la place de Grève et le Marché-Neuf; les gardes françaises, le Petit-Pont, le pont Saint-Michel et le pont Notre-Dame. Tous avaient reçu l'ordre de n'attaquer aucun bourgeois, mais seulement de repousser leurs attaques. « Incontinant, dit l'Estoile, chacun prend ses armes, sort en garde par les rues et cantons; en moins de rien on tend les chaînes, on fait des barricades au coin des rues; l'artisan quitte ses outils, le marchand ses trafics, l'université ses livres, les procureurs leurs sacs, les avocats leurs cornettes; les présidents et les conseillers même mettent la main aux hallebardes; on n'entend que cris, murmures et paroles séditieuses pour échauffer et effaroucher un peuple. » Le tocsin sonnait partout; les barricades s'élevaient à vue d'œil; on en fit jusqu'à *trente pas du Louvre.* (Voyez au chiffre **7**.)

Un cabaretier devenu capitaine, Perrichon, qui commandait tout le quartier de l'École Saint-Germain-l'Auxerrois, le barricada, écrit l'Estoile, « jusqu'aux portes du Louvre » malgré les Suisses qu'on avait mis à toutes les approches et dont un régiment tout entier était en bataille dans la cour de l'hôtel de Bourbon (cet hôtel est marqué par le chiffre **8**).

Les troupes royales furent cernées sur place et mises dans l'impossibilité de se mouvoir; les Suisses attaqués perdirent une cinquantaine d'hommes et se rendirent en montrant leurs chapelets et s'écriant qu'ils étaient bons catholiques.

Le roi, instruit d'heure en heure de tout ce qui se passait dans la ville envoya ses maréchaux en parlementaires à la population amassée dans les rues; la reine mère se faisait porter par dessus les barricades pour aller à l'hôtel de Guise tenter avec le duc des négociations : démarches inutiles. La révolte continua, et le duc de Guise resta à Paris. La cour consternée pensa à faire retirer les troupes mais il était trop tard.

Les événements du lendemain furent la conséquence de ceux de la veille. Le roi tenait conseil pour aviser aux moyens d'échapper à cette crise, lorsqu'on vint l'avertir des projets des ligueurs qui voulaient s'emparer de sa personne. Les prédicateurs excitaient le peuple en criant : *Allons prendre frère Henri de Valois dans son Louvre.* Vers quatre heures, Henri III envoya de nouveau sa mère au duc de Guise, et sortit lui-même en habit de campagne, peu accompagné, comme pour se promener aux Tuileries. A peine le roi avait-il mis le pied hors du Louvre qu'un bourgeois vint augmenter sa frayeur en lui disant que le duc de Guise, à la tête de douze cents hommes, s'avançait pour se saisir de sa personne. Alors il courut vers la Porte-Neuve (voyez page 22, lettre **P**) pour sortir de Paris, et de là à l'écurie du château des Tuileries (voyez page 19, lettre **B**), où il prit un cheval pour se sauver par la route de Saint-Cloud, suivi de ses principaux conseillers, tous sans bottes ni manteaux.

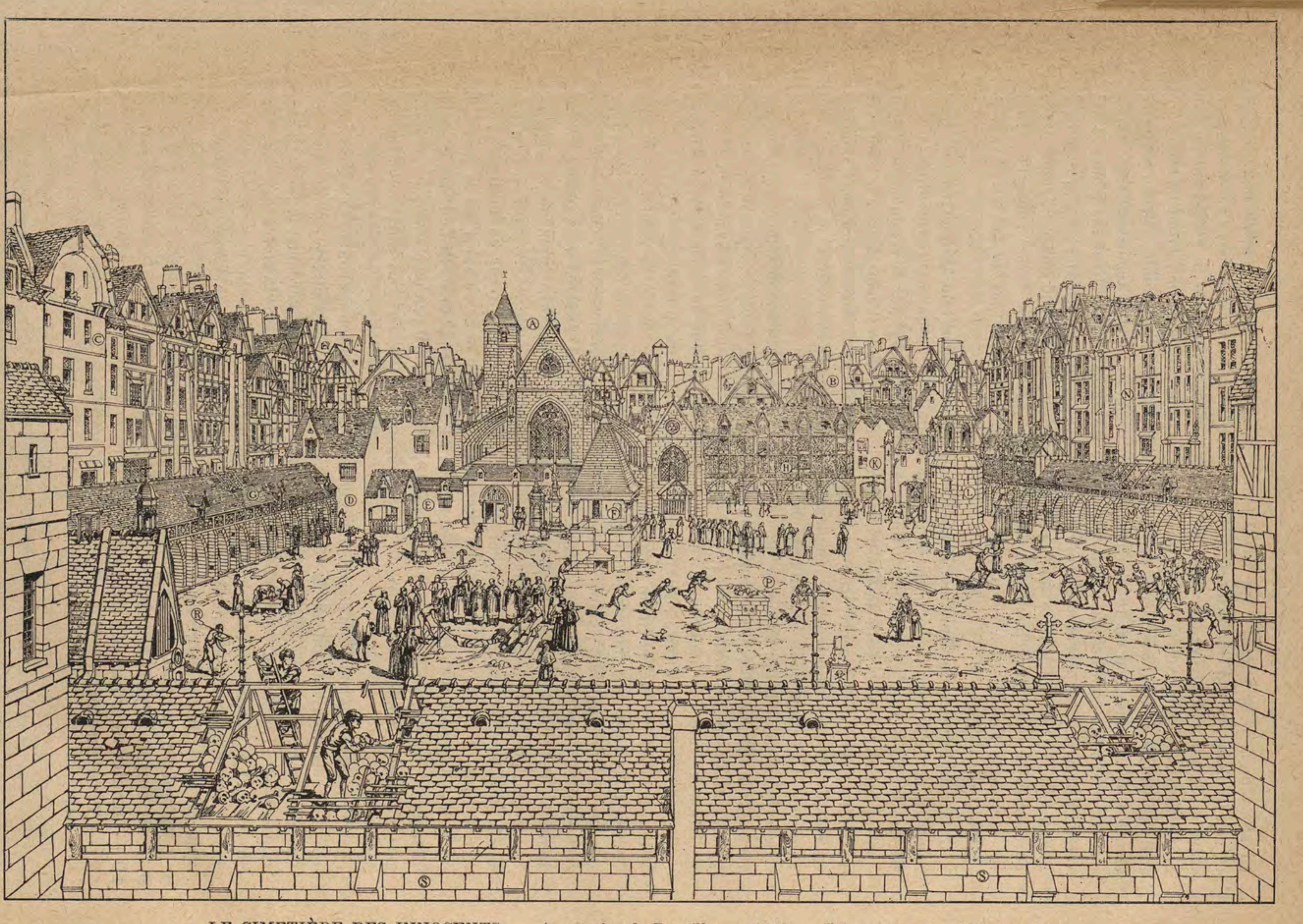
En l'équipant à la hâte, son écuyer, du Halde, lui avait mis son éperon à l'envers et voulut recommencer : « C'est bon, dit le roi; je ne vais pas voir ma maîtresse; j'ai un plus long chemin à faire. » Les bourgeois qui de l'autre côté de la rivière gardaient la porte de Nesle (voyez page 27, lettre **M**), étaient témoins de ce départ, et, dans la colère qu'il leur causa tirèrent sur lui et sur sa suite. A la hauteur de Chaillot, Henri s'arrêta, et, se retournant vers Paris : « Ville ingrate, s'écria-t-il, je t'ai aimée plus que ma propre femme; je ne rentrerai dans tes murs que par la brèche. »

8 — Hôtel de Bourbon (voyez page 17, lettre **U**).

9 — Ancienne Porte du Louvre, en ruine.

10 — Ancienne courtine du Louvre.

12 — Tour du Coin.



LE CIMETIÈRE DES INNOCENTS. — Arrestation de Ravaillac en 1610. — RÉDUCTION : 1 *millième et demi.*

SEPTIÈME TABLEAU.

LE CIMETIÈRE DES INNOCENTS.

ARRESTATION DE RAVAILLAC LE 14 MAI 1610.

A — **L'église des Saints-Innocents** s'élevait dans l'angle nord-est du cimetière. L'origine en est fort obscure. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'elle existait dès le règne de Louis-le-Jeune, puisqu'il en est fait mention en 1156 dans une transaction entre le chapitre de Saint-Merry et l'abbaye de Saint-Magloire. Louis le Gros fit faire un oratoire sur l'emplacement d'une ancienne chapelle bâtie en l'honneur de Saint-Michel, au milieu des tombeaux qui bordaient de temps immémorial la voie traversant les Champeaux. On ignore si cet édifice reçut les reliques des saints Innocents ; mais il est probable que ce fut Louis VII qui avait une dévotion particulière pour les saints Innocents, ou comme il les appelait, pour les *saints de Bethléem,* qui lui fit donner ce titre.

Philippe-Auguste fit agrandir et rebâtir en grande partie cette église avec les deniers des juifs.

La nouvelle église fut construite sur l'emplacement, ou près de l'endroit, où se trouvait primitivement la petite chapelle dédiée à Saint-Michel, le peseur d'âmes. On sait qu'il était d'usage de mettre les cimetières sous la protection spéciale de cet archange, et on eut soin de lui réserver une chapelle du nouvel édifice.

Peu de temps après cette reconstruction, on inhuma, près de l'église, le corps d'un jeune enfant nommé Richard, martyrisé à Pontoise en 1171, par les Juifs.

Il est assez difficile de préciser l'époque des divers remaniements qu'eut à subir cette église qui, selon plusieurs auteurs, ne fut consacrée qu'en 1445.

B — **Rue Saint-Denis** est une des plus anciennes voies de Paris. Au quatorzième siècle on nommait la partie de la rue avoisinant le cimetière, GRANT RUE DES SAINTS-INNOCENTS, et plus tard, dans toute sa longueur, LA GRANT CHAUSSÉE DE MONSIEUR SAINCT-DENIS. C'est par la rue Saint-Denis que les rois, les reines et les princes faisaient leur entrée solennelle à Paris. Les plus mémorables de ces cérémonies sont l'entrée d'Isabeau de Bavière et celle de Louis XI. Froissard, chroniqueur du quatorzième siècle, nous apprend qu'à l'entrée d'Isabeau, il y avait à la Porte-aux-Peintres, rue Saint-Denis, « un ciel nué et étoilé très « richement, et Dieu par figure séant en sa majesté le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et « dans ce ciel, petits enfants de chœur chantoient moult doucement en forme d'anges ; et « lorsque la Reine passa dans sa litière découverte sous la porte de ce paradis, deux anges « descendirent d'en haut, tenant en leur main une très riche couronne d'or, garnie de « pierres précieuses, et la mirent moult doucement sur le chef de la Reine en chantant « ces vers.

« Dame enclose entre fleurs de lys,
« Reine êtes-vous de Paradis ?
« De France et de tout le pays,
« Nous remontons en Paradis.

On voit dans cette rue, à gauche, au-dessus du toit de la petite maison marquée par la lettre **K**, une maison de la Renaissance qui n'a été détruite qu'en 1846.

C — **La rue aux Fers** date du commencement du treizième siècle. Elle s'appelait primitivement rue au FEURRE ou FUERRE et plus tard rue au FOUARRE PRÈS DES HALLES. Ces différents mots sont formés de Feurre ou Fouarre, qui signifiait paille. Cette rue, servant de marché, était habituellement encombrée de paille.

D — **Entrée du cimetière** par la rue aux Fers.

E — **Fenêtre grillée donnant dans la cellule de la recluse.** Cette cellule étroite et sombre ne recevait le jour et l'air que par deux sortes de meurtrières grillées, dont l'une ouvrait sur le cimetière et servait à la recluse à recevoir ses aliments, et l'autre, donnant dans l'église même, lui permettait de prendre part aux cérémonies religieuses.

En dehors du reclusoir faisant partie de l'église, affecté spécialement aux recluses volontaires; il y eut simultanément plusieurs logettes dans le cimetière occupées par des recluses forcées.

La première recluse dont il est fait mention, est une nommée Jeanne la Vodrière, qui fut enfermée dans une cellule du cimetière, le 11 octobre 1422.

La seconde est Alix la Burgotte, qui y mourut le 29 juin 1466, après un emprisonnement volontaire de plus de quarante ans.

La première recluse forcée connue, est une nommée Renée de Vendomois, femme noble, qui fit assassiner son mari, nommé Margueritte de Saint-Barthélemy, seigneur de Souldai. Le roi lui fit grâce de la vie; mais le parlement la condamna, en 1485, à demeurer perpétuellement recluse au cimetière des Innocents.

Après cette dernière, on trouve encore une autre recluse du nom de Jeanne la Panoncelle.

F — **Le prêchoir** ou **l'Absoute.** Le nom porté par cet édifice semble indiquer qu'aux époques où le cimetière se remplissait de fidèles, à la fête des morts ou aux processions du « lundy, » il servait de chaire en plein air pour les prédicateurs.

Le cimetière des Innocents. Ce cimetière, situé sur le territoire des Champeaux, au bord de la voie romaine conduisant aux provinces du nord appelée plus tard la Grant Chaussiée Monsieur Saint-Denis, était probablement un lieu de sépulture dès la plus haute antiquité. On sait que les premiers chrétiens, à l'exemple des Romains, plaçaient leurs tombeaux au milieu des champs et surtout au bord des grandes routes.

Destiné primitivement à l'inhumation des paroissiens de Saint-Germain-l'Auxerrois, le cimetière des Champeaux devint ensuite commun aux paroisses de Saint-Eustache, Saint-Sauveur, à l'hôpital de Sainte-Catherine, et plus tard à plus de trente églises et hôpitaux ou communautés.

Après l'établissement des halles, où se tenaient des foires et des marchés, le cimetière des Innocents fut pendant le jour perpétuellement traversé par la population commerçante, et la nuit, devenait un lieu de débauche et de prostitution de la dernière classe du peuple. Les animaux y déterraient les cadavres dans la partie la moins fréquentée; les voleurs s'y réfugiaient la nuit et pillaient les passants.

Pour remédier à ces désordres, Philippe-Auguste fit environner le cimetière de murs et le fit fermer de portes qui ne s'ouvraient que lorsque le besoin l'exigeait. Avec le temps, ces sages précautions furent négligées ou oubliées.

Au quatorzième siècle, on construisit en dedans de ces murs des galeries voûtées, appelées **Charniers,** surmontées d'un étage ou galetas en charpente, spécialement destinées à recevoir les ossements relevés dans le cimetière. Ces charniers avaient été construits à diverses époques aux frais de plusieurs bourgeois de Paris dont elles portèrent le chiffre et les noms. Nicolas Flamel et le maréchal Boucicault furent des principaux donateurs.

C'est là qu'on enterrait ceux que la fortune séparait encore du commun des morts.

Il ne paraît pas que ce lieu de sépulture fût religieusement respecté. Ces galeries humides

et malsaines, pavées de tombes et tapissées de monuments funèbres, étaient bordées de boutiques de modes, de lingerie, de mercerie et de bureaux d'écrivains publics. Mercier s'exprime ainsi dans son *Tableau de Paris :* « Les écrivains des charniers sont ceux qui « s'entretiennent le plus assidûment avec les ministres et les princes; on ne voit à la cour « que leurs écritures. Au commencement de ce règne (1780), ils étaient menacés de faire « fortune; on recevait tous les placets, on les lisait, on y repondait. Tout à coup, cette cor- « respondance entre le peuple et le monarque a été interompue : les écrivains des Char- « niers, qui avaient déjà acheté des perruques neuves et des manchettes, ont vu leur « bureau désert et sont retombés dans leur antique indigence.

« Sans la secrète correspondance des cœurs, qui n'est pas sujette aux vicissitudes, ils « iraient augmenter le nombre déjà prodigieux des squelettes qui sont entassés au-dessus « de leurs têtes, dans ces greniers surchargés de leur poids. Quand je dis surchargés, ce « n'est pas une figure de rhétorique. Ces ossements accumulés frappent le regard, et c'est « au milieu des débris vermoulus de trente générations, qui n'offrent plus que des osse- « ments en poudre, c'est au milieu de l'odeur fétide et cadavéreuse qui vient offenser « l'odorat, qu'on voit celles-ci acheter des modes, des rubans, et celles-là dicter des lettres « amoureuses. — Le régent avait, pour ainsi dire, composé son sérail des marchandes de « modes et des filles lingères dont les boutiques environnent et ceignent, dans sa forme « carrée, ce cimetière vaste et hideux. »

Aux dix-septième et dix-huitième siècle, les irrévérences continuaient. Si, du temps de Philippe-Auguste, bêtes et gens rivalisaient pour insulter les cendres des morts, à une époque beaucoup plus rapprochée de nous, le désordre n'était pas moindre : c'était le rendez-vous des polissons, des badauds, des vagabonds, des débauchés et des chiens errants.

Nicolas Bonfans rapporte que le jour même de la Saint-Barthélemy, une aubépine desséchée se mit tout à coup à fleurir *à vue d'œil.* Le roi et la reine mère vinrent au cimetière pour s'assurer du prodige.

G — Vieux Charniers.

H — Charnier de la Vierge. Nicolas Flamel, après la mort de sa femme fit faire un mausolée sous la seconde arcade à droite de ce charnier.

Les charniers étant devenus insuffisants pour recevoir tous les ossements que l'on retirait continuellement du cimetière, depuis des siècles, furent en partie surélevés de plusieurs étages en constructions légères, comme on en voit au-dessus du charnier de la Vierge. Ces premiers ne tardèrent pas à être aussi bondés d'ossements.

K — Porte Saint-Jacques, donnant rue Saint-Denis et rue de la Ferronnerie.

L — Tour Notre-Dame des Bois. Un auvent tourné du côté de la rue Saint-Denis, couvrait un petit autel sur lequel était placée une statue de la Vierge.

Plusieurs historiens ont voulu voir dans cet édifice un vestige du Paris gallo-romain; les archéologues les plus autorisés n'y voient, avec plus de vraisemblance, qu'un ancien fanal du cimetière, datant du onzième ou du commencement du douzième siècle.

Guillebert de Metz dans sa Description de Paris (quinzième siècle) en parle en ces termes : « La est ung cimetiere moult grant, enclos de maisons appelés charniers, là où les os des mors sont entassés. Item est une tournelle en lieu d'un tombel, où il y a une image de Nostre-Dame entaillée de pierre, moult bien faicte; laquelle tournelle l'en dist que ung homme fist faire sur sa sépulture pour ce qu'il s'estoit vanté en son vivant que les chiens ne pisseroient point sur son sépulcre. »

M — Charnier des Lingères. Sous cette galerie, on remarquait un chef-d'œuvre de sculpture attribué à Germain Pilon : c'est un squelette humain en albâtre, d'un mètre de haut, dont le bras droit est couvert par un pan de draperie, le bras gauche est cassé : il n'en reste que la main, qui tient un rouleau déployé sur lequel sont des lettres gothiques très difficiles à déchiffrer. Cette statue est conservée au musée de la sculpture de la Renaissance, au Louvre.

Sous ce même charnier se voyaient une série de tableaux représentant la mort qui s'attaque indifféremment à toutes les classes de la société, et qui entraîne avec elle, dans son branle terrible, tous les âges et toutes les conditions. C'était un cadre singulièrement heureux pour recevoir les leçons ironiques jetées par le prolétaire au favori de la fortune, et ce devait être une consolation pour les pauvres gens que de voir ainsi exposer aux regards des grands de la terre l'avertissement de leur commune destinée.

Le premier de ces tableaux, appelés **Dance Macabre**, se trouvait sous la 17e arcade en entrant par la porte Saint-Jacques et le dernier en suivant sous la 27e.

N — Rue de la Ferronnerie. Avant saint Louis, c'était la rue de la CHARONNERIE. Ce roi ayant permis de construire dans cette rue, contre le mur des charniers, des échoppes ou auvents qu'on devait louer à des pauvres FERRONS (marchands de fer), à condition qu'ils n'étaleraient pas leur marchandise sur la voie publique; la rue prit depuis le nom de la FERRONNERIE. Ces échoppes empiétèrent bientôt tellement sur la rue déjà trop étroite, que le roi Henri II voulut y remédier par son édit du 14 mai 1554. La négligence du prévôt des marchands et des échevins causa plus tard un grand malheur.

Le vendredi 14 mai 1610, à quatre heures après midi, le roi Henri IV se rendait du Louvre à l'Arsenal, accompagné du duc de Montbazon, du duc d'Épernon, du maréchal de Lavardin, de Roquelaure, La Force, Mirbeau et Liancourt premier écuyer. Le carrosse du roi était malheureusement ouvert de chaque portière, parce qu'il faisait beau temps et que le roi voulait voir en passant les préparatifs qu'on faisait dans la ville (1). En entrant dans la rue de la Ferronnerie, les gens du roi trouvèrent d'un côté un chariot chargé de tonneaux de vins, et de l'autre une voiture chargée de foin, lesquels obstruaient le passage.

Dans cet embarras, une grande partie des valets de pied passa dans le cimetière pour courir plus à l'aise (ils durent longer le CHARNIER DES LINGÈRES **M** pour sortir par la porte Saint-Jacques **A**), et devancer le carrosse du roi au bout de la rue de la Ferronnerie. Des deux seuls valets de pied qui avaient suivi le carrosse, l'un s'avançait pour détourner cet embarras, l'autre se baissait pour renouer sa jarretière. Ce fut en ce moment que François Ravaillac qui se tenait rangé contre une boutique portant l'enseigne du *Cœur couronné percé d'une flèche*, se jeta sur le roi et lui donna, « coup sur coup, deux coups de « couteau dans le côté; l'un prenant entre l'aisselle et le teton, va en montant sans faire « autre chose que glisser, l'autre prend entre la cinquième et sixième côte, et en descendant en bas, coupe une grosse artère, de celles qu'ils appellent *veineuses*. Le roi, « par malheur et comme pour tenter davantage ce monstre, avait la main gauche sur l'épaule de M. Montbazon et de l'autre s'appuyait sur M. d'Épernon, auquel il parlait. Il « jeta quelque petit cri et fit quelques mouvements. M. de Montbazon lui ayant demandé : « Qu'est-ce, sire? » il répondit : « Ce n'est rien, » par deux fois; mais la dernière il le « dit si bas qu'on ne put entendre. Voilà les seules paroles qu'il dit depuis qu'il fut « blessé (2). » « Chose surprenante (dit l'Estoile), nul des seigneurs qui étaient dans le carrosse n'a vu frapper le roi, et si ce monstre d'enfer eût jeté son couteau, on n'aurait su à « qui s'en prendre, mais il s'est tenu là pour se faire voir et pour se glorifier du plus grand « des assassinats. »

La rue de la Ferronnerie fut élargie en 1671.

P — La Tombe Morin.

Auprès de la tombe Morin, à gauche, on voit un enterrement; les fossoyeurs habillés de rouge, descendant avec des cordes un cadavre enveloppé dans un suaire; la famille est en noir, un nombreux clergé assiste à la cérémonie.

Le costume noir à capuchon, porté par les parents et amis, se mettait par-dessus les habits

(1) Il s'agit des préparatifs pour l'entrée de la reine à Paris. Marie de Médicis avait été sacrée à Saint-Denis le 13 mai 1610; son entrée solennelle avait été fixée au dimanche suivant, 16 mai.

(2) Récit donné par Malherbe, attaché au service de Henri IV.

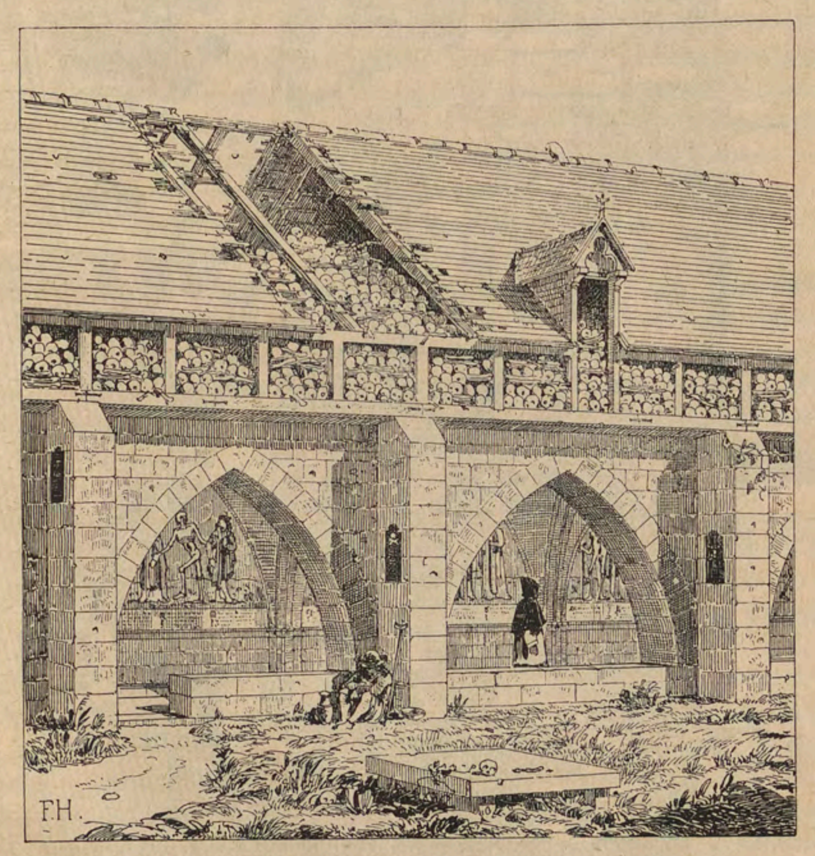
de ville et se louait pour suivre les enterrements, chez des marchands de drap qui avaient comme enseigne de grandes bandes flottantes de drap noir, accrochées au haut de leur maisons; comme on en voit dans notre tableau, au bout de la rue aux Fers, à gauche, et rue de la Ferronnerie à droite. A gauche, sur une tombe élevée, un écrivain libelle une épître. A droite de la tombe Morin on voit le clocheteur des trépassés portant une dalmatique noire ornée de têtes de mort, une lanterne allumée dans la main gauche et une cloche dans la main droite; parcourant le cimetière et les rues en agitant sa clochette et en répétant, de place en place, d'une voix sépulcrale :

Réveillez-vous gens qui dormez ;
Priez Dieu pour les trépassés !
« Priez pour l'âme de tel ou tel, qui vient de mourir à telle heure. »

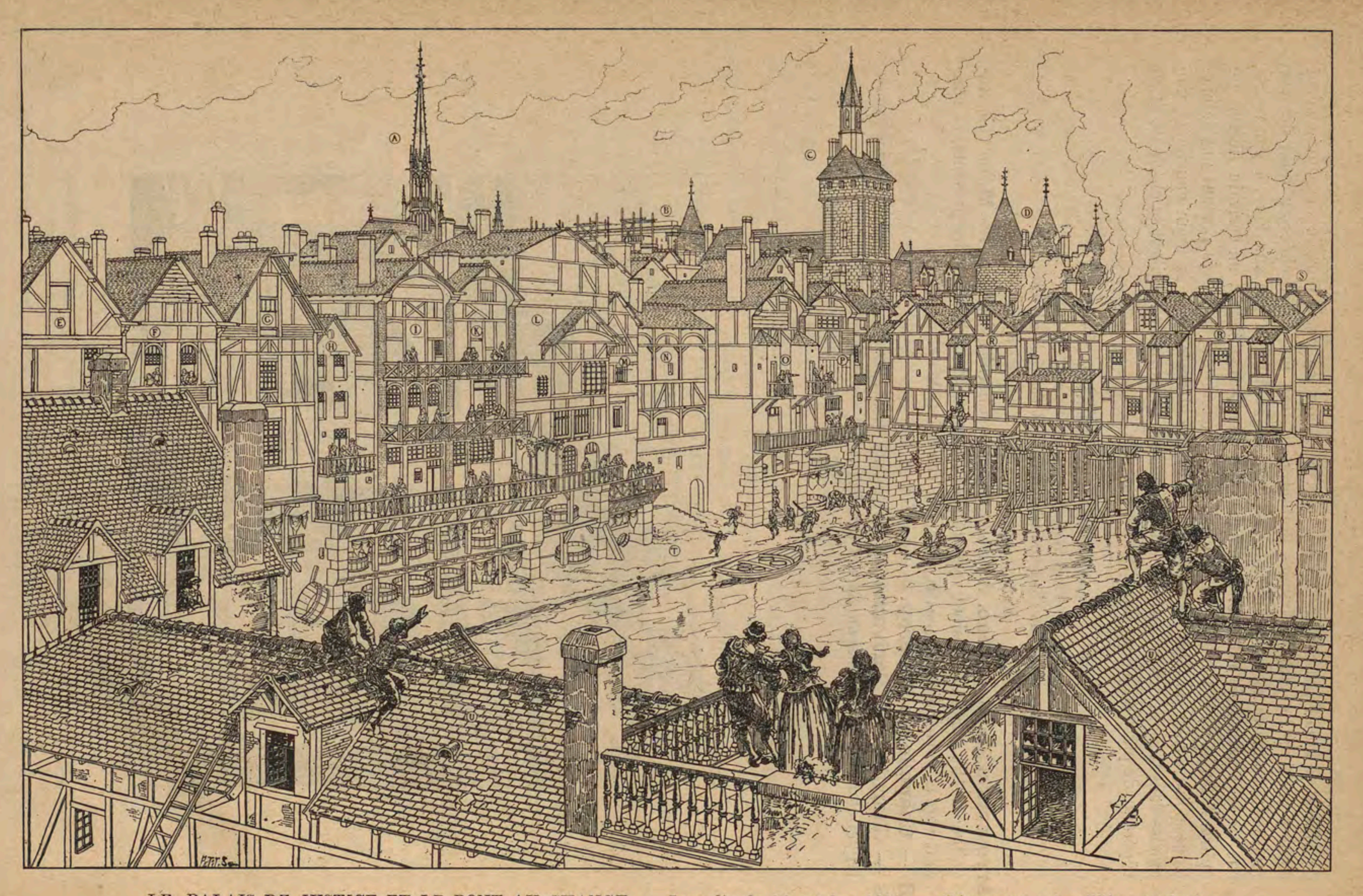
Arrestation de Ravaillac. A droite, près du Charnier des Lingères **M**, on voit Ravaillac arrêté, après l'assassinat raconté plus haut, par des soldats et des passants, et conduit vers la porte Saint-Jacques **K**, donnant rue Saint-Denis.

R — Chapelle de Villeroy.

S — Charnier des Écrivains. On ne voit ici que le mur extérieur du charnier contre lequel était adossé la *halle au Sueurs* (*Suaires*).



Arcades du côté de la Ferronnerie, contenant la Dance macabre.



LE PALAIS DE JUSTICE ET LE PONT AU CHANGE. — Incendie du 20 octobre 1621. — Réduction : 1 *millième et demi.*

HUITIÈME TABLEAU.

LE PALAIS DE JUSTICE ET LE PONT AU CHANGE.

INCENDIE DU PONT AU CHANGE ET DU PONT AUX MEUNIERS, DANS LA NUIT DU 23 AU 24 OCTOBRE 1621.

Le spectateur est supposé placé sur le pont Notre-Dame, près de la Pompe.

A — Flèche de la Sainte-Chapelle. Sous le règne de Charles V, le charpentier Robert Fouchier substitua la flèche que l'on voit dans notre tableau, à l'ancienne construite par Pierre de Montereau au moment de la construction de la Sainte-Chapelle, vers 1245. Il ne reste aucune image du temps pouvant donner une idée de la première aiguille; tandis que, la seconde, celle de Robert Fouchier, qui passait pour une merveille du monde, est figurée sur plusieurs miniatures et tableaux du quinzième et du seizième siècle. Elle fut détruite en 1630. Louis XIII la fit remplacer par une autre qui fut un des clochers les plus élevés de Paris. A partir de la cuvette qui lui servait de base, jusqu'au sommet de la croix, il y avait vingt-neuf mètres. Il ne fut jamais complètement d'aplomb et les cinq cloches qu'on y plaça, en 1738 l'ébranlèrent encore par leur mouvement. En 1791, il penchait tellement que l'on crut prudent de l'abattre. Le dernier clocher, achevé en 1854, par M. Lassus, n'arrive donc que le quatrième par ordre de date. (Pour la description de la Sainte-Chapelle, voyez à la lettre **O**, page 3).

B — Grand'Salle du Palais, en construction. La première Grand'-Salle bâtie par Enguerrand de Marigny, sous Philippe le Bel, a été presque entièrement consumée par un incendie, le 7 mars 1618. Elle était d'une étendue et d'une hauteur extraordinaires, divisée en deux nefs parallèles, surmontée d'un lambris d'or sur fond d'azur. A l'extrémité, du côté du septentrion, s'étalait la fameuse table de marbre, dont la surface polie s'illuminait des rayons du soleil couchant, et sur laquelle non seulement se donnaient les festins royaux, mais se dressait aussi le théâtre où se jouaient farces et mystères. Le pavé était de marbre, alterné noir et blanc, comme au reste en la plupart des Grand'Salles de justice. Une longue suite de statues de rois peintes et dorées, se voyaient au-dessus des pilastres qui tout autour, soutenaient la voûte. On a remarqué que les rois valeureux et vertueux étaient représentés les mains hautes, tendues au ciel, tandis que les infortunés et fainéants les tenaient basses ou pendantes vers la terre.

Un événement capital dans l'histoire du Palais de Justice fut l'incendie du 7 mars 1618. Le feu avait pris la nuit, sans qu'on ait jamais bien su où ni comment. Suivant le *Mercure français*, l'alarme fut donnée par une sentinelle du Louvre qui, ayant aperçu, « comme un cercle de feu sur le haut de la couverture de la grand' salle, » cria d'abord pour qu'on portât secours. La flamme, activée par le vent du midi qui soufflait très fort, en avait dévoré les lambris et les combles, dont le bois, très vieux, sec et vernissé avait flambé avec une rapidité effrayante. Les débris étaient tombés tout enflammés sur le banc des procureurs et sur les boutiques de marchands, qui furent comme le reste complètement détruits. Le lendemain de l'incendie, le parlement rendit un arrêt pour obliger tous ceux qui avaient pris ou trouvé des pièces, titres, registres ou autres papiers, de les remettre entre les mains de

Jean du Tillet, greffier de la cour, avec défense aux apothicaires, merciers, papetiers, épiciers et autres de les acheter, sous peine de punition exemplaire.

On n'a jamais pu savoir la cause de cet incendie. Les uns ont dit que ce fut par la faute d'une servante, ou par l'imprudence d'un marchand qui avait laissé du feu dans sa boutique. Selon une troisième version, l'incendie n'avait été allumé que pour faire disparaître par le feu ou par soustraction les pièces du procès de Ravaillac, dans lequel tant de personnes et des plus hautes, auraient eu l'assassin pour accusateur. Un joyeux compère du temps, Théophile de Viau, qui ne s'occupait pas de politique, et qui ne songait qu'à faire rire et rire lui-même, fit les vers suivants :

Certes, ce fut un triste jeu,
Quand, à Paris, dame Justice
Pour avoir trop mangé d'épice
Se mit le palais tout en feu.

L'architecte général des bastiments du roi et de la royne, Salomon de Brosse, à qui l'on a eu tort de donner si longtemps le prénom de Jacques, fut chargé de reconstruire la Grand'Salle, qui fut achevée en 1622.

C — **La tour de l'Horloge,** formait primitivement l'angle nord-est de l'enceinte fortifiée du Palais, et fut, selon toute probabilité, construite vers la fin du treizième siècle en même temps que la Grand'Salle et les cuisines du Palais. La première grande horloge qu'on ait vue à Paris, fut placée dans cette tour en 1370 par un horloger nommé Henri de Vic, que Charles V fit venir d'Allemagne, et qui resta logé dans la tour même, pour mieux surveiller le mécanisme de son œuvre. On ne sait rien de la forme ni de la dimension de cette première horloge qui fut repeinte en 1472 par Philippe Brille. L'ornementation dut en être assez brillante, à en juger d'après le compte qui en fut payé et qui s'élevait à une assez forte somme. Henri II la fit repeindre avec son nom en lettres d'or en dessous. Henri III reprit ce travail qu'il ne trouvait sans doute pas assez magnifique : il voulut les plus riches ornements et les plus belles sculptures. Germain Pilon, qui en fut chargé, les termina en 1585. Le lanternon de cette tour contenait une cloche, appelée le tocsin du palais, qui n'était mise en branle que lors de la naissance ou de la mort des rois ou de leur fils aîné et qui donna, avec celle de Saint-Germain-l'Auxerrois le signal des massacres de la Saint-Barthélemy. Philippe de Comines fut enfermé dans la tour de l'Horloge, sous la régence d'Anne de Beaujeu.

D — **La Conciergerie**, ainsi que l'indique sa dénomination, servait à l'origine de logement au concierge du Palais, qui était autrefois un officier de justice, préposé pour maintenir l'ordre dans l'intérieur du Palais, et prononcer sur tous les différends qui pouvaient s'élever dans son enceinte. Le palais ayant été, au quatorzième siècle, abandonné au tribunal souverain de la justice, la Conciergerie devint une prison.

L'entrée de la Conciergerie, se trouvait sur le quai, entre deux tours rondes, dont la première, c'est-à-dire celle de gauche en entrant, appelée tour de César, servit de prison à Cartouche et à Damiens. Plus tard, le célèbre Ouvrard y fut incarcéré pour dettes, et, en 1794, les cent trente-deux Nantais amenés à Paris y furent enfermés. L'autre tour, appelée tour d'Argent servit à saint Louis, selon la tradition, à y enfermer son trésor. C'est sous l'entrée du vestibule de la Conciergerie, à dix mètres de profondeur, que se trouvaient les fameuses oubliettes du Palais qui communiquaient avec la Seine par un passage voûté fermé par une grille.

Ce fut dans une salle basse de la Conciergerie qu'on déposa, en attendant la nuit, le cadavre d'Isabeau de Bavière, qui fut de là tranporté à Saint-Denis, par bateau. Les cuisines du Palais, vulgairement appelée cuisines de saint Louis, se trouvaient placées entre la tour de l'Horloge et la Conciergerie et se composaient d'une vaste salle dont les voûtes en ogive étaient soutenues par neuf piliers ronds : quatre grandes cheminées se trouvaient dans les angles.

E — Maison du Lyon d'Argent.
F — Maison des Estuves aux Juifs ou **du Plat destaing.**
G — Maison du Croissant.
H — Maison de l'image Saint-Sébastien et de Saint-Claude.
I — Maison de la Cloche.
K — Maison de l'Écu de France.
L — Maison de lymage Sainte-Katherine et de la Peste Noire.
M N — La Tour Roland ou Marquefas. La ruelle du Port-aux-Œufs, dont on voit le débouché sur la berge, au bas de la maison marquée par la lettre **N**, communiquait avec la rue de la Pelleterie en passant sous la maison. La tour Roland, occupe la place d'une tour de l'enceinte de la cité.
O — Maison du petit Cygne.
P — Maison des deux Anges et des Singes.
Rue de la Pelleterie. Toutes les maisons dont nous venons de donner les enseignes, et dont on ne voit ici que l'arrière-façade, avaient leur entrée rue de la Pelleterie, qui était parallèle à la rivière. Le rez-de-chaussée et les étages inférieurs en étaient occupés par des ateliers de teinturiers et des peaussiers qui travaillaient à même le fleuve. Elles furent démolies en 1786, pour faire place au nouveau quai appelé d'abord quai Desaix et plus tard quai de la Cité.

La rue de la Pelleterie était habitée primitivement par des Juifs. Après leur expulsion, vers 1183, Philippe-Auguste vendit leurs maisons aux pelletiers qui vinrent y exercer leur industrie le long de la rivière.

R — Pont aux Changeurs. Vers 1141, Louis XII ordonna aux changeurs d'aller s'établir sur ce pont, qui prit alors le nom de PONT AUX CHANGEURS, AU CHANGE ET DE LA MARCHANDISE. En janvier 1281, bien que récemment reconstruit en pierre, il fut emporté par une inondation. En 1296, il s'écroula de nouveau, et fut en 1304 reconstruit en bois. Des orfèvres l'occupèrent en partie, à partir de 1359. En 1374 il s'écroula encore une fois. En 1389, la reine Isabeau de Bavière, femme de Charles VI, lors de son entrée à Paris, passa sur le pont au Change. Au moment où elle arrivait au milieu, un homme, tenant un flambeau allumé dans chaque main, descendit sur une corde fixée au sommet d'une des tours de la cathédrale, et vint poser une couronne sur la tête de la nouvelle reine de France. Le 31 janvier 1408 quatorze boutiques de changeurs furent ébranlées par une débacle et ruinées.

« Le Grand-Pont, dit vers 1430, Guillebert de Metz, a de lun costé soixante huit louages
« et lautre costé soixante et douze. Là demeurent les changeurs dun costé et orfeures dautres
« costé. »

Les fêtes et dimanches les oiseliers venaient y vendre toutes sortes d'oiseaux. Cette permission leur avait été accordée sous la condition de donner la liberté à deux cents douzaines de leurs captifs ailés au moment où les rois et les reines passeraient sur ce pont, lors de leurs entrées solennelles.

Reconstruit en charpente en 1510, il résista à l'inondation qui emporta le pont aux Meuniers.

On lit dans *le Voyage à Paris* en 1577, de Jérôme Lippomano, ambassadeur de Venise : « Ces maisons (du pont au Change) sont presque toutes en mortier et en bois ; le pont lui-même repose sur des pieux : aussi n'y laisse-t-on passer ni charrettes ni coches. » En 1616, dans la nuit du 29 au 30 janvier, une partie des maisons tomba dans la rivière.

Incendie du Pont au Change et du Pont aux Meuniers; sujet de notre tableau. Malingre, témoin oculaire, en donne la relation circonstanciée suivante :

« Dans la nuit d'octobre (1621), le feu se prit de nuit aux pont aux Marchands (le haut
« des maisons du pont aux Marchands se voit dans notre tableau en **S**, une distance de 8 à
« 10 mètres séparait ces deux ponts près de la rive droite, tandis qu'ils se rejoignaient du

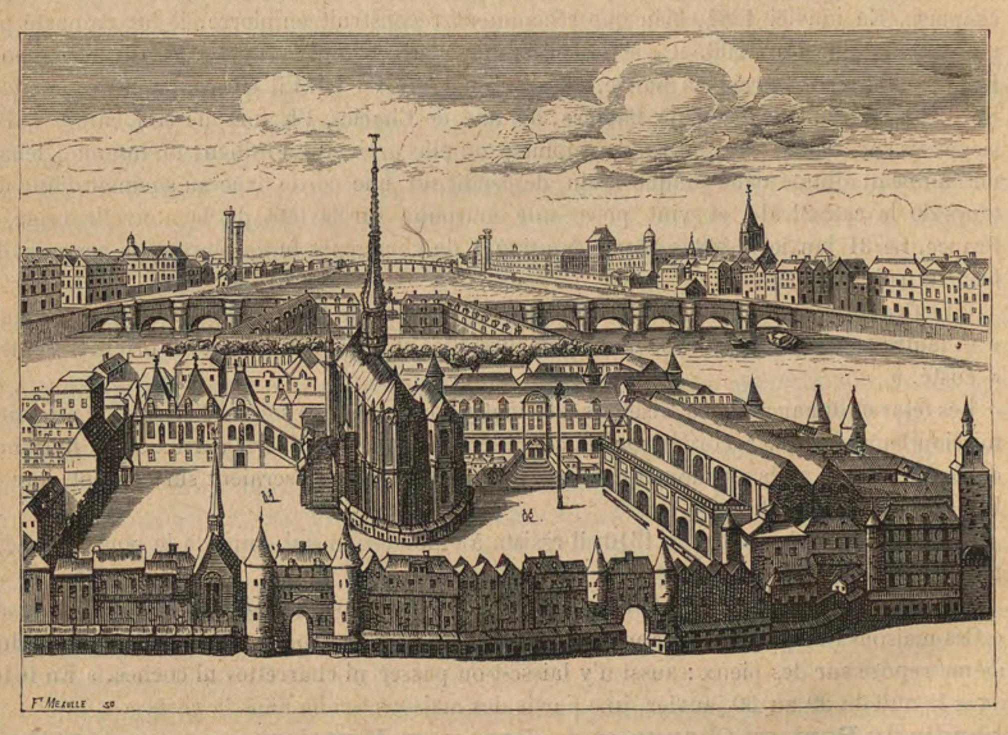
« côté opposé); il commença au logis d'un nommé Goslard, écrivain, dans un cellier de « bois où une servante avait laissé tomber une chandelle. Le feu embrasa en moins d'une « heure tout un côté du pont et l'autre côté se vit incontinant tout en feu. Ce qui fit naître « un tel trouble à Paris que chacun y accouroit. La cloche de l'horloge du Palais sonnait; « et pour y remédier, le duc de Montbazon, le premier président, le prévost des marchands « avec archers et commissaires se rendirent sur les lieux. On fit poser des gardes aux ave- « nues dudit pont, les chaînes furent tendues aux rues prochaines : et comme le pont au « Change estoit proche celui des Marchands, le feu s'y prit avec une telle ardeur qu'il fut « presque aussitôt consumé que l'autre. Chose étrange qu'on voyait les pilliers de bois « brûler dans l'eau sans pouvoir éteindre le feu ni sauver aucune maison; et comme le « vent chassait la flamme, quelques maisons qui étaient proche les bouts des deux ponts « furent aussi brûlées, et peu s'en fallut que le feu ne se prit en quelques maisons de la rue « de la Pelleterie, devant le Palais, qui sont sur l'eau. Des toupillons de feu volant en « l'air, un s'attacha au chapiteau de la tour de l'horloge du Palais, qui brûla toute la char- « pente (il s'agit du lanternon **C**, qui terminait cette tour). »

On remarque sur les toits des maisons **O** et **P**, et sur la berge parmi les sauveteurs improvisés, des capucins, qui étaient chargés spécialement, à Paris, d'éteindre les incendies.

S — Pont aux Marchands ou aux Meuniers. (Voyez à la lettre **F**, page 29.)

T — Port aux Œufs. Ce port était, comme le port Saint-Landry, un des plus anciens de Paris.

U — Maison du pont Notre-Dame, au premier plan.



Le Palais de la Cité, en 1660.

SPÉCIMEN DES 68 RESTITUTIONS EN GRAVURES NOIRES.



Prêchoir. Croix des Bureaux. Chapelle Saint-Michel. Charniers.

Fig. 5. — Église des Saints-Innocents, vers 1550.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

101

(10 pl.)





